



649 22 28 29 30 36 47 16
18 27 28 36 40 42 15
SELECT

La météo

Aujourd'hui: mélange de nuages et de soleil.
Minimum -6° Maximum 3°
Demain: partiellement ensoleillé et frais.

DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse Dimanche

GAREAU
MAZDA
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

● MONTRÉAL, DIMANCHE 1er NOVEMBRE 1992 109^e ANNÉE N° 13 60 PAGES, 4 CAHIERS Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Region est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents **50¢** Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine



B3 CLAUDE CHARTRAND

Sports

4 **3**

Sommaire

- Addition croisées..... C11
- Annonces classées
- immobilier..... C8 à C10
- marchandises..... C10 et C11
- emplois..... C11
- automobiles..... C11 à C13
- propositions d'affaires..... A6
- Arts et spectacles
- informations..... B9 à B13
- ciné-horaires..... B11 et B12
- tele-horaires..... B13
- Bandes dessinées..... B14
- Décès..... C13
- Êtes-vous observateur? ... C8
- Feuilleton..... C9
- Horoscope..... C10
- Le bridge..... C12
- Le monde..... A11
- Livres..... Cahier B
- Loteries..... A4
- «Mot mystère»..... C11
- Santé..... Cahier C
- Cahier sports
- Réjean Tremblay.. S10 et S11

LES WARRIORS VONT VISER LA SQ AVEC DES PISTOLETS A PEINTURE... A L'HALLOWEEN

ON S'EN FOUT, ON A PRIS DES PRECAUTIONS POUR PAS TACHER NOS UNIFORMES.



Tous les détenus du pays seront vaccinés contre la tuberculose

SUZANNE COLPRON ET MARTIN PELCHAT

Préoccupées par la propagation de la tuberculose dans les prisons américaines, les autorités fédérales ont décidé de lancer un programme sans précédent d'immunisation de tous les détenus de tous les pénitenciers canadiens à partir de janvier prochain.

Cette opération, qui touchera 3500 prisonniers au Québec et 12 000 au pays, représente la première réaction du Canada à la recrudescence de cette maladie aux États-Unis.

Elle étonne toutefois les spécialistes des maladies infectieuses au Québec car aucun cas de tuberculose n'est présentement signalé dans les pénitenciers fédéraux ni dans les prisons provinciales.

On note, de plus, une décroissance continue des cas depuis 30 ans. Au Québec, le taux d'incidence de la maladie est de 5,8 pour 100 000 habitants alors qu'il est de 7,1 au Canada et de 10,4 aux États-Unis. En 1991, 400 Québécois ont contracté la tuberculose.

Tuberculose et sida
L'augmentation de l'incidence de la tuberculose liée à la séropositivité inquiète cependant les responsables du service correc-

tionnel canadien. Il semble, en effet, que le sida soit responsable d'une recrudescence significative de cette maladie aux États-Unis.

«On pense que les détenus sidatiques vont développer la tuberculose dans les années à venir», explique le docteur Denis Harris, président du comité d'experts chargé d'évaluer les modalités du programme d'immunisation des détenus, au service correctionnel du Canada.

Dans les pénitenciers du Québec, un prisonnier sur 100 est porteur du virus du sida. Cette proportion passe à un sur 800 dans la population en général. Curieusement, le nombre de détenus séropositifs est plus élevé au Québec (43) que dans toutes les autres provinces réunies (22).

L'écart s'expliquerait, selon le docteur Jacques H. Roy, directeur général des services de santé du service correctionnel du Canada, par un plus grand nombre d'usagers de drogue par intraveineuse au Québec. En outre, les médecins du Québec insisteraient davantage auprès des détenus afin qu'ils subissent le test de dépistage du sida.

Faire l'impossible
Actuellement, ce test est offert sur une base volontaire à tous les prisonniers, de même que le vac-

VOIR DETENUS EN A 2

La ville de Québec honore la mémoire de René Lévesque

MARIE-FRANCE LÉGER ET GILLES PAQUIN

C'est en donnant son nom à une des plus grandes artères de sa ville que le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, entend commémorer aujourd'hui le cinquième anniversaire du décès de l'ancien premier ministre René Lévesque.

D'autres événements, qui se tiendront dans la capitale et à Montréal, rappelleront également le souvenir de cet homme qui a laissé une profonde empreinte dans la mémoire collective des Québécois.

Au cours d'une brève cérémonie, ce matin, M. L'Allier remettra à Mme Corinne Côté-Lévesque la première plaque marquant le changement d'appellation du boulevard Saint-Cyrille qui devendra, à partir du premier jan-

vier prochain, le boulevard René-Lévesque.

La décision a été prise au printemps dernier et elle sera rendue officielle par cette manifestation, a dit M. L'Allier. Le remplacement des autres plaques commencera près de l'Hôtel du Parlement et se poursuivra progressivement au cours des mois suivants.

«Donner le nom de quelqu'un à un boulevard, c'est peut-être pas très original mais cela prend un intérêt particulier dans ce cas-ci. René Lévesque a travaillé sur ce boulevard lorsqu'il était au Parlement, il y a étudié au Collège des Jésuites et il y est enterré au cimetière de Sillery», a souligné le maire.

Si la ville a mis du temps à trouver le moyen d'honorer la mémoire de René Lévesque c'est qu'elle voulait quelque chose d'important pour l'Histoire et qui

VOIR LÉVESQUE EN A 1

À ST-SAUVEUR, C'EST DÉJÀ L'HIVER



L'hiver est arrivé hier à Saint-Sauveur... et quelque 1000 skieurs s'en sont donné à coeur joie en dévalant la pente nordique du centre de ski du Mont Saint-Sauveur. Selon le président et directeur du centre, M. Louis Dufour, la température a été suffisamment froide depuis vendredi pour fabriquer de la neige artificielle et la station est officiellement ouverte depuis hier. Dès aujourd'hui, une seconde piste sera ouverte si la température le permet. Il faut croire que le bonheur des skieurs fait le malheur des automobilistes...

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Amnistie d'un mois pour les détenteurs d'armes prohibées

BOB COX
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Vous venez juste de réaliser que votre vieux fusil est désormais une arme prohibée ou que ce coup-de-poing américain que vous possédez est lui aussi interdit par la loi.

Eh bien, vous avez de la chance. Car dès aujourd'hui et durant tout le mois de l'amnistie des armes, il vous est possible de remettre ces armes illégales à la police, sans crainte de poursuites.

À la suite de la nouvelle législation sur les armes adoptée récemment par le gouvernement, on a décrété une amnistie, qui permet aux détenteurs d'armes de se débarrasser d'armes désormais prohibées ou de faire enregistrer des armes à autorisation restreinte.

Aucune amende ne sera imposée, sauf si l'arme a été volée ou utilisée pour commettre un acte criminel.

Les fonctionnaires du ministère fédéral de la Justice pressent aussi les citoyens de se débarrasser des armes dont ils ne se serviraient

plus, ou dont ils auraient oublié l'existence. Ces armes peuvent en effet se retrouver dans des mains criminelles. Elles peuvent également devenir un jouet dangereux dans les mains d'un enfant, et provoquer des morts accidentelles, explique James Hayes, du ministère de la Justice.

«Les gens doivent penser à tous les risques que comporte une arme à feu conservée dans une maison», ajoute M. Hayes.

Un récent sondage montrait que la moitié des armes à feu con-

VOIR AMNISTIE EN A 2



Le président George Bush a attaqué son rival démocrate en disant qu'une présidence Clinton signifierait chaque jour «effroi et peur».

Sentiment d'impuissance et de frustration chez les électeurs américains

CHARLES DAVID
envoyé spécial
La Presse à COLUMBUS, OHIO

«Changement, changement... Ils n'ont que ce mot à la bouche! C'est vrai qu'il faut bouger pour relancer les États-Unis. Mais ce n'est pas parce qu'on vit en plein Halloween qu'il faut nous raconter des histoires à dormir debout. Vous savez, le véritable malheur de cette élection, ce qui me fait le plus mal, c'est qu'on n'a aucun choix véritable. Toutes les cartes sont pipées. Pourtant, il va falloir voter, se décider à choisir... Pour l'instant, tout ce que je sais c'est que j'irai voter mardi. Pour le reste...»

Mark Kirschner, 32 ans, gérant-adjoint d'une petite boîte

d'informatique, ne l'avouera pas d'emblée. Au départ, son idée était faite, il comptait voter pour Clinton, même si, en 1988, il avait appuyé Bush. Mais, depuis une dizaine de jours, il reconnaît qu'il a des doutes. «Sur-tout cette affaire de taxes éventuelles — «soit disant sur les fortunes... Yeah, Yeah, on connaît la musique» — qui lui est restée à travers la gorge. On sent que le blitz de Bush dans la région a porté ses fruits.

Campagne «négative» ou pas,

VOIR AMERICAINS EN A 2

LECTIONS
92

La chasse aux fumeurs ouvre aujourd'hui en France

LOUIS B. ROBITAILLE

collaboration spéciale



Pour des millions de Français, c'est comme si on venait de réinventer la guillotine en cette nuit fatale du 31 octobre au 1er novembre.

Depuis minuit hier soir, sur tout le territoire de la République — y compris, on suppose, la Martinique et Saint-Pierre-et-Miquelon, départements d'outre-mer et terres de contrastes — le mégot pendouillant façon Pompidou ou Jean Gabin est déclaré hors-la-loi dans tous les lieux publics répertoriés. Comme l'écrit un journaliste qui a mauvais esprit, «il n'y a plus guère que la chambre de vos enfants où vous avez le droit de griller une cigarette».

Déjà les ignobles recommandations de la tyrannique Commission de la Communauté économique européenne avaient réussi à tuer ces institutions nationales qu'étaient la Boyard et autres cigarettes à gros modules et à papier mais, pour cause de goudronnage extravagant.

Depuis hier soir minuit, il est interdit de fumer une cigarette dans tous les lieux publics sous peine de contravention allant jusqu'à 150 \$ environ. Le tabac n'est plus autorisé — sauf scènes de

ménage qui ne regardent pas l'État — que dans les lieux strictement privés, dans les bureaux individuels (ce qui semble aller de soi). Plus question de s'en allumer une petite en attendant le train ou le métro, ou pendant que madame fait des essais en cabine dans un magasin de lingerie. La règle est l'interdiction, la tolérance une exception.

Le lieu le plus sensible de cette nouvelle disposition est, on s'en doutera dans ce pays du beaulois-camembert-baguettes, le restaurant et, surtout le bistrot. À partir de demain matin vers six ou sept heures, au moment où les calvas et petits blancs s'alignent sur les comptoirs de zinc sous la chaude lumière des néons, le travailleur de base devrait normalement trouver dans chaque établissement une séparation entre zone fumeurs (avec ventilation appropriée) et zone non-fumeurs. S'il n'y a pas de ventilation, pas de zone fumeurs, et donc pas de cigarettes: Mme Georgina Duschmoll pourra alors quérir le gendarme au coin de la rue et venir faire constater l'infraction. Pour le bistrotier, amende maximum de 1 200 \$ environ. Cependant, le gendarme est indispensable à cette affaire: lui seul peut constater le délit.

Est-il besoin de dire que cette mesure, préparée depuis deux ans, à l'époque du gouvernement Rocard, constitue l'un des principaux sujets de conversation dans les 6 600 cafés qu'on trouve à Paris. «Y'a déjà ma femme qui gueule quand je fume à la maison. Alors si



maintenant j'peux plus fumer au bistrot avec les copains!» Le Mur des Lamentations est une plaisanterie en comparaison.

Dans cette estimable profession de la restauration et de la limonade, certains réagissent sans aucun émoi: ce sont les propriétaires des établissements haut de gamme, où les tables sont espacées, et où il y a de l'espace. Faire un coin non-fumeur chez Bocuse ne pose aucun problème: à 400 \$ l'addition par personne, la maison Bocuse avait déjà les moyens de se payer des ventilateurs.

Mais le vrai BISTROT (nom d'origine russe mais institution fondamentale de la France profonde et même parisienne), se caractérise en général par le manque absolu d'espace, des tables serrées les unes sur les autres où l'on doit se tenir en serrant les épaules pour ne pas déborder sur le voisin. Et surtout l'âme, le cœur, la colonne vertébrale du bistrot sont le comptoir lui-même, où les tarifs sont plus bas qu'en salle, où à droit de venir boire l'ouvrier en bleu de travail et où traîne le journal avec les résultats des courses de chevaux. Or le comptoir traverse la totalité de la salle — et il rassemble les derniers amateurs de gauloises sans filtre du pays. Le comptoir est le lieu où l'on prépare le tiercé en vidant des «canons» et en

écrasant sa vieille gauloise par terre. Un bistrot sans cigarette, ce serait comme un bordel des années 30 sans les velours rouges: ça ne se fait pas.

L'impression qui d'ailleurs prévaut, c'est que ça ne se fera pas (sauf dans les entreprises de plus de 20 personnes, où des arrangements semblent se faire à l'amiable). Ça ne se fera ni dans les bistrot ordinaires, où les minuscules toilettes, collées sur la mini-cuisine, sont déjà dépourvues de ventilation. Ça ne se fera pas non plus dans les innombrables petits restaurants de Paris ou parfois il faudrait percer de vieux murs de pierre pour faire une ventilation.

«Je mettrai une table avec deux chaises près de la porte d'entrée avec la mention SECTION NON-FUMEURS», dit un patron. Quant aux policiers eux-mêmes, ils déclarent volontiers et publiquement leur intention... de ne rien faire. «Nous avons déjà beaucoup de travail avec la petite et moyenne délinquance, dit un responsable syndical, donc pas question d'aller verbaliser un patron de bistrot ou un fumeur dans le métro. On enregistrera la plainte, mais elle sera en queue de priorité.»

On prend donc pour acquis que la nouvelle réglementation ne sera pas appliquée à la lettre. Mais elle constitue une soudaine et nouvelle pression sur les fumeurs français qui, jusque-là, étaient presque totalement épargnés par la persécution collective qui frappe leurs collègues de l'Amérique ou de

l'Europe du Nord. En France, le prix du paquet de cigarettes reste à peine plus de la moitié du prix québécois (ou britannique). Les limitations à la publicité sont très récentes et ont été largement contournées par les fabricants (sous prétexte d'annoncer...des allumettes!!!).

Cette fois, cette réglementation s'accompagne d'une hausse brutale de 15 p. cent du prix moyen du paquet.

Depuis des années, les spécialistes, et en particulier le docteur Claude Got, tiennent la sonnette d'alarme: le tabac, s'il rapporte quelque 10 milliards de dollars à l'État, lui en coûte au moins autant pour les maladies dues au tabagisme. Avec les mesures actuelles, la France se met en gros au diapason des pays les plus avancés — ou répressifs: à commencer par l'Europe du Nord.

À noter cependant: le degré de consommation des Européens est très variable... et n'a rien à voir avec la sévérité de la réglementation et le prix des cigarettes. Si la (pauvre) Grèce arrive en tête avec 43 p. cent de fumeurs, par contre le Portugal et l'Italie sont derniers avec seulement 28 p. cent. En revanche, avec des lois draconniennes et le paquet à 6 \$, il y a 40 p. cent des Danois pour fumer. La France, avec 32 p. cent, était dans la moyenne absolue. Parions que les chiffres se maintiendront — mais que les non-fumeurs respireront moins de nicotine du voisin. Sauf au comptoir comme de bien entendu!

SUITE DE LA UNE

DÉTENUS

Tous les détenus du pays seront vaccinés contre la tuberculose

cin contre l'hépatite B. Les détenus des pénitenciers subissent, par ailleurs, un test de dépistage de la tuberculose, une maladie qui se transmet d'une personne à une autre dans d'infimes gouttelettes d'humidité produites par la toux et l'éternement.

Plusieurs facteurs contribuent à sa propagation: la pauvreté, les mauvaises conditions d'hygiène et la promiscuité. On estime que, dans les pays développés, 5 à 15 p. cent des gens infectés développent la maladie.

«Le programme de dépistage de la tuberculose existe depuis plusieurs années», souligne le docteur Jacques H. Roy. Tous les détenus sont testés lors de leur admission dans un établissement fédéral.

Avec la mise en place, au début de la prochaine année, du programme d'immunisation nationale contre la tuberculose, les détenus qui n'avaient pas réagi au test de dépistage subiront un nouveau test tous les ans.

Les médecins des neuf pénitenciers du Québec se sont réunis jeudi pour discuter des modalités d'application de ce programme. Quel médicament sera administré aux détenus? Pendant combien de temps? Faudra-t-il former du personnel médical? Combien coûtera l'opération?

«On va faire l'impossible pour accélérer le début du programme», déclare Paul-Henri Côté, directeur des services de santé du service correctionnel du Canada pour la région du Québec. «C'est toute une opération parce qu'il faut dépister les cas, les traiter pendant 12 mois et assurer le suivi dans la communauté. On pense qu'on devrait être prêt à commencer dans trois mois.»

Et d'ajouter: «Il n'y a pas encore d'épidémie, mais les États-Unis sont près de nous. On ne peut pas prendre de risques; nous sommes responsables des détenus et du public.»

Phénomène marginal

Les cas de tuberculose ont augmenté d'au moins 15 p. cent aux États-Unis depuis 1985. Les spé-

cialistes attribuent cette hausse à l'abandon de la surveillance de cette maladie, au début des années 80. Le taux de résistance aux médicaments a également connu une forte augmentation.

Par contre, au Québec, «on possède un excellent programme de suivi des cas de tuberculose», soutient le docteur Jean Robert, chef du Département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Luc.

Le phénomène de la tuberculose chez les malades souffrant du sida demeure marginal. En 13 ans, il n'y a eu que 107 cas au Québec. Selon le docteur André Beauchesne, du ministère de la Santé et des Services sociaux, cela est sans doute dû au fait que les personnes infectées par la tuberculose et les gens exposés au sida ne sont pas dans le même groupe d'âge.

En effet, c'est en 1949 que le gouvernement québécois a pris à sa charge le traitement des tuberculeux. Résultat: la population née avant 1950 a été très largement contaminée par la tuberculose tandis que celle née après n'a été que sporadiquement, lors de contacts avec des cas contagieux.

En revanche, le sida semble avoir touché au Québec surtout des personnes de moins de 40 ans, nées après 1950. Cette constatation ne vaut cependant pas pour les immigrants provenant de pays à forte prévalence de tuberculose et qui sont porteurs du virus du sida. Plus de 60 p. cent des sidéens tuberculeux sont des immigrants.

Pour cette raison, les médecins ne préconisent pas d'embler le dépistage systématique des détenus au Québec.

Selon le docteur Beauchesne, le service correctionnel du Canada a tendance à remettre à jour un programme contre la tuberculose à partir de la situation américaine. «Je pense qu'il y aurait une adaptation à faire, dit-il. On la fera probablement après le dépistage global.»

Les autorités provinciales n'entendent d'ailleurs pas adopter de programme d'immunisation des prisonniers contre cette maladie. Près de 3500 détenus sont incarcérés dans les établissements pro-

vinciaux (sentences de moins de deux ans).

«Ce n'est pas une préoccupation au Québec», a laissé tomber Denise Rouffignat, au ministère québécois de la Sécurité publique. □

AMNISTIE

Amnistie d'un mois pour les détenteurs d'armes prohibées

servées dans des foyers n'avaient pas été utilisées depuis plus d'un an.

James Hayes ajoute que les gens doivent également se défaire de leurs armes s'ils ne peuvent satisfaire aux nouveaux règlements sur l'entreposage sécuritaire des armes à feu.

Toutes les armes à feu doivent en effet être conservées non chargées et rangées loin de leurs munitions. Les armes autorisées, les fusils de chasse, par exemple, doivent être verrouillés à l'aide d'un cadenas conçu à cette fin, ou rangées dans un casier mis sous clé. Les armes à autorisation restreinte, les armes de poing, par exemple, doivent elles aussi être conservées dans une armoire verrouillée.

Durant le mois de novembre, les postes de police acceptent toutes les armes à feu ou autres armes, les souvenirs militaires ou les matières explosives. Les armes reçues seront détruites, données aux musées ou utilisées dans le cadre de cours de maniement sécuritaire des armes.

Les armes prohibées comprennent les «poings américains», les sarbacanes, les bracelets cloutés, les gaz lacrymogènes, et diverses armes automatiques et semi-automatiques, ainsi que certains types de carabines utilisées par la police et les militaires.

Une autorisation restreinte couvre certaines armes, les fusils semi-automatiques, les fusils AK-47 par exemple, ainsi que toutes les armes de poing. Les propriétaires d'armes à autorisation restreinte devaient les faire enregistrer avant le 1er octobre, mais ils ne seront pas poursuivis si ils re-

tardent l'enregistrement jusqu'au mois de novembre.

Selon la nouvelle loi, la capacité des chargeurs des armes de poing est limitée à dix projectiles et le chargeur des fusils doit contenir un maximum de cinq projectiles.

La limite des cinq projectiles ne s'applique cependant pas aux carabines de type 22, aux fusils Lee Enfield ou aux armes à pompe, à levier ou à culasse mobile.

Les collectionneurs d'armes doivent tenir des registres identifiant toutes les armes à autorisation restreinte qu'ils possèdent et prouvant qu'elles ont bien été enregistrées auprès de la GRC. □

LÉVESQUE

La ville de Québec honore la mémoire de René Lévesque

ait aussi un sens», a ajouté M. L'Allier. La Ville entend également donner le nom de M. Lévesque à un parc qui sera aménagé en face de la gare l'an prochain.

Dans la même veine, il serait intéressant que la maison natale de M. Lévesque, à New-Charisle, en Gaspésie, soit classée monument historique. À Québec, ce n'est pas possible. Il n'avait pas de résidence officielle a noté le premier magistrat.

Après la cérémonie, Mme Côté-Lévesque se rendra déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de l'ancien premier ministre au cimetière Saint-Michel de Sillery. Une messe commémorative sera ensuite célébrée en la chapelle historique des Soeurs du Bon Pasteur de Québec.

La journée se terminera par une rencontre de amis, des collaborateurs, de tous ceux qui ont aimé et appuyé M. Lévesque au Pavillon Jacques-Cartier, dans le Vieux-Port de Montréal.

Cette réunion sera l'occasion de témoigner, d'échanger et de retrouver cette chaleur humaine particulière pour retrouver en nous cette flamme irremplaçable allumée par René Lévesque, a dit l'une des organisatrices. □

La tuberculose est matée, mais n'est pas vaincue

MARTIN PELCHAT et SUZANNE COLPRON

■ Grand responsable de la lutte contre la tuberculose au Québec depuis deux décennies, André Beauchesne prend sa retraite avec la satisfaction du devoir accompli.

Mais il espère que, malgré la régression de la maladie chez nous, le réseau de la santé ne sera pas tenté de relâcher sa vigilance, comme l'ont fait certains États américains avant d'en payer chèrement le prix.

«Ce que je me demande, c'est comment les gens vont réagir, s'ils n'auront pas tendance à s'endormir sur leurs lauriers et prendre la méthode facile?» explique le pneumologue de 70 ans du ministère de la Santé et des Services sociaux, à quelques mois de sa retraite.

«Est-ce qu'on aura la patience de vérifier chacun des cas diagnostiqués? Est-ce que chacun des départements de santé communautaire — les DSC sont en première ligne dans le traitement des tuberculeux — va assurer un suivi des cas?»

«Une situation similaire à celle rapportée par les États-Unis et certaines autres provinces peut atteindre le Québec si l'on ne de-

meure sur le qui-vive», écrit d'ailleurs le Dr Beauchesne dans son dernier rapport annuel.

Véritable historien de cette maladie, qu'il combat en fait depuis le début des années 50, André Beauchesne explique que le Québec n'a jamais cédé à la tentation de croire la partie gagnée. Et contrairement à l'Ontario, la Saskatchewan et les Maritimes, le Québec n'a pas eu à faire face, ces dernières années, à des gains ponctuels de la maladie.

«Il faut dire que, dans le passé, le Québec a eu, à ce chapitre, un taux beaucoup plus élevé que le taux canadien pendant de nombreuses années, raconte-t-il. On a fait une lutte beaucoup plus intensive. On a peut-être réduit un peu les effectifs, mais on n'a jamais abandonné.»

Le Québec continue donc d'enregistrer, année après année, une diminution du nombre et du taux de tuberculeux, et arrivait en 1991 au septième rang des dix provinces canadiennes, avec un taux de 5,8 cas pour 100 000 habitants. La Saskatchewan était la province la plus touchée avec un taux de 18,4, suivie du Manitoba (9,3), de la Colombie-Britannique (8,8) et de l'Ontario (7,2).

À l'instar du Dr Beauchesne, le pneumologue Richard Menzies,

AMÉRICAINS

Sentiment d'impuissance et de frustration chez les électeurs américains

la femme de Mark, Jennifer, 27 ans, qui dirige, avec deux copines, un petit magasin de jouets — a dépassé ce genre d'angoisses. «Je reconnais, j'ai hésité au début. Plus maintenant. Je vote Bush. Period! J'ai pas l'intention de vivre comme en Arkansas. On a assez de difficultés dans la région, mais c'est quand même pas si catastrophique qu'on nous le répète. Bush n'est peut-être pas général, mais on sait ce qu'il vaut. Ce Clinton, je ne lui fais pas confiance. J'ai peut-être tort, mais le diable qu'on connaît...»

C'est bizarre, mais aucun des deux n'a évoqué Perot. C'est à croire qu'ils n'aiment pas la télévision. C'est à croire surtout que pour les dizaines de Mark et Jennifer qui pullulent dans la région, cette campagne électorale — où des débats de fond devaient offrir des options claires sur l'avenir de ce pays — risque de déboucher sur un sentiment d'impuissance et de frustration. Impuissance de constater que le candidat qui émergera risque de n'être qu'un président par défaut. Frustration, en bout de ligne, de voir s'évanouir les changements attendus.

D'où cette espèce d'indécision angoissante qui tiraille les électeurs et perturbe les sondages. Il est vrai — et le déroulement de la campagne, hier, n'a pas dérogé aux habitudes — que le ton, le style adopté par les candidats, a ramené les thèmes fondamentaux de l'enjeu électoral à une dimension anecdotique. Entre Clinton qui nous raconte que le temps est venu d'effectuer des changements majeurs pour relancer les États-Unis et Bush qui affirme qu'il est en meilleure position pour justifier la confiance des Américains face aux changements, les insultes ont gommé les véritables options des deux principaux candidats et placent les électeurs devant des choix contradictoires.

Pourtant les arrière-pensées — surtout sur les perspectives économiques — vont peser lourd mardi prochain.

D'abord sur la question des taxes. Dès qu'on a dépassé le fameux «Read my lips: No» (Lisez mes lèvres: il n'y aura pas de taxes), il va falloir se rabattre sur les programmes officiels des candidats. Là, théoriquement, le choix est clair: c'est Bush. Clinton a clairement annoncé, en effet, qu'il taxera les revenus supérieurs à 200 000 dollars. Quant à Perot, en plus de frapper la classe moyenne à revenus élevés, il compte tirer des revenus sur l'essence, les cigarettes... Bush — qui jure les grands dieux que jamais plus il ne cédera à cette facilité — a eu beau jeu pour agiter l'épouvantail traditionnel des démocrates enragés à taxer pour dépenser inutilement.

Sur les emplois à créer, Clinton mène la danse en promettant la manne de plus de 8 millions d'emplois. Bush, de son côté, dans ses prévisions, n'espère que 500 000. Sur ce thème, Perot s'est réfugié dans le vague et demande une confiance absolue.

Sur le déficit, Perot coiffe les deux principaux candidats. Ses cours télévisés sur ce sujet ont, paraît-il, appris aux Américains plus qu'ils n'ont pu le faire à l'école. Du coup, Clinton lui a fait des offres.

Mais le malheur — comme le soutiennent Ross LaRoe et John Pool, deux économistes de Columbus — c'est qu'il est impossible en même temps de couper les taxes, de créer des emplois et d'éliminer le déficit. Alors l'idéal serait d'avoir trois présidents...

C'est peut-être pourquoi, mardi prochain, des dizaines de Mark et de Jennifer vont plutôt faire parler leurs tripes qu'un choix raisonné. En attendant, à moins d'événement majeur, pour la grande majorité des Américains, la victoire d'un des candidats risque de se concrétiser surtout en constat de résignation. □

La quotidienne à trois chiffres 236
Tirage d'hier à quatre chiffres 4483

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h30 à 17h30	
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



DIMANCHE 1er NOVEMBRE 1992 44-7-01

La Presse présente

la famille Mailhot

au SALON INTERNATIONAL
TOURISME
VOYAGES



Après six ans en mer autour du monde, la famille Mailhot débarque au Salon international tourisme voyages. Pendant 3 jours, au stand 817, le public est invité à les rencontrer. À la Place d'animation, vendredi à 19 h 30 et dimanche à 15 h 00, ils raconteront leur passionnante expérience.

PLACE AU VOYAGE
PLACE BONAVENTURE
DU 30 OCTOBRE
AU 1er
NOVEMBRE
1992

Le tarif du train Montréal-Rigaud fait plus que doubler

GILLES PAQUIN

Les usagers du train de banlieue Montréal-Rigaud de l'extérieur du territoire de la CUM subiront un choc lundi lorsqu'ils devront déboursier plus du double du tarif actuel pour obtenir un laissez-passer mensuel.

En effet, le tarif fera un bond de 67 \$ à 158 \$ dès le début de la semaine pour les usagers de la ligne Montréal-Rigaud provenant des municipalités situées au delà de Ste-Anne-de-Bellevue. Ce tarif ne comprend pas l'accès aux autobus et au métro de la CTCUM.

«Québec et Ottawa ont injecté 100 \$ millions depuis un an pour moderniser cette ligne et inciter les gens à prendre le train. Il est assez désolant de voir une

hausse excessive des tarifs remettre cela en cause», a déclaré à *La Presse* le président de Transport 2000, M. Guy Chartrand.

En fait, le ministre des Transports du Québec, Sam Elkas, a décidé il y a environ un an de subventionner le service Montréal-Rigaud pour décongestionner la circulation dans ce secteur le temps d'y effectuer d'importants travaux routiers.

Les travaux étant terminés, les tarifs reviennent à ce qu'ils étaient autrefois pour les citoyens de l'Île Perrot, Pincourt, Dorion, Hudson et Rigaud à expliqué un porte-parole de la CTCUM, le transporteur qui assure cette liaison. Ces municipalités de l'extérieur de la Communauté urbaine refusent de contribuer

aux frais d'exploitation de la ligne, a-t-il dit.

Lorsqu'il a accordé la subvention, l'année dernière, M. Elkas s'est engagé à trouver une solution à long terme pour maintenir les tarifs à un niveau raisonnable, mais aucune mesure n'a encore été annoncée. Des fonctionnaires du ministère ont cependant rencontré les maires de la région la semaine dernière pour discuter de la question.

Selon le maire de Vaudreuil, Monique Richardson, le ministre des Transports a proposé aux municipalités de prendre la relève du Québec en faisant miroiter la possibilité de leur verser de nouvelles subventions.

«La proposition était floue en ce qui a trait aux subventions, mais on nous a prévenu que le maintien des tarifs ré-

duits risquait de nous coûter environ 400 000 \$ dès la première année», a confié Mme Richardson.

Toutes les municipalités ont donc refusé de s'engager avant d'obtenir des données précises et de savoir si les études de Québec démontraient qu'il existait bel et bien un besoin de ce service au delà de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Avant la réduction des tarifs seulement une centaine de personnes utilisaient quotidiennement cette ligne pour se rendre à l'extérieur du territoire de la CUM, mais ce nombre est passé à 400 par jour depuis un an.

Les municipalités

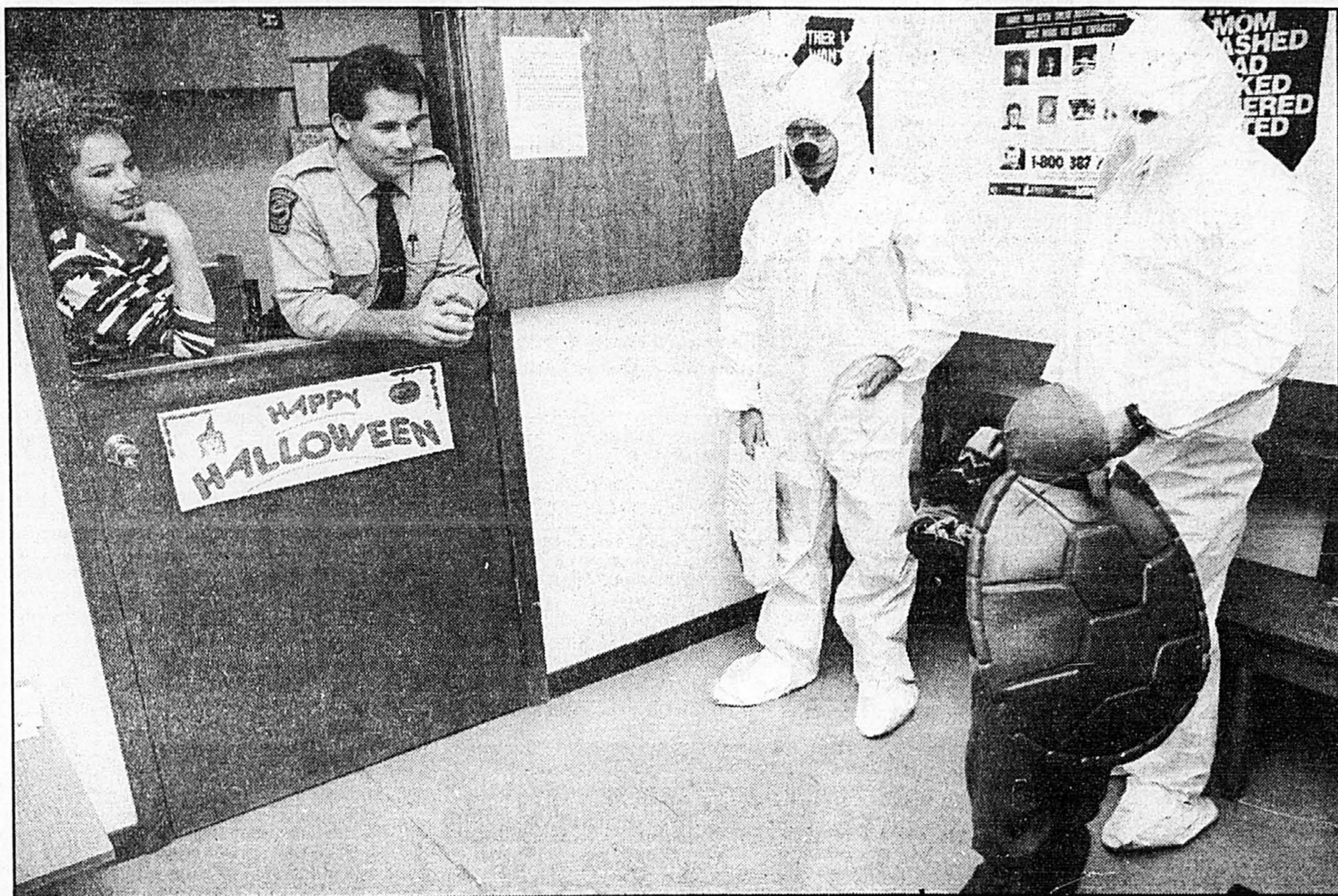
Au cabinet de M. Elkas, on prétend que les municipalités ne manifestent aucun intérêt pour maintenir le service. Il

ne peut y avoir de solution à long terme sans appui de leur part soulignent les fonctionnaires.

«Les maires ont longuement refusé de nous rencontrer pour en discuter et ils ont finalement accepté cette semaine parce que nous avons insisté», a affirmé Andrea Payne, l'attachée de presse du ministre.

Pendant que se poursuit le dialogue de sourd avec les municipalités, le ministre des Transports s'est récemment ouvert de sa volonté d'instaurer de nouveaux services de banlieues vers St-Jean-sur-Richelieu et Saint-Jérôme.

Il serait ironique que l'on développe de nouvelles lignes tout en laissant tomber celles qui existent déjà même si la clientèle augmente.



Les habitants de la réserve sont allés chercher des bonbons dans les locaux du service de police mohawk d'Akwesasne. Cette police pourra-t-elle accomplir un meilleur travail auprès de la communauté?

PHOTOS LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Soirée paisible à Akwesasne après le départ de la SQ

MARIE-FRANCE LÉGER
SAINT-RÉGIS

Hier soir, dans la réserve d'Akwesasne, les fêtes de l'Halloween n'ont pas renversé de voitures de patrouille ou incendié les locaux de la police. Les jeunes irréductibles masqués et en pantalons militaires se sont contentés de lancer quelques roches, des oeufs et des citrouilles pendant la soirée à des automobilistes qui s'aventuraient dans les rues de Saint-Régis.

Rien de comparable avec l'an dernier où des Mohawks avaient pris rudement à partie les agents de la Sûreté du Québec. «On ne saura pas pourquoi ça aura été si calme ce soir. Est-ce que c'est parce que la Sûreté du Québec est partie? Est-ce c'est parce que la communauté ne veut pas qu'on pense qu'elle ne peut pas se prendre en main?», se demandait hier

Brian David, membre du conseil de bande de la réserve, chargé du dossier de la police.

Hier soir, les voitures de la police américaine patrouillaient le territoire canadien de la réserve. Le service de police mohawk d'Akwesasne compte 14 agents et un chef intérimaire, l'inspecteur Ernie Houghton de la police provinciale de l'Ontario (OPP). A part la brigade d'Akwesasne, il reste deux policiers de la police ontarienne en poste dans l'île de Cornwall. La Gendarmerie royale (GRC) a déserté la réserve depuis longtemps; les derniers agents sont partis au mois de février.

«Je suis arrivé le 1er décembre dernier. Je partirai en mars quand on aura sélectionné mon remplaçant. Ce sera probablement un Mohawk, sûrement un Amérindien», a-t-il expliqué hier soir au cours d'entrevue dans son bureau. M. Houghton a été appelé pour établir une

politique cohérente et acquérir tout l'équipement nécessaire. Les 14 policiers, souligne-t-il, ne sont pas des Peacekeepers. «Ils sont assermentés. Ils ont les mêmes pouvoirs que des policiers québécois ou ontariens. Mon espoir, c'est que la communauté se responsabilise. Ils ont la chance de prouver qu'ils sont capables de s'organiser.»

Les Mohawks sont partagés

Le départ des derniers agents de la SQ s'est fait en douceur vendredi. Les Mohawks interrogés hier soir avaient des opinions partagées quant à la suite des événements. «Leur présence était une provocation», entendait-on. «Il était temps qu'ils s'en aillent. Nous pouvons assurer notre sécurité», a dit une caissière de dépanneur où les cartouches de cigarettes, à prix américains défiant toute concurrence, s'enlevaient comme des petits pains chauds.

Une cliente, qui voulait garder l'anonymat, n'était pas aussi catégorique. «Il faudra voir après ce soir (hier soir) si c'était une bonne idée qu'ils s'en aillent. La SQ faisait quand même du bon travail. Mais les Mohawks doivent aussi se prendre en main.»

Hier soir, les enfants mais aussi les parents étaient déguisés. Ils sonnaient aux portes des maisons qui rivalisaient de belles décorations et de couleurs. Même au poste de police, une affiche souhaitait une «Joyeuse Halloween» à tous. D'abord méfiant, un père de famille s'est ensuite laissé aller à donner son avis: «Je crois que les agents de la Sûreté du Québec auraient dû rester. Ils ont prévenu beaucoup de choses. Moi, j'habite du côté américain mais je sais ce qui se passe beaucoup de choses. L'an dernier, on a eu beaucoup de problèmes à l'Halloween», a-t-il indiqué en refusant de donner son nom.

L'abolition de milliers de postes de fonctionnaires amènera une diminution de la qualité des services

GILLES PAQUIN

L'abolition de milliers de postes de fonctionnaires fédéraux projetée par le gouvernement conservateur entrainera inévitablement une diminution de la qualité du service à la population, a déclaré hier la vice-présidente de l'Alliance de la fonction publique du Canada Johanne Hurens.

Elle réagissait ainsi aux propos tenus par le secrétaire d'État Robert de Cotret au cours d'un entretien avec *La Presse* plus tôt cette semaine. Ottawa entend

Vandalisme à la Plaza Alexis Nihon

Quelque 300 jeunes étudiants qui fréquentent le collège Dawson, se sont livrés tard vendredi soir à des actes de vandalisme à la Plaza Alexis Nihon ainsi que dans différentes stations de métro. Les jeunes venaient de se faire refuser l'accès à une danse organisée par le collège, la salle ne pouvant contenir que quelque 150 personnes. Au moins une personne a été blessée lors d'une bagarre qui a éclaté au métro McGill et deux autres ont été arrêtées. Les jeunes ont tenu les policiers en haleine durant une partie de la soirée se déplaçant par petit groupe.

faire plus avec moins en réduisant le nombre de ministères, de fonctionnaires et d'organismes fédéraux, disait le ministre.

«Ce ne sont pas de très bonnes nouvelles, mais je crois que le gouvernement tente de répondre au chef du Reform Party, Preston Manning, et qu'il prépare ainsi les prochaines élections», a noté Mme Hurens au cours d'une entrevue téléphonique.

Selon elle, l'initiative annoncée par Ottawa n'est pas une surprise puisque chacun sait depuis longtemps que le gouvernement veut transférer certains services aux provinces pour ensuite réduire ses paiements de transfert. C'est une manière de réduire ses dépenses et sa dette aux dépens des provinces, dit-elle.

«Ottawa forcera les provinces à faire des choix douloureux plutôt que de s'attaquer lui-même aux services à la population pour réduire son déficit», affirme Mme Hurens.

Même si les dirigeants du plus grand syndicat de fonctionnaires fédéraux au Canada étaient en état d'alerte depuis 1990, le véritable coup de semonce est venu peu après la dernière grève du secteur public, ajoute Mme Hurens.

Le sous-ministre Arthur Kroeger avait déjà prévenu que le gouvernement souhaitait réduire de moitié le nombre de ses fonctionnaires, mais au lendemain de la grève M. de Cotret a mis la machine en marche.

Le plan quinquennal conçu il y a un an prévoit, par exemple, la réduction du nombre de sous-ministres au ministère du Solliciteur général et une diminution des employés; la fusion de plusieurs autres ministères; la création d'un guichet unique pour tous les échanges d'argent avec la population et un autre en ce qui a trait aux transactions monétaires avec les provinces.

«En se livrant à un tel exercice, le gouvernement fait d'une pierre deux coups. Il fait le ménage parmi les fonctionnaires et élimine en même temps ceux qu'il a hérités du régime Trudeau pour imposer un changement de mentalité», affirme Mme Hurens.

D'après la vice-présidente de l'Alliance, la qualité du service à la population diminuera lorsque le gouvernement créera des guichets uniques pour desservir de nombreux ministères.

«Il arrive très souvent que les employés du ministère de la Santé et du Bien-être social aident les gens à remplir les formulaires leur donnant droit à des prestations. Avec la réduction du nombre d'employés et la disparition des spécialistes, cela ne sera plus possible», dit-elle.

Le guichet unique

À son avis, le guichet unique du gouvernement fédéral répondra aux besoins élémentaires de la population, comme le fait le guichet automatique des banques,

mais pour tout ce qui est un peu plus complexe il faudra attendre. Ce sera encore pire lorsque l'État émettra sa «carte intelligente», une réplique du système bancaire qui servira aux paiements aux citoyens tant pour l'assurance-chômage, les pensions que les autres services.

Cela se produit déjà avec la réduction, du nombre d'employés à l'Immigration, soutient Mme Hurens, les gens doivent se rendre au bureau à cinq heures du matin et faire la file une partie de la journée pour enfin être entendus le même jour.

Tout en se préparant à livrer bataille au gouvernement conservateur, Mme Hurens admet que la chose ne sera pas facile. L'employeur ne peut simplement mettre les gens à la porte, il peut par contre cesser de combler les postes de ceux qui quittent volontairement ou offrir des mutations à ceux qui détiennent des postes voués à disparaître.

Il est relativement facile de trouver un autre travail dans les grands centres administratifs tels Ottawa, Montréal ou Toronto, mais cela se complique dans les régions éloignées où les fonctionnaires sont peu nombreux. Si les fonctionnaires refusent de déménager cela pourrait finir en congédiement, dit-elle.

L'Alliance ne s'oppose pas à une réforme de la fonction publique si la qualité des services est maintenue de conclure Mme Hurens. Sinon, elle dénoncera la détérioration du service à la population et c'est elle qui tranchera le débat lors des prochaines élections.

L'EXPRESS DU MATIN

STATIONNEMENT OUVERT À NOTRE-DAME

Fermé il y a un an afin de permettre la réalisation de travaux d'agrandissement de l'unité d'urgence de l'hôpital Notre-Dame ainsi que la construction de trois étages sous-terrains, le stationnement des visiteurs de l'hôpital Notre-Dame situé sur la rue Plessis, sera ouvert de nouveau à compter de demain.

CARTES D'AFFAIRES POUR LE «RÊVE D'UN ENFANT»

Craig Shergold est âgé de 7 ans et est atteint d'un cancer en phase terminale. Craig n'a qu'un rêve: que son nom figure dans le Livre de records Guinness pour avoir amassé le plus grand nombre de cartes d'affaires. On peut aider Craig à réaliser son rêve en faisant parvenir sa carte d'affaires à Craig Shergold, aux soins de Children's Make a Wish Foundation, Perimeter Center East, Atlanta, GA, U.S.A. 30356.

CADAVRE D'UNE SEPTUAGÉNAIRE RETROUVÉ

La police de Rosemère a retrouvé hier en bordure de l'autoroute des Laurentides, le corps de la septuagénaire disparue vendredi du centre commercial Place Rosemère alors qu'elle y faisait des achats avec un proche. Une autopsie sera pratiquée lundi sur le cadavre de Mme Yvonne Leduc Lesage, 79 ans, afin de déterminer les circonstances exactes de la mort.

TENTATIVE DE MEURTRE À CHICOUTIMI

Un individu de 27 ans, Gilles Bonneau, a été victime d'une tentative de meurtre vendredi à Chicoutimi. Bonneau a reçu une décharge de fusil de calibre .12 à une cuisse et une autre à un bras. À l'intérieur du domicile, la police a découvert une importante quantité de drogue ainsi qu'une certaine somme d'argent. La police croit que Bonneau s'adonnait au commerce de la drogue et qu'il aurait été victime d'un règlement de comptes. Le blessé repose à l'hôpital et la police ne détient pour le moment aucun suspect dans cette affaire.

ACCIDENTS MORTELS

Trois personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec depuis le début du week-end. En Beauce, M. Michel Poulin, 28 ans, est mort après avoir perdu la maîtrise de son véhicule sur la route 204 entre Saint-Georges et Saint-Proper. Daniel Grandmaison, 35 ans, de Chicoutimi, a péri dans une collision frontale survenue au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Finalement, M. Guy Boisvert, 33 ans, de Saint-Elie d'Orford, en Estrie, est décédé dans un accident survenu à Bromptonville.

VOL QUALIFIÉ À LOUISEVILLE

Les policiers des crimes majeurs de la Sûreté du Québec en Mauricie, enquêtent présentement sur les circonstances entourant un important vol à main armée survenu vers les 16 h hier dans une résidence de Louiseville. Deux individus armés et portant cagoules ont fait irruption dans la maison puis menacé leur victime qu'ils ont ligotée avant de s'emparer d'une importante somme d'argent. Les deux suspects ont par la suite pris la fuite à bord d'une automobile.

DROITS DES HOMOSEXUELS: OTTAWA NE FERA PAS APPEL

Le gouvernement fédéral a décidé de ne pas en appeler d'un jugement controversé qui forcera le ministère de la Justice à ajouter une clause sur les droits des homosexuels à la Charte canadienne des droits. Le récent jugement autorise les homosexuels à utiliser la Charte des droits dans des causes de discrimination. Le ministère fédéral de la Justice n'en appellera pas de cette décision rendue par la Cour d'appel de l'Ontario en août dernier.



7^e Guide de vacances

L'HIVER AU SOLEIL

La Presse

publie le deuxième de trois publiereportages traitant des destinations ensoleillées à la mode cet hiver. Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans *La Presse*.

PUBLIREPORTAGE

Quelle chance
que vous
soyez abonné
à La Presse!

Si votre nom apparaît sur cette liste:

- M. Messier de Boucherville n° 222461M12
- M. Aznar de St-Hubert n° 224343A02
- M^{me} Lavergne de St-Hubert n° 224347L05
- M. Langlois de St-Lambert n° 224392L02
- M. Poitras de St-Lambert..... n° 224415P03
- M. Perron de Montréal..... n° 233070P00
- M. Laurendeau de St-Laurent..... n° 236101L00
- M^{me} Boilar de Chomedey n° 238754B01
- M. Langlois de Ste-Thérèse n° 243075L16
- M^{me} Pariseau de Rosemère n° 243114P03
- M^{me} Bélanger de Dorion..... n° 244014B05
- M^{me} Mercier de St-Hubert..... n° 264165M04
- M^{me} Hamelin de Brossard..... n° 264487H00
- M. Giroux de Lafontaine n° 266501G00
- M. Perron de Mercier..... n° 299094P02

VOUS GAGNEZ!

Un exemplaire dédié
du plus récent roman
d'Arlette Cousture
CES ENFANTS D'AILLEURS,

publié aux
Éditions Libre Expression
et en vente dans
toutes les librairies...



Quotidiennement, jusqu'au 1^{er} novembre 1992, nous publierons les noms de 15 abonnés, ceux-ci gagneront automatiquement le livre d'Arlette Cousture, offert par Libre Expression et La Presse.

La valeur totale des prix offerts est de 5 988\$. Le texte des règlements est disponible à La Presse.

Veillez accorder un délai de deux semaines pour la livraison de votre prix.

Nos fidèles abonnés

ont des avantages!

Abonnez-vous dès maintenant

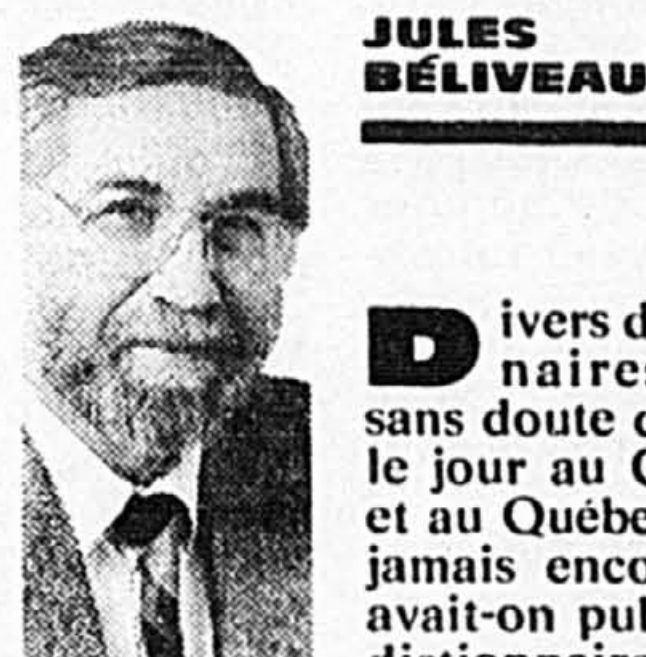
au 285-6911

La Presse

Libre Expression

Religion

Un premier dictionnaire théologique publié au Canada



JULES BÉLIVEAU

Divers dictionnaires ont sans doute déjà vu le jour au Canada et au Québec mais jamais encore n'y avait-on publié un dictionnaire théologique. Cette lacune vient d'être comblée avec la parution du *Dictionnaire de théologie fondamentale*, un ouvrage proprement monumental préparé sous la direction du jésuite canadien René Latourelle, avec la collaboration de près d'une centaine de théologiens et de théologiennes œuvrant dans 20 établissements universitaires et représentant 15 pays.

Le père Latourelle, qui est originaire de Montréal mais qui a passé la plus grande partie de sa vie adulte à Rome, où il a assumé des fonctions importantes à l'Université grégorienne et à la Congrégation pontificale pour l'éducation catholique, nous avait habitués à des oeuvres colossales: une de ses dernières réalisations, *Vatican II: bilan et perspectives*, 25 ans après, qui contient les signatures de 67 collaborateurs, a dû être publiée en trois volumes.

Cette fois, c'est en un seul volume — mais de près de 1600 pages — qu'a été publié par les Éditions Bellarmin et Le Cerf de Paris l'ouvrage du père Latourelle et de ses collaborateurs.

On trouve dans ce livre 222 articles groupés autour de 35 titres différents. Ces thèmes majeurs traitent notamment de l'histoire du salut, de la révélation et de sa crédibilité, de la christologie, des rapports entre Ancien et Nouveau Testament, du mystère pascal, de l'Évangile et de l'évangélisation. Plusieurs thèmes nouveaux sont abordés, dont l'inculturation, la théologie de la

DICIONNAIRE de THEOLOGIE FONDAMENTALE

Sous la direction de René Latourelle et Rino Filichella



Parce qu'il traite de théologie fondamentale, ce dictionnaire est aussi une première mondiale.

libération, le féminisme, le dialogue interreligieux et la hiérarchie des vérités.

Ce dictionnaire dont les éditions italienne, espagnole, anglaise et portugaise ont déjà été ou seront prochainement publiées, consacre également, sans aucune visée polémique mais dans un esprit d'ouverture et de service, un bon nombre de pages aux grandes religions qui sont le judaïsme, le bouddhisme, l'hindouisme et la foi musulmane.

Vendu au prix spécial de 99 \$

jusqu'au 31 décembre et ensuite au prix régulier de 120 \$, le *Dictionnaire de théologie fondamentale* n'est évidemment pas destiné à tous les publics. Le père Latourelle note dans son texte d'introduction que l'ouvrage s'adresse «aux étudiants des universités, des instituts supérieurs de science religieuse, aux formateurs, aux ouvriers de la pastorale; aux évêques, aux prêtres diocésains, aux laïcs, à tous ceux et à toutes celles qui sont avides de réflexion sur le sens ultime de la condition humaine».

UN CHAUFFEUR DE CAMION ORDONNE DIACRE

Le diocèse de Montréal ordonnera dans quelques semaines son 47^e diacre permanent francophone, M. Jean-Marie Champagne, qui est chauffeur de camion à la compagnie McGill Transport.

M. Champagne et son épouse Christiane, qui sont les parents de deux garçons, font partie de la communauté chrétienne Saint-Léopold, à Laval. Diplômés en animation pastorale du collège Marie-Victorin, ils ont mis sur pied dans leur ville Défi-Jeunesse-Myriam, un organisme visant à aider des jeunes adultes à approfondir leur foi et à devenir des témoins du message évangélique.

L'ordination de M. Champagne sera célébrée le 21 novembre à la paroisse Saint-Léopold de Laval, sous la présidence de Mgr Jude Saint-Antoine.

LES FILLES DE SAINT-PAUL: 40 ANS AU QUÉBEC

Elles sont arrivées à Montréal en même temps que la télévision: en 1952. Elles étaient quatre à s'amener cette année-là par bateau depuis l'Italie: Marie-Basile, Noémie, Edwidge et Daria.

Aujourd'hui, 40 ans plus tard, la communauté religieuse des Filles de Saint-Paul compte au Québec 18 membres qui, comme leurs devancières des années 50, se consacrent à leur mission évangélique par les moyens de communication sociale.

C'est ainsi que, au fil des années, les Filles de Saint-Paul du Québec sont parvenues à mettre sur pied, entre autres choses, une maison d'édition et deux librairies: les Éditions Paulines et les Librairies des Éditions Paulines de Montréal et de Saint-Jérôme.

Au cours d'une fête récente organisée pour célébrer leur anniversaire en compagnie d'un certain nombre d'amis, les Filles de Saint-Paul du Québec se sont remémoré plusieurs souvenirs. Elles se sont souvenu par exemple que six jeunes Québécoises se sont jointes au groupe des religieuses européennes dès la première année de l'existence de la communauté au Québec; elles se sont souvenu aussi qu'elles ont déjà fait beaucoup de porte-à-porte dans quelques quartiers de Montréal afin de rencontrer les gens et de leur offrir la Bible et d'autres livres religieux — ce qui leur a valu ce surnom de «soeurs de la Bible».

Les Filles de Saint-Paul du Québec ont évidemment fait beaucoup d'autres choses. Elles ont notamment envoyé des campagnes à Toronto, dans quelques pays d'Afrique et jusqu'au Pakistan. Et tout en conservant l'imprimé comme moyen d'évangélisation, elles se sont mises à l'enregistrement sonore et à l'audiovisuel.

Aujourd'hui, par exemple, à la librairie des Éditions Paulines de la rue Saint-Denis à Montréal, on trouve aussi bien des livres (22 000 titres répertoriés et 15 000 sur les rayons) que des centaines de disques compacts, de cassettes sonores et de vidéocassettes.

Galilée réhabilité

Jean-Paul II a réhabilité Galilée, hier, mais a souligné que l'Inquisition, qui avait condamné en 1633 pour avoir soutenu la thèse de la double rotation de la Terre, ne pouvait se fonder que sur les connaissances disponibles à l'époque.

Le pape, qui s'adressait aux savants et aux prix Nobel de l'Académie pontificale des sciences réunie en séance extraordinaire, a déclaré que l'erreur des théologiens d'alors était de «penser que la connaissance de la structure du monde physique était imposée par le sens littéral de l'Écriture sainte».

Galilée, alors âgé de 69 ans et malade, avait été condamné en 1633 pour avoir défendu la théorie de l'astronome polonais Nicolas Copernic, selon laquelle la Terre tourne sur elle-même et autour du Soleil. L'Inquisition le força à se rétracter.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant: **05739708**

Sinon, composez, à Montréal, le **251-8688** ou, sans frais, le **1 800 563-8688**.

CLUB Multipoints

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. 1991 Le Groupe Vidéotron Inc. "Tous droits réservés"

RÉSULTATS

lotto-québec

Le Mini Tirage du 92-10-30		Promo-Tal Tirage du 92-10-30		Le Quotidien Tirages du 92-10-26 au 92-10-31	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉRO DÉCOMPOSABLE	LOTS	3	4
802629	50 000 \$	3446424	1 000 000 \$	LUNDI	365 9062
02629	5 000 \$	446424	5 000 \$	MARDI	616 0356
2629	250 \$	46424	500 \$	MERCREDI	190 5652
629	25 \$	6424	100 \$	JEUDI	223 8511
29	5 \$	424	25 \$	VENDREDI	596 4483
80262	1 000 \$	24	5 \$	SAMEDI	236 4483
8026	100 \$				
802	10 \$				

Banco Tirage du 92-10-30						
1	9	10	12	16	18	22
24	25	28	36	37	42	48
49	50	55	58	60	61	
Prochain tirage: 92-10-31						

INTERPLUS Tirage du 92-10-30		T.V.A. le réseau des tirages	
NUMÉROS	LOTS	Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.	
483229	250 000 \$		
83229	2 500 \$		
3229	250 \$		
229	25 \$		
29	10 \$		

RÉSULTATS

lotto-québec

649 Tirage du 92-10-31		Banco Tirage du 92-10-31	
22	28 29 30 36 47	2	10 13 15 16
Numéro complémentaire: 16		18	20 33 34 36
Ventes totales: Prochain gros lot (approx.): Prochain tirage: 92-11-04		44	46 47 52 55
		57	63 67 68 69
		Prochain tirage: 92-11-02	

Extra Tirage du 92-10-31		SELECT Tirage du 92-10-31	
NUMÉROS	LOTS	18	27 28 36 40 42
865796	100 000 \$	Ventes totales: Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00\$	
65796	1 000 \$		
5796	250 \$		
796	50 \$		
96	10 \$		
6	2 \$		

T.V.A. le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

À BOUCHERVILLE ARRONDISSEMENT HISTORIQUE CROISSANT DU VIEUX VILLAGE

SEMI-DÉTACHÉ 118 900 \$

T.P.S. incluse*
T.V.Q. incluse*

- Terrain inclus*
- Infrastructure incluse 100 %
- *Informez-vous des conditions.

127, rue Duclos-Decelles (par le boul. Marie-Victorin)
Boucherville
Tél.: 641-1190

Utilisez vos REER.

5 ans de garantie APCHQ

L'industrie forestière connaît des années difficiles, mais l'avenir s'annonce radieux

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale
VILLE-MARIE

Le mot d'ordre de l'industrie forestière doit être l'investissement. Investissements pour des usines plus compétitives. Pour développer de nouveaux produits à valeur ajoutée et pallier à la raréfaction de la ressource. Investissements enfin pour réduire les coûts énergétiques et solutionner les problèmes environnementaux.

C'est pourquoi explique Frank Dottori, chez Tembec, nous avons investi 600 millions depuis cinq ou six ans. C'est aussi pourquoi nous avons injecté 15 millions l'an dernier dans l'achat de nouvelles technologies... De sorte que «si nous devons faire faillite un jour, et bien *we will dot it in style!* (nous le ferions avec élégance!)»

Le président du Groupe Tembec,

et président de l'Association canadienne des pâtes et papier (ACPP), M. Frank Dottori, a brossé, à l'issue du congrès du district de l'Outaouais de l'ACPP à Ville-Marie, un portrait à la fois rose et sombre de l'avenir de l'industrie forestière canadienne.

Les usines québécoises non compétitives de papier journal (47 p. cent de la production canadienne provient du Québec) ont déjà fermé leurs portes, a-t-il dit. C'est le prix qu'elles payent pour avoir négligé les investissements dans le passé.

Et l'industrie québécoise, estime-t-il, affrontera encore une quinzaine d'années de pénuries de matières premières. Conséquence du laxisme des gouvernements qui, jusqu'à l'instauration de la Loi 150 en 1987 (le nouveau régime forestier qui contraint à remplacer chaque arbre abattu sur terres publiques), «n'ont jamais forcé les compagnies à faire du reboisement». C'est pourquoi,

d'après le président de Tembec, les scieurs québécois ne récoltent plus que 20 p. cent de qualité sciage et 80 p. cent de bois à pâtes dans les feuillus, tandis que les résineux sont hors de prix, trop éloignés des usines.

Restent les coûts énergétiques, et nous continuerons notre «petite guerre» contre Hydro-Québec qui a haussé ses prix de 38 p. cent depuis 1984.

Mais la vraie question, a-t-il assuré, c'est le coût de l'argent, les taux d'intérêt. Il y a trois ans, Tembec payait 18 p. cent d'intérêt sur un emprunt de 300 millions pour construire l'usine Temboard. Pendant ce temps, au Japon, Mitsubishi ne payait que 3 p. cent sur un projet aussi de 300 millions.

Aujourd'hui, s'est-il réjoui, les gouvernements commencent à comprendre qu'il faut mettre l'accent sur les emplois et les taux d'intérêt. Un virage qui va permettre de profiter

de nos avantages comparatifs par rapport à l'étranger, aux plans technologiques et de la qualité de la main-d'oeuvre.

Mais nous affrontons des pays comme Taiwan, qui prévoit investir 300 milliards US dans les six prochaines années pour moderniser et créer des emplois.

«Le pire (les fermetures d'usines) est passé», a-t-il assuré. «Des 1995, l'industrie canadienne des pâtes et papiers va se retrouver en tête au niveau mondial pour la performance environnementale... devant le Japon ou la Corée, nos standards sont plus serrés que n'importe où.»

Nos gouvernements doivent comprendre, a-t-il dit, que l'industrie des pâtes et papier n'est pas une industrie du passé, mais une industrie de l'avenir. Nous représentons des ventes nettes de 20 milliards chaque année à l'étranger. Bien loin devant l'automobile ou l'agriculture.



Nathalie Petrowski

Question d'image

Il y en a qui tueraient leur mère pour aller au bal des orphelins. D'autres qui vendraient leur fille pour aller au bal des gays. C'est le cas de Claude Watters, candidat RCM dans le district de Saint-Jacques, où il y a une élection municipale partielle aujourd'hui même.

Cette semaine, le candidat du RCM, que je surnommerais volontiers *Barbe blanche* à cause de l'épaisse touffe à récurer qui part de son menton et lui arrive pratiquement au nombril, cette semaine donc, Claude Watters a déclaré à une assemblée de quartier que bien qu'il ne soit pas gay, sa fille elle, était lesbienne. «Et j'en suis fier», a-t-il tenu à préciser.

— Et ta soeur Claude? Est-ce vrai qu'elle danse la lambada chez les pygmées?

Claude Watters avait été invité, avec huit des douze autres candidats, à un débat organisé par une association de transsexuels inquiets de leur avenir. A leur place, j'aurais été carrément angoissé.

La circonscription de Saint-Jacques est un cas. Plus disparate que le Canada, plus distincte que le Québec, elle réunit dans la plus grande confusion idéologique le village gay, le quartier chinois, les chômeurs du Centre-Sud et les grosses légumes de Tropiques Nord et d'Habitat 67. Pour l'homogénéité, il faudra repasser. Pour le consensus social aussi, encore qu'il n'est un secret pour personne que le jour J, un candidat doit nécessairement avoir l'appui des gays pour se faire élire. Leur poids politique est incontournable. Ce sont eux qui ont appuyé Raymond Blain, mort du sida en mai dernier. Ils aimeraient bien élire à nouveau un des leurs.

Claude Watters a sauté sur l'occasion. Il lui manquait malheureusement une corde à son arc. Qu'à cela ne tienne. Ne pouvant se rabattre sur ses propres pratiques sexuelles plutôt catholiques, il a récupéré celles de sa fille. Un peu plus et il se trouvait un arrière-grand-oncle gay et un grand-mère sado-masochiste.

Mais il n'y a pas que *Barbe blanche* qui fait de la récupération dans Saint-Jacques. Sammy Forcillo, lui, change de discours comme de chemise. Devant Habitat 67, il se présente comme un administrateur municipal. Dans les soupes populaires du Centre-Sud, il est devenu un serveur public. Dans le quartier chinois, il parle chinois. Dans le village gay, il parle lampadaires. Ne lui reste plus qu'à parler poulet pour être complet.

Grégory Tutko, un autre candidat, a une personnalité encore plus compliquée. Educateur, environnementaliste et communicateur, Grégory est aussi un père gay. Remarquez la subtilité. Il n'est pas un père et un gay, mais un père gay. A croire que la paternité est un état tellement triste qu'elle ne peut se suffire à elle-même.

Douglas Buckley-Couvrette lui, est indépendant et fier. Indépendant je comprends, mais fier? De quoi au juste? Impossible à savoir.

Quant à Gilles Bertrand, il est indépendant mais marié et père de trois enfants *gais*, mais dans le sens *joyeux* du mot. Gilles est un homme de terrain. Il travaillait jadis dans la police. Maintenant c'est la police qui travaille pour lui.

J'ai toujours su que la politique n'était pas très nette et qu'elle poussait au déguisement et à la fraude intellectuelle. Curieusement, dans le district de Saint-Jacques elle atteint des sommets inégaux de transparence. L'aveu volontaire et la confession publique y sont devenus les promesses électorales d'hier. A croire que plus la vie privée est étalée, plus elle est un atout politique et une marque de respectabilité...

Je veux bien qu'on ne mente pas aux électeurs et qu'on ait le courage de ses convictions, sauf que, qu'est-ce que ça peut bien faire à l'électorat que la fille de Claude Watters soit lesbienne et le fils de Machin, pompier. L'important c'est que le candidat élu soit efficace, qu'il défende bien ses dossiers, non? A moins que l'image soit plus importante que tout. Auquel cas, je me présente illico dans Saint-Jacques. Je ne suis peut-être pas Chinoise, mais je peux vous assurer que Junior, mon fils de 18 mois, a les yeux bridés...

En parlant d'image, j'ai rencontré cette semaine, pas dans Saint-Jacques mais tout près de chez nous, une artiste «transfaciale», une madame qui veut changer de tête sans changer de sexe, une femme qui a donné son corps à l'art et qui passait à Montréal après avoir galéré à Québec dans un festival de performance.

Elle s'appelle Orlan, est née en France il y a 44 ans. Elle est à la performance-vidéo ce qu'Elizabeth Taylor est à la chirurgie plastique. Le mois prochain, *Art in America*, la bible des arts visuels américains, lui consacre huit pages. L'année dernière, la télé italienne l'a couronnée «femme la plus extraordinaire de France».

Pourquoi tout ce tapage? Parce que, depuis deux ans, Madame Orlan organise et orchestre des performances dans des blocs opératoires où le cobaye n'est nul autre qu'elle-même. Entourée d'un personnel chirurgical habillé chez Paco Rabane, de musiciens rappers, de réflecteurs et de caméras, Orlan se soumet aux terreurs de la chirurgie plastique pour le seul plaisir de voir son vieux visage disparaître et un nouveau lui succéder.

Orlan a commencé par se redessiner le portrait à l'ordinateur. Elle s'est donnée le front de la Joconde, les yeux de la déesse Diane, le nez de Psyché, la bouche d'Europa et le menton de Vénus, celui de Brian ne lui allant malheureusement pas...

Ne lui restait plus qu'à trouver le chirurgien assez fou pour se prêter à l'opération. Un chirurgien qui serait une sorte d'artiste de la mutilation.

— C'est rare, dit-elle. Tout ce que les chirurgiens savent faire sur les visages c'est de les tirer...

Elle dénicha finalement la perle rare. A défaut de le payer en espèces, elle lui refila ses propres croûtes.

Car Orlan est aussi peintre à ses heures. Peintre et philosophe.

Elle croit que les gens ont un rapport inutilement protectionniste à l'endroit de leur corps. Elle croit que les vieilles peurs ancestrales héritées des judéo-chrétiens, nous empêchent de devenir l'image que nous avons de nous-mêmes. Son art est une célébration de la transformation charnelle, de la mutation radicale et gratuite. S'il n'en tenait qu'à elle, d'ailleurs, elle s'arracherait tout bêtement le visage.

— Ne pensez pas que je fais ça pour la séduction ou pour me rajouter, m'a-t-elle dit d'une voix sévère.

— Mais pourquoi, alors?
— Pour changer mon image.
— Tiens, ça me dit quelque chose...

Il y en a qui vendent leur mère pour aller au bal des orphelins. D'autres qui vendent leur fille et d'autres encore qui vendent leur visage. De toute façon, ce sont toujours les autres qui paient...

FLORIDE

PHASE II
VOUS RÊVEZ D'UN CONDO AU SOLEIL ET D'UN SUPER INVESTISSEMENT à partir de 66 900 \$ US, phase I à partir de 99 900 \$ US, phase II
2 chambres, 2 salles de bains, plus de 1 100 pieds carrés incluant terrasse privée et 3 appareils ménagers, etc.

Situé sur le bord du lac Clear Lake à seulement un mille de l'Intracoastal et à deux milles des magnifiques plages de Palm Beach, à l'est de la 95 et à seulement 2 milles au nord du nouvel aéroport de

Palm Beach. Ce magnifique projet ultrasécuritaire de 96 condominiums est à distance de marche d'un golf d'un des plus grands centres commerciaux du sud de la Floride (ouvert 7 jours par semaine) du nouvel auditorium de Palm Beach et du camp d'entraînement des Expos.

FINANCEMENT disponible ou possibilité d'utiliser vos propres REER.

Aussi tennis, pavillon, piscine, salle d'exercice, terrasse et plus.

LAKE PLACE CONDOMINIUMS
WEST PALM BEACH FLORIDA
Floride 1-800-874-6801

SOIRÉES D'INFORMATIONS À 19 H 30
LUNDI 2 NOVEMBRE Montréal, Auberge Universel 5000, rue Sherbrooke Est
MARDI 3 NOVEMBRE Laval, Hôtel Sheraton 2440, autoroute des Laurentides
MERCREDI 4 NOVEMBRE Longueuil, Hôtel Holiday Inn, métro Longueuil

Dernière Journée

PLACE AU VOYAGE PLACE BONAVENTURE

DÉCOUVREZ
plus de 70 pays et des centaines de destinations en Europe, Afrique, Asie, Orient et en Amérique du Nord.

RENCONTREZ
des centaines de spécialistes du voyage venus de leur pays pour vous faire connaître leurs destinations.

ASSISTEZ
aux spectacles, conférences et vidéos qui vous feront traverser les cinq continents.

ÉCONOMISEZ
en profitant des super «spéciaux salon» offerts par les grossistes et des coupons rabais de 50 \$ acceptés par les agences de voyages.

DU 30 OCTOBRE AU 1er NOVEMBRE 1992

Un événement

Présenté par

**SALON INTERNATIONAL
TOURISME
VOYAGES**

Magazinez sur place votre prochaine destination soleil!

HEURES D'OUVERTURE
Vendredi 10 h à 22 h
Samedi 10 h à 22 h
Dimanche 10 h à 18 h

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Admission générale 8 \$
Étudiants et âge d'or 6 \$
Enfants de 6 à 12 ans 2,50 \$

Bonaventure

CFTM
CKAC73AM

CITE
107.3FM
ROCK + DÉTENTE

La Presse

Bilan de 160 ans de mairie à Montréal

En collaboration

Lorsque Jacques Viger est élu par les conseillers municipaux premier maire de Montréal, en 1833, la ville est majoritairement anglophone. Même s'il y eut alternance entre maires francophones et anglophones jusqu'en 1912, l'élément anglophone dominera en fait au conseil municipal jusqu'en 1880, alors que les conseillers francophones deviennent à leur tour majoritaires, reflétant ainsi les mouvements démographiques qui avantagèrent les francophones à compter de 1873.

De 1840 à 1873, Montréal est dirigée par une équipe d'hommes d'affaires car, à cette époque, le pouvoir politique est lié à la puissance financière. Des onze maires que couvre cette période, dix ont fait leur marque dans le commerce et l'industrie, à l'exception de Wolfred Nelson, qui était médecin. Peu instruits (huit maires sur 11 n'ont pas dépassé le niveau secondaire) et originaires de l'extérieur de la ville ou du pays pour leur très grande majorité, leur réussite en affaires a été durement gagnée et leur succès leur a ouvert les portes de la direction de la chose publique.

Ils entretiennent des liens étroits avec la politique provinciale ou fédérale et ils passent aisément d'un secteur à l'autre ou même cumulent divers postes.

Cette période est caractérisée par le développement du port et des chemins de fer, ainsi que par le début de l'industrialisation de la ville. Au cours de ces trente ans, la ville débordait largement les limites du Vieux-Montréal et les faubourgs s'étendent. Mais ce sont les quartiers du centre et de l'ouest qui bénéficieront davantage de nouvelles infrastructures, aqueduc et égout, rues macadamisées, etc.

La transition (1873-1914)

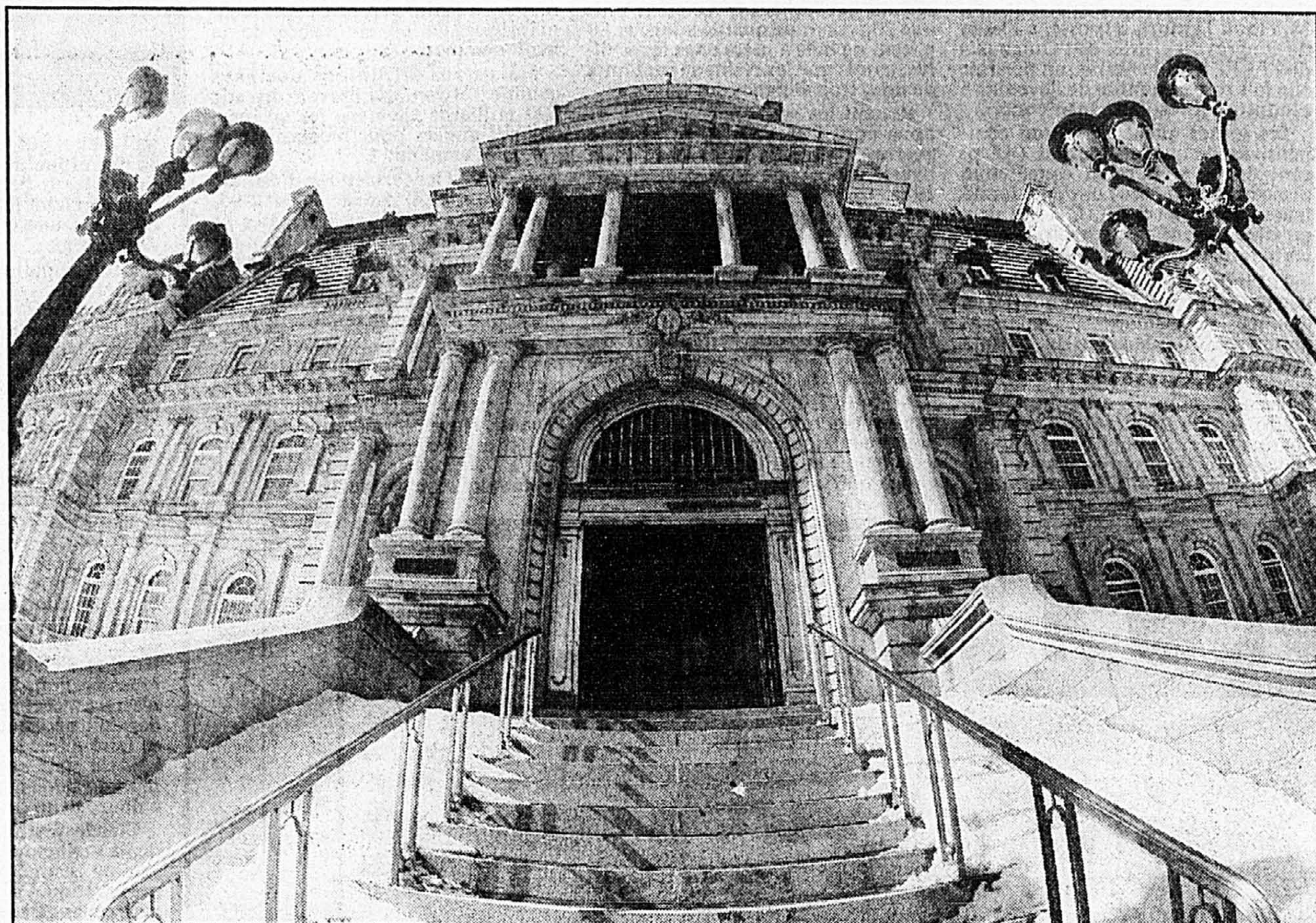
La période comprise entre 1873 et 1914 peut être considérée comme une ère de transition, alors que l'élément francophone accapare de plus en plus le contrôle de l'Hôtel de ville, ce qui bénéficiera aux quartiers de l'est et des nouvelles entités administratives annexées.

On constate que l'occupation des maires est plus diversifiée: ils se recrutent autant chez les professionnels (avocats, médecins, journalistes) que chez les financiers ou hommes d'affaires.

La prise de contrôle du conseil municipal par les francophones, avec tous les avantages que cela comporte (contrats, pots-de-vin, nominations), va soulever très rapidement de l'opposition du côté anglophone, sous la forme du mouvement réformiste qui dénonce le gonflement de la dette municipale et l'extravagance des travaux publics.

Mais comment arrêter le développement d'une ville qui se construit à pas de géant? Les élus francophones croient qu'ils peuvent financer les travaux d'infrastructure à même les nouveaux revenus engendrés par la hausse du rôle d'évaluation et par les emprunts.

Pour leur part, les réformistes, lorsqu'ils prendront le pouvoir, tenteront, en imposant un temps



d'arrêt à l'expansion des travaux publics et en assainissant les finances publiques (introduction des soumissions publiques), de professionnaliser la fonction publique municipale et d'améliorer l'hygiène publique. Toutefois, ils seront eux aussi critiqués pour leur manque d'efficacité et leur inaptitude à répondre aux besoins toujours plus criants pour de nouveaux services.

Aucun des deux groupes, populistes ou réformistes, n'osera s'attaquer de front au problème de la taxation municipale, dont le taux était ridiculement bas pour une ville en expansion constante (1,25 \$ à Montréal vs 1,75 \$ à Toronto). De plus, les réformistes échoueront dans leur tentative de municipaliser les services publics détenus par des monopoles comme le gaz, l'électricité, le transport en commun et certaines parties de l'aqueduc et qui coûtaient exagérément chers aux Montréalais.

L'absence de solution à ces problèmes fera qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale de nombreuses crises secouèrent les finances municipales, ce qui obligera le gouvernement provincial à imposer à quelques reprises sa tutelle sur l'administration municipale.

La période 1914-1992

Cette période coïncide avec la fin de l'alternance entre un maire anglophone et un maire francophone. Dorénavant, il n'y aura plus que des maires francophones à Montréal. Ceux-ci sont dans leur grande majorité issus des professions libérales, avocats, agents d'assurance, journalistes. Ils sont davantage populaires et doivent compter, depuis le milieu des années 1950, sur un

parti pour se faire élire. Les Camillien Houde et les Jean Drapeau marqueront plus que tout autre l'histoire de cette période.

C'est aussi pendant ces 80 ans que Montréal perdra peu à peu son titre de métropole économique et financière canadienne contre sa rivale, Toronto. Celle-ci amorcera sa remontée au lendemain de la Première Guerre mondiale en accaparant un plus fort pourcentage des investissements américains qui supplanteront dorénavant les investissements britanniques ou européens. Avec la canalisation de la Voie maritime du Saint-Laurent en 1959, le rôle de Toronto devient prédominant.

Montréal a traversé plus difficilement les années de crise économique, en raison de sa structure industrielle axée sur la construction et les transports. Camillien Houde prend fait et cause pour les démunis et la ville paye une part importante de l'aide aux chômeurs que les gouvernements supérieurs ne veulent pas assumer.

Pour cela, la ville doit recourir aux emprunts massifs, mais les institutions financières se font de plus en plus réticentes, si bien que l'administration municipale se verra dans l'obligation d'imposer une taxe de vente, un précédent au Québec. Et même avec ces revenus additionnels, Montréal ne pourra rembourser un emprunt venu à échéance en 1940, de sorte que Québec imposera à nouveau sa tutelle jusqu'en 1944.

Après la Seconde Guerre mondiale, Montréal poursuit son expansion mais, bientôt, elle ne dispose plus de territoire pour s'étendre, de sorte que ce sont les banlieues qui en profiteront.

À compter des années 1960, la Ville va plutôt mettre l'accent sur les grands projets de prestige à caractère international comme l'Exposition universelle de 1967 et les Jeux Olympiques de 1976. Enfin, dans les années 1980, l'administration municipale se préoccupera davantage de la qualité de vie des citoyens, par la valorisation des artères commerciales, la création de pistes cyclables, l'aménagement de nouvelles places et squares, etc. Mais, en même temps, on sent que Montréal se cherche un second souffle, de nouvelles ambitions à concrétiser. La désindustrialisation accélérée des dernières décennies constitue le principal défi que la ville aura à relever dans le futur.

Lente démocratisation

Le régime électoral municipal a été lent à se démocratiser. Lors de la première élection municipale, le 3 juin 1833, seuls 1300 hommes, propriétaires de biens immobiliers, avaient le droit de vote et à peine trois ou quatre contribuables par quartier élisent leur représentant à main levée. Le maire est choisi parmi les conseillers. À compter de 1852, il sera élu par l'ensemble des électeurs lors du scrutin qui se tient du 15 février au premier lundi de mars à l'hôtel de ville.

En 1860, les locataires obtiennent le droit de vote, mais à la condition d'avoir payé leurs taxes avant le 1^{er} janvier et d'avoir acquitté la corvée (impôt annuel d'un dollar pour qui ne paie que la taxe d'eau). Or, comme ils travaillent douze heures par jour et que les bureaux de vote n'ouvrent que pour une durée de huit heures, ils peuvent difficilement se prévaloir de ce droit.

Pour devenir maire, il fallait posséder des biens d'au moins 4000 \$, ce qui représentait à l'époque l'équivalent de dix années de salaire d'un ouvrier qualifié. En 1894, cette somme sera portée à 10 000 \$.

Il faudra attendre 1889 avant que ne soit introduit le scrutin secret, mesure déjà en vigueur au provincial depuis 1875. Les filles majeures et les veuves qui sont propriétaires obtiennent également le droit de vote. En 1899, les femmes locataires gagnent à leur tour ce privilège.

Après la mise en place d'une nouvelle forme de gouvernement municipal, en 1910, qui prévoyait l'élection de quatre commissaires (sorte de conseil d'administration) et une vingtaine de conseillers, on élimine tout obstacle à la qualité d'électeur et d'aspirant maire ou conseiller. La richesse n'est donc plus un handicap pour obtenir un poste électif sur la scène municipale.

Evolution accélérée

Mais la forme de gouvernement a continué à évoluer. Ainsi, après une mise en tutelle du gouvernement provincial, de 1918 à 1921, le nouveau conseil est formé de 35 membres qui se choisit un comité exécutif de cinq échevins, organe qui devient le véritable lieu de l'exercice du pouvoir.

La crise financière de 1940 ouvre au gouvernement provincial la porte à l'imposition d'une forme de gouvernement corporatiste, très à la mode vers la fin des années 1930. Le Conseil municipal regroupe 99 conseillers répartis en trois catégories égales en nombre: les conseillers de classe A, élus uniquement par les

propriétaires, les conseillers de classe B, élus par les propriétaires et les locataires, et les délégués de la classe C, nommés par treize associations patronales, syndicales et universitaires. Chacune des catégories désigne deux représentants pour former le Comité exécutif. Cette forme de gouvernement ne plait pas aux Montréalais et leur participation aux élections se situera entre 20 et 30 p. cent.

C'est aux élections municipales de 1954 qu'apparaît la première formation politique montrealaise, la Ligue d'Action civique qui réussit à faire élire son candidat à la mairie, Jean Drapeau. En 1957, cette habitude se répand et l'opposition regroupée dans un autre parti, le Ralliement du Grand Montréal, fera élire Sarto Fournier.

Entre-temps, en 1962, le modèle corporatiste de gouvernement municipal est aboli. Seuls les 45 conseillers choisis par l'ensemble des électeurs se joignent au Conseil municipal et cela pour une durée de quatre ans au lieu de trois. Le maire obtient de nouveaux pouvoirs en désignant le nom des élus qu'il veut voir siéger au Comité exécutif.

En 1978, le nombre de conseillers est porté à 54. Une loi régit maintenant le financement des partis politiques. Les corporations et les entreprises ne peuvent soutenir les partis locaux tandis que les contributions individuelles sont limitées.

Enfin, en 1980, une nouvelle loi impose aux partis municipaux un mode de fonctionnement similaire à celui qui régit les partis provinciaux. Notamment la reconnaissance du parti par le Directeur général des élections, la déclaration des intérêts financiers des candidats, la réglementation des dépenses électorales et le remboursement d'une partie des dépenses électorales.

Bref, la démocratie à Montréal se porte maintenant bien. Tout ce qui manque à la ville, c'est peut-être d'un Vérificateur général impartial, comme se sont dotés les gouvernements supérieurs afin de pointer du doigt les carences administratives. Cela viendra peut-être un jour!

FIN

Remerciements

Les auteurs de cette chronique qui a débuté en janvier dernier, Luc Desrosiers, Robert Comeau et Claude-V. Marsolais, tiennent à remercier *La Presse* d'avoir bien voulu ouvrir ses pages à l'histoire de nos dirigeants municipaux qui se sont succédés depuis plus d'un siècle et demi. Ils espèrent que les Montréalais auront découvert à travers la personnalité des 39 maires quelques parcelles d'un passé riche en événements. Ils remercient également la ville de Montréal pour l'aide apportée à cette entreprise.

FAMINE EN AFRIQUE

Faites parvenir votre contribution à:

1967 DÉVELOPPEMENT 1992

5633 Sherbrooke est. Montréal (QC), H1N 1A3
TÉL. (514) 257-8711

(Un reçu d'impôt vous sera envoyé sur demande)

Des milliers de Canadiens attendent le don d'un organe qui pourrait leur sauver la vie. La Fondation canadienne du rein vous incite fortement à signer une carte de don d'organes.

L'ascension des avocates est souvent ardue

Presse Canadienne

TORONTO

Le système de justice canadien est porteur de discrimination sexuelle et les avocates sont souvent bloquées dans leur ascension professionnelle à cause de cette discrimination, a affirmé le ministre de la Justice, Kim Campbell.

Plus de femmes devraient pouvoir accéder aux postes de juges, d'avocats, de fonctionnaires, de professeurs en droit, a expliqué Mme Campbell à une assistance de 175 avocats, lors d'une conférence de l'Association du Barreau canadien sur l'égalité des sexes.

«Il ne suffit pas d'ouvrir les portes de la profession aux femmes», a-t-elle lancé dans son allocution. «Nous devons nous assurer qu'elles ne sont pas confinées aux postes de départ, qu'elles accèdent à des postes-clé, franchissant cette frontière qu'elles ont du mal à traverser.»

Plusieurs avocates occupent effectivement des postes de départ durant plusieurs années, ajoute Paule Gauthier, présidente de l'Association du barreau.

Le barreau a formé un comité chargé de se pencher sur la question de l'égalité des sexes, l'an dernier, après avoir constaté qu'un nombre alarmant d'avocates quittaient la profession après seulement trois ans de pratique. Plusieurs d'entre elles se plaignaient de discrimination sexuelle, explique Mme Gauthier.

Ces avocates expliquaient qu'il leur était difficile de franchir «une certaine frontière», ce qui les empêchait d'occuper des postes décisionnels.

Le comité, institué avec la participation du



Kim Campbell

ministère fédéral de la Justice, tente de porter un regard sur le phénomène à la largeur du Canada, et projette de remettre un rapport en août prochain.

Kim Campbell a souligné que les femmes s'étaient taillé une place à la force du poignet dans la profession juridique.

Seulement quelques femmes étudiaient le droit dans les années 60, rappelle l'avocate canadienne la plus en vue. Les femmes forment aujourd'hui 50 p. cent de la clientèle étudiante dans les écoles de droit.

Kim Campbell et Paule Gauthier ont également fait leur part pour faire reconnaître les femmes dans la profession juridique. Mme Campbell est la première femme à avoir été nommée ministre de la Justice en 1990, alors que Mme Gauthier est devenue la première

femme à la tête du Barreau canadien, en août dernier.

Travail acharné

Le nombre croissant de femmes en droit et leur travail acharné pour arriver à la pratique du droit est inspirant, a déclaré Mme Campbell.

Mais les jeunes femmes qui accèdent à la profession ont besoin de modèles féminins, a-t-elle ajouté. L'absence de modèles de leur sexe leur envoie «un message profondément démoralisant, surtout aux jeunes».

«La présence des femmes — en cour, dans les cabinets — sensibilise les avocats à la présence féminine et détruit les mythes et stéréotypes qu'on entretient au sujet des femmes», a souligné le ministre.

Les femmes donnent une perspective nouvelle au droit, a ajouté Mme Campbell.

«Les femmes savent ce que c'est que de faire le même travail qu'un homme et d'être payées la moitié de leur salaire. Nous ne pouvons pas parler au nom de toutes les femmes, mais nous pouvons refléter certaines réalités vécues par les avocates.»

On doit admettre que la discrimination sexuelle existe dans la profession juridique avant de penser à s'y attaquer, croit Mme Campbell.

Elle espère également qu'elle a rassuré les avocates qui assistaient à son allocution. «Par ma présence, vous avez un partenaire au ministère de la Justice.»

Elle a parlé un long moment de son combat pour «une justice pour tous». Le système canadien doit être assez flexible et sensible pour que tous les Canadiens s'y reconnaissent, a-t-elle conclu.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHEQUES

A LA BIEN, 2e, balance vente, notaire Laberge Jour, 3097 729-4332
ARGENT sur titre, prêt sur drive, 1er, 2e, aucun frais d'ouverture de dossier. Service rapide, 259-4191.
80 000 \$ en 2e hypothèque, paye 10 % d'intérêt. Vente à bon prix, 655-2925 demandez Yvon.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

RECHERCHONS • • Associés ou accesseurs de vendre Solie de Quillès 24 allées, récemment construit, entièrement in-fornées. Capital: 150,000\$. C. Charest 498-4206
GOUVERNEMENT, prêts et subventions, petites entreprises nouvelles existantes, 728-0794 local 94.

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

RECHERCHONS • • Partenaire financier, actif ou passif. Nouveau concept domaine de la restauration. Capital requis 250,000\$. C. Charest, 498-4206

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

ASSOCIÉ DEMANDÉ(E) avec offre en diésel ou fonds de commerce à vendre. Garage rive-sud. info: 677-1110
POUR compléter capital de départ 300 000 \$ - bio-alimentaire. 514-737-9793, laissez message

715 SERVICES FINANCIERS

CITOYENS CANADIENS, prêts hypothécaires en Floride, pas de carte verte ou de visas. Prêts 80% de la valeur. Contacter Carole 305-480-4941.

717 SERVICES SPÉCIALISÉS

INCORPORATION 350 \$, prenez un rendez-vous. A. Legault, 717-4261

718 ARGENT DEMANDÉ

AI BESOIN argent 1er 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4332.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

Donnez généreusement LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL 1992 Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans **La Presse**

Sur la route, le médecin doit-il être traité comme l'ambulancier?

RAYMOND GERVAIS

Les médecins du Québec devraient avoir les mêmes privilèges routiers que les ambulanciers lorsqu'ils répondent à un appel d'urgence, soutient le docteur Peter Neumann, un pédiatre qui vient d'être condamné pour excès de vitesse.

Reconnu coupable récemment en Cour municipale de Pierrefonds et condamné à 135 \$ d'amende, le pédiatre de l'Hôpital Général du Lakeshore, qui répondait à un appel d'urgence au moment où un policier lui a collé une contravention, se rebiffe et a décidé de porter sa cause en appel devant la Cour supérieure.

Une croisade

De plus, le médecin de 61 ans part en croisade pour faire reconnaître par Québec les véhicules des médecins comme étant des véhicules d'urgence d'appoint par le législateur.

Selon lui, de telles législations existent déjà en Angleterre, en Allemagne, ainsi que dans plusieurs autres pays d'Europe.

Toute cette histoire remonte au matin du 21 janvier dernier. De garde à son domicile, le docteur Neumann a reçu un appel de l'infirmière chef du département de pédiatrie de l'Hôpital Général du Lakeshore au sujet d'un nouveau-né qui faisait des convulsions. Le poupon était né la veille par césarienne, quatre semaines avant terme.

À sa naissance, le bébé ne pesait que 4 livres et souffrait d'hypoglycémie, autrement dit qu'il avait un taux de sucre dans le sang plus bas que la normale.

Le médecin quitta donc en toute hâte son domicile de Dollard-des-Ormeaux pour se rendre au chevet du malade.

Chemin faisant et circulant à une vitesse de 62 km/h dans une zone de 30 km/h, le véhicule du médecin a été intercepté par un policier qui faisait une opération radar.

Le docteur Neumann affirme s'être aussitôt identifié comme médecin et précisé qu'il répondait à un appel d'urgence provenant de l'hôpital au sujet d'un nouveau-né. Le policier lui aurait alors répondu que lorsque les médecins se faisaient arrêter pour excès de vitesse qu'ils déclaraient toujours qu'ils répondaient à un



Le Dr. Peter Z. Neumann, pédiatre

appel d'urgence. Le médecin a protesté et aurait même demandé à l'agent de l'escorter jusqu'à l'hôpital.

Les vérifications

Toujours selon le pédiatre, le policier lui aurait répondu qu'il ne pouvait faire cela et aurait commencé à dresser la contravention après avoir fait les vérifications d'usage par radio auprès de la centrale d'information de la police de la CUM.

Le policier aurait mis quelque 35 minutes à effectuer ces vérifications et à rédiger la contravention, ainsi que les deux avis de 48 heures qu'il a remis au docteur Neumann. Un avis pour une vignette décolorée et un autre pour avoir présenté une preuve d'assurance défraîchie.

D'après le médecin, une directive de l'hôpital précise que le temps d'intervention d'un médecin répondant à un appel d'urgence concernant un patient dans l'état de l'enfant, ne doit jamais excéder 35 minutes et devrait, au contraire, être immédiat, puisqu'aucun autre médecin dans l'hôpital n'a la compétence pour prendre soin du nouveau-né malade.

Le docteur Neumann est finalement parvenu à l'hôpital, une heure après avoir été appelé.

«Heureusement que l'enfant n'était pas aussi malade que l'infirmière me le croyait, les conséquences auraient pu être dramatiques», a déclaré hier le médecin qui entend aller jusqu'au bout de cette affaire.

Selon lui, le policier aurait bien pu lui laisser le bénéfice du doute ou encore l'escorter jusqu'à l'hôpital et vérifier s'il disait la vérité.

Le chef du département de pédiatrie de l'Hôpital Général du Lakeshore, le docteur Michael Westwood, a d'ailleurs confirmé dans une lettre adressée au juge Philippe Clément de la Cour municipale de Pierrefonds que le pédiatre de garde était le seul médecin habilité à traiter un nouveau-né.

Les appuis

Le médecin a avoué hier à La Presse que ses connaissances en droit étaient très faibles et qu'il ne croyait pas que le témoignage de son chef de service aurait été nécessaire pour convaincre le juge du bien-fondé de sa démarche.

Depuis le moment de sa condamnation mardi dernier, le médecin a reçu le soutien de nombreux collègues qui vivent comme lui des situations semblables, en plus de recevoir de nombreux coups de téléphone de personnes qui trouvent révoltant que l'agent de police ait retenu durant 35 minutes un médecin qui se rendait au chevet d'un malade.

Le docteur Neumann fait par ailleurs circuler une pétition qui va dans le sens de sa proposition de reconnaître les véhicules des médecins comme étant des véhicules d'urgence d'appoint lorsque les médecins doivent se rendre rapidement à l'hôpital.

Par ailleurs, le directeur du service de police de la CUM, M. Pierre St-Germain, a fait savoir au cours du week-end qu'il examinerait avec soin la façon d'agir du policier qui a détenu durant plus de 30 minutes un médecin qui se dirigeait vers l'hôpital pour y traiter un bébé.

Le directeur St-Germain a précisé que, dans de tels cas, le principe directeur du service de police est de donner habituellement le bénéfice du doute au citoyen, surtout lorsque la vie d'un enfant peut en dépendre.

PUBLI-REPORTAGE

Pour un «divorce à l'amiable» réussi, consultez un notaire.

Envisager une rupture, ce n'est jamais facile. Souvent la décision ne se prend qu'après une longue période de déchirement, de remise en question et d'incertitude angoissante. Surtout quand des enfants sont issus du mariage...

Les époux sont de plus en plus nombreux à vouloir rompre leur union à l'amiable, avec le moins de heurts possibles, dans un climat favorisant l'entente.

Si vous êtes du nombre, votre notaire peut vous informer et vous conseiller sur les conséquences légales d'une séparation ou d'un divorce.

Conseiller traditionnel des familles, le notaire est un spécialiste du droit civil, incluant le droit matrimonial. Sa formation universitaire et son expérience des contrats en font un conseiller juridique hors pair. Il peut donc vous éclairer et vous guider dans le processus qui vous mènera à la séparation ou au divorce.

La séparation ou le divorce à l'amiable

Pour obtenir un jugement de séparation de corps ou de divorce, à l'amiable, il faut que les époux se soient préalablement entendus sur toutes les conséquences de leur séparation : garde des enfants, droits d'accès, pension alimentaire, partage du patrimoine familial, partage des biens, etc.

Votre notaire peut rédiger pour vous cette entente, que l'on appelle **projet d'accord**. C'est la pièce maîtresse qu'il suffira de soumettre ensuite au tribunal qui officialisera votre séparation ou votre divorce en l'entérinant.

Que devrait comporter le projet d'accord?

- Le projet d'accord règle toutes les questions découlant de la rupture de l'union. Par exemple :
- Qui gardera les enfants? Qui les prendra à Noël, ou pendant les vacances scolaires?
 - Qui paiera les frais de scolarité?
 - Qui continuera d'occuper la résidence familiale? Faudra-t-il plutôt la vendre?
 - Qui gardera les meubles?
 - Qui paiera les dettes communes?
 - Y aura-t-il une pension alimentaire?
- À quelle fréquence sera-t-elle versée? Pour combien de temps?

- Comment sera partagé le patrimoine familial?
- Quel sera l'impact sur les fonds de pension détenus par les conjoints?
- Quel est l'impact fiscal de la convention?

Les avantages

Les statistiques tendent à démontrer les effets bénéfiques, à court et à long terme, d'une séparation ou d'un divorce à l'amiable par opposition à un jugement obtenu dans un climat d'affrontement et dans la contestation.

Le processus à l'amiable permet, bien sûr, de raccourcir les délais. Les frais et honoraires juridiques sont moindres. Les pensions alimentaires seraient plus généreuses et leurs versements plus respectés. De plus, les enfants seraient moins meurtris par l'expérience quand leurs parents peuvent communiquer et s'entendre malgré leurs divergences de vues.

Le jugement ne fait ni gagnant ni perdant puisqu'il entérine le résultat de négociations et d'ententes adoptées et librement consenties par des gens responsables et soucieux de décider eux-mêmes de leur avenir.

Médiation familiale

Si des points d'interrogation se soulèvent sur un sujet particulier ou encore si les relations entre les conjoints se détériorent au point de rendre difficile la conclusion d'un accord sur les conséquences de la rupture, il est possible pour le couple de recourir à la médiation familiale.

Un grand nombre de notaires ont développé cette approche qui leur permet, comme tiers impartial, d'amener les conjoints à résoudre eux-mêmes leurs différends et à élaborer eux-mêmes une entente viable réglant, à leur satisfaction, les effets de la réorganisation familiale.

Le notaire, juriste de l'entente

Favorisant un climat d'entente, le notaire est le professionnel compétent tout indiqué pour vous aider à «réussir» votre séparation ou votre divorce.

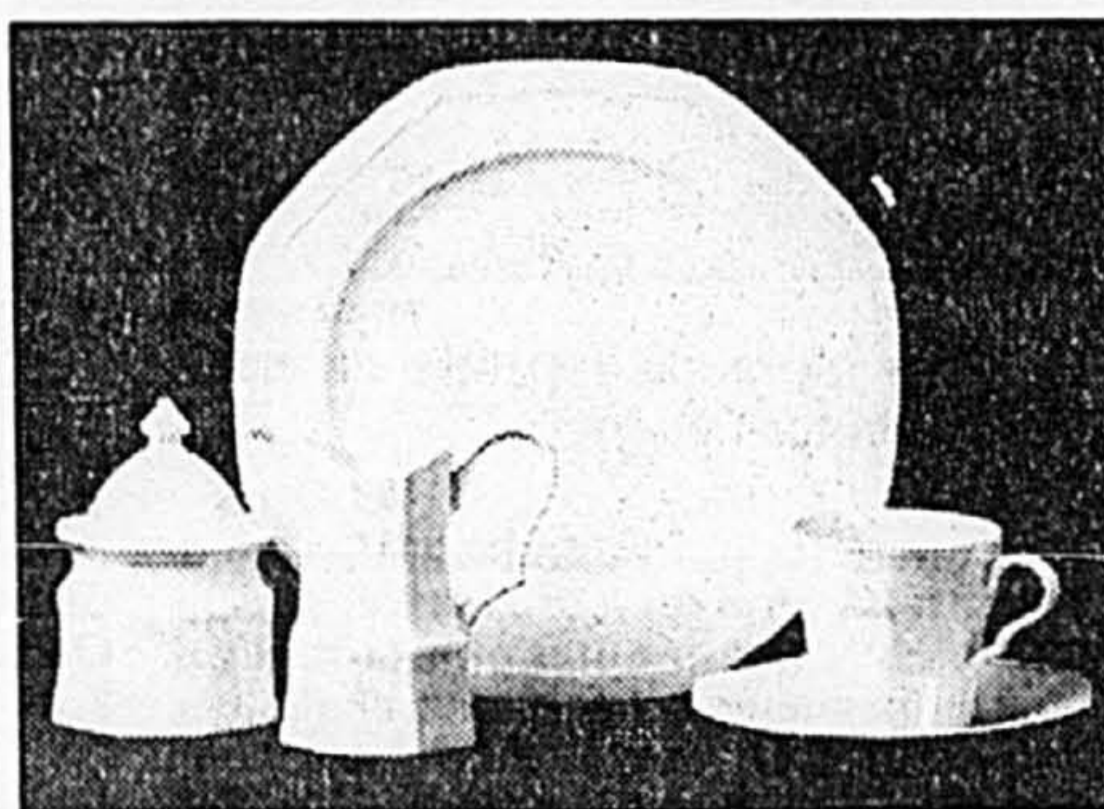
LE NOTAIRE
PARTENAIRE DE VOS PROJETS



AGORAPHOBIE
S'en libérer sereinement et avec succès
Pierre Dubuc, T.S., M.S.S.
Techniques de visualisation
Tél.: (514) 525-3709
(514) 227-7757

MAIGRIR SANS OBSESSION
RAYMONDE FORGET, B.Sc.O.T.
CONSULTATION PRIVÉE,
MOTIVATION-REPROGRAMMATION
(514) 273-0767

Nos prix sont imbattables! C'est garanti! Faites-en la comparaison!



ÉCONOMISEZ PLUS DE 50% sur des services en fine porcelaine Mikasa, Studio Nova, Christopher Stuart

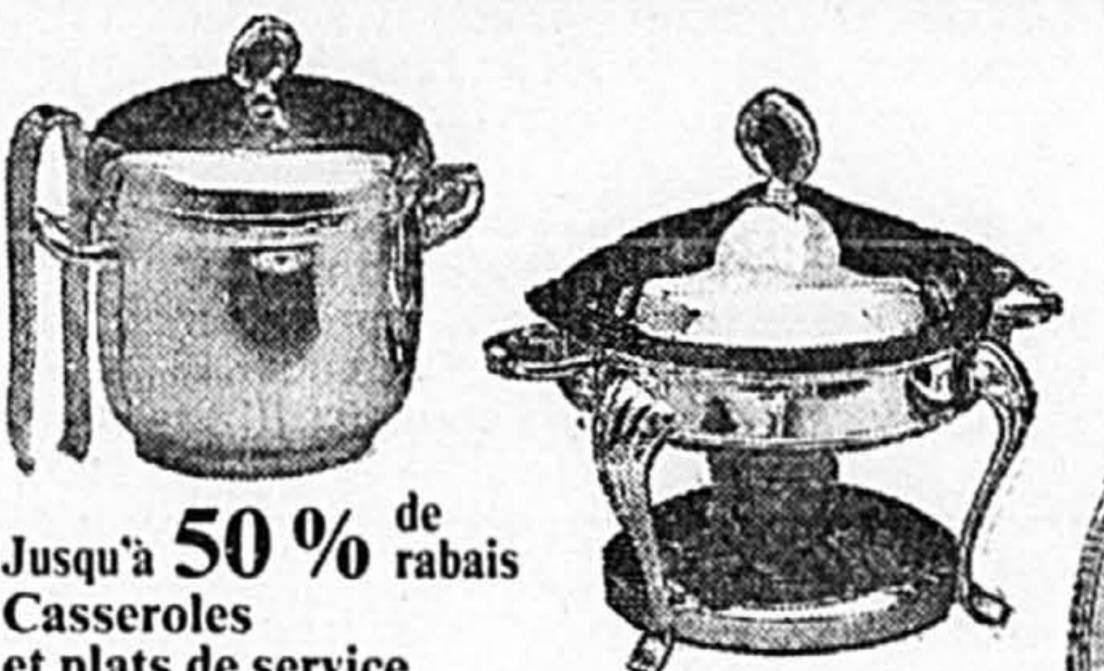
Ensemble «Maison Blanche»
20 pièces (service pour 4)
Prix cour. 135 \$
Solde 59,95 \$

Ensemble complémentaire
5 pièces Prix cour. 108 \$
Solde 47,99 \$

Choix de plus de 30 motifs.
Services 20 pièces allant au micro-ondes et au lave-vaisselle, à des prix variant de 59,95 \$ à 99,95 \$



WMF ACHAT SPÉCIAL
(Allemagne)
Coutellerie en acier inoxydable
18/8 40 pièces en boîte-cadeau (service pour 8)
Atlanta, Action, New York
Prix cour. 231 \$ Solde 99,95 \$
Reno, Artisan, Aspen
Prix cour. 247 \$ Solde 109,95 \$



Jusqu'à 50% de rabais
Casseroles et plats de service
plaqués argent
(doublure Pyrex)

	Prix cour.	Solde
A. Seau à glace et pinces	90 \$	44,99 \$
B. Faitout rond 1 pinte	75 \$	49,99 \$
C. Plateau rond 14 1/2"	25 \$	14,99 \$
D. Plat de service double, avec assiette à tarte Marinex en verre	45 \$	26,99 \$



ACHAT SPÉCIAL
Cadres pour photos
Nouveau Art Italian
(choix de 4 motifs faits à la main, en 3 dimensions)

3 1/2" x 5"	14,99 \$
5" x 7"	19,99 \$
8" x 10"	24,99 \$



55% de rabais

ACHAT SPÉCIAL
Verres classiques à prix incroyables. Soufflés et travaillés à la main
Motif Château

Gobelet (ensemble de 4) en boîte-cadeau	9,99 \$
Verre à vin (ensemble de 4) en boîte-cadeau	9,99 \$
Flûte (ensemble de 4) en boîte-cadeau	9,99 \$
Hi-Ball (ensemble de 12)	9,99 \$

Le Portofino est la plus belle et la plus luxueuse résidence de Montréal-Nord.

Occupation à compter du 1er mars 1993.

3 1/2 ou 4 1/2

3225, boul. Gouin Est
Tél.: 321-0880

Résidence pour personnes retraitées et semi-retraitées.
Salles communautaires, piscine, saunas, système de communication vidéo individuel, infirmière de service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, bureau de médecin, pharmacie, caisse populaire, restaurant, dépanneur, salon de coiffure.
Ouverture de 10 h à 17 h, 7 jours / sem
Nouveauté: Vitre "Super-glass" R-8.6 pour votre confort.



Résidence Yvon-Brunet
(Centre d'accueil Henri-Dunant)

Des recettes du bon vieux temps!

À l'occasion de l'ouverture prochaine de sa boulangerie, la Résidence Yvon-Brunet vous demande de lui faire parvenir des

recettes à l'ancienne de pains, muffins, gâteaux, galettes, etc.,

qui feront le régal de nos 191 résidentes et résidents.

La boulangerie sera située sur la « rue Principale » du centre, à côté de nombreux autres commerces : dépanneur-café, bureau de poste, salon de coiffure, taverne, garderie, etc.

La Résidence Yvon-Brunet est un centre d'accueil pour personnes âgées dont la démarche, globale et fondée sur une « Charte des droits et libertés de la personne âgée », accorde autant d'importance à l'aspect social qu'à l'aspect biologique du vieillissement.

Mettez la main à la pâte...

... envoyez vos recettes le plus tôt possible à la

RÉSIDENCE YVON-BRUNET
6250, avenue Newman
Montréal (Québec) H4E 4K4

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST
CENTRE ROCKLAND 341-7810 les promenades de la CATHÉDRALE Ste-Catherine et University 282-9525





Quand le motard s'en va-t-en guerre

L'affaire de la scission des Devil's Disciples, un redoutable gang de motards montréalais des années 70, est une des plus sanglantes de la chronique policière. Cette guerre intestine, qui semble n'avoir pris fin que faute de combattants, fit au moins 25 morts, dura presque une décennie et donna lieu à des actes de barbarie. Voilà une histoire absurde, pleine de bruit et de fureur, qui démontre après tant d'autres combien la violence règne dans le monde des trafiquants de drogue. Ces gens-là vivent dangereusement: s'il n'y a pas de drogués heureux, leurs fournisseurs ne nagent pas non plus dans la tranquillité d'esprit.

Rien ne va plus chez les Devil's Disciples



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

Sous la houlette de Sonny Barger, dans la Californie des années 50, le gang de motards des Hell's Angels se structure. Le modèle est ensuite repris partout en Amérique par des fanatiques de la Harley-Davidson, souvent sans feu ni lieu, qui vivent en marge, dans une espèce de fraternité machiste. Pour survivre, certains se livrent à des petits racketts: vol de motos, trafic de pièces d'automobile...

Dans les années 60, la jeunesse nord-américaine découvre la marijuana et le haschich. Les motards se font revendeurs puis, à mesure qu'ils s'enrichissent, importent et distribuent eux-mêmes les stupéfiants. Quand viendra le temps des drogues chimiques, certains en fabriqueront même.

Chez nous, au milieu des années 60, les motards ont pignon sur rue. À Montréal, règnent les Popeyes, qui s'affilient aux Hell's Angels en 1977, et leurs rivaux, les Devil's Disciples, un puissant clan craint de tous. Ce sont eux qui contrôlent la distribution de stupéfiants sur la rue Saint-Denis ou au square Saint-Louis, jadis refuge de poètes, d'artistes et de quelques clochards, devenu, depuis, le rendez-vous d'une faune en quête de paradis artificiels.

Au tournant des années 70, les Devil's Disciples contrôlent le lucratif marché des amphétamines, que ses nombreux consommateurs appellent «speed». Sous la conduite de son chef, un jeune homme qui se fait appeler Johnny Halliday par vénération pour le rocker français, la bande a même ses propres laboratoires où l'on fabrique la drogue que l'on n'écoule pas que sur le marché québécois ou ontarien mais aussi bien à Boston ou à New York. Les Disciples roulent sur l'or, ils tiennent la droge haute à leurs rivaux de toujours, les Popeyes. C'est trop beau pour durer.

Le diable est aux vaches

Début 1975, Johnny Halliday préside toujours aux destinées du gang, les frères Guy et Raymond Filion sont les seconds en titre. Halliday et Guy Filion finissent par se quereller à propos d'argent et du fonctionnement des opérations. Filion claque la porte, non sans emporter la caisse bien garnie de l'organisation — on parle de centaines de milliers de dollars —, et non sans entraîner à sa suite une partie de la bande.

Les choses n'en resteront pas là, bien sûr. Pas dans ce monde-là, où l'attentisme, on ne connaît pas. Un incident, qui survient à la Brasserie D'Iberville, dans le quartier de Rosemont, repaire de la bande depuis des lustres, va mettre le feu aux poudres. Les deux factions la fréquentent encore. Quelques jours après que la séparation soit consommée, Philippe Beerens, un garçon de 19 ans, frère à la ronde des menaces de mort à l'endroit de Halliday. Quelques jours plus tard, il est trouvé mort, le corps criblé de balles, dans une des retraites des dissidents, qui leur sert aussi de cache de speed. Le coup d'envoi d'un terrible match au finish est donné.

Quelques semaines passent, Halliday, son garde du corps Pierre McDuff et la compagne de celui-ci échappent de justesse à un attentat. Ils sont à leur chalet de Piedmont, dans les Laurentides, quand une bombe à la nitroglycérine, déposée au sous-sol, explose. Ils s'en tirent avec de légères blessures et n'ont heureusement pas le réflexe de sauter dans la voiture de Halliday: sous son capot, les tueurs ont posé une bombe reliée au système de démarrage...

Le 23 avril, soit trois jours plus tard, c'est au tour de Gilles Auger, du camp adverse. Sa luxueuse Cadillac saute, il s'en tire éborgné. Encore trois autres jours et son ami Claude Brabant, qui s'occupait surtout des ventes aux clients américains, y passe. Son cadavre est découvert en bordure d'une route de campagne.

Moins d'une semaine plus tard, le fondateur et ex-président du groupe, José Martindale, qui est resté fidèle à Halliday, échappe de justesse à la mort. Des enfants découvrent par hasard une bombe de fabrication artisanale placée sous les murs de sa maison. C'est la police qui désamorce l'engin.

Le 28 mai, Guy Filion, l'instigateur de la scission, rentre chez lui. Il stationne sa Cadillac, sa compagne le précède dans leur somptueuse résidence des Laurentides. Elle a à peine franchi le pas de la porte que des coups de feu éclatent, elle s'écroule, atteinte à la tête de plusieurs balles. Son compagnon a tout entendu, il court se tapir dans un fossé où les tueurs ne le trouveront pas.

Cinq mystérieuses disparitions

Quatorze jours plus tard, de jeunes sympathisants de Halliday vont payer cher cet attentat raté. Nous voilà de re-

Faire partie d'un gang de motards, dans les années 70, n'était pas de tout repos.



Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on ne s'ennuyait pas à la Brasserie D'Iberville.

tour à la Brasserie D'Iberville, le 11 juin au soir. Cinq garçons sont attablés, le plus jeune a 18 ans, le plus vieux 22.

Deux hommes font irruption dans la place. Selon un témoin, il s'agit de Guy Filion lui-même et de Gilles Forget, un compagnon des premiers jours. À la pointe du revolver, ils font sortir les cinq recrues du clan adverse et les forcent à monter dans la Cadillac de Filion, qui démarre en trombe. Une deuxième auto suit. On ne reverra jamais les jeunes hommes, ni vivants ni morts. Un informateur racontera éventuellement à la police qu'ils ont été tués à coups de pelle puis enterrés dans une fosse commune, dans une sablière de la banlieue de Montréal.

La réplique ne se fait pas attendre. Le lendemain soir, le même Forget est de retour à la Brasserie D'Iberville, en compagnie de Pierre Saint-Jean et de sa régulière, une adolescente de 16 ans, Renée Larose. Trois tueurs à gages surviennent bientôt, se dirigent à leur table et arrosent les deux hommes d'une pluie de balles.

Le trio est coffré dans les 24 heures, un témoin à charge prétend qu'ils ont bénéficié de la complicité du gérant et d'un serveur, et que Halliday a payé 35 000 \$ pour le job.

Témoin gênant

Renée Larose avait aussi assisté la veille à l'enlèvement des cinq garçons, elle fait une longue déposition à la police. Tout ça en fait un témoin gênant. Un mois après ces événements, elle ne donne plus signe de vie. Le jour de sa disparition, le 17 juillet, Yvon Saint-Pierre est exécuté, comme son ami Joseph Monotti une semaine plus tôt. Les observateurs mettent l'affaire sur le compte du clan des dissidents.

La Brasserie D'Iberville, une fois de plus: nous sommes le 25 juillet, le gé-

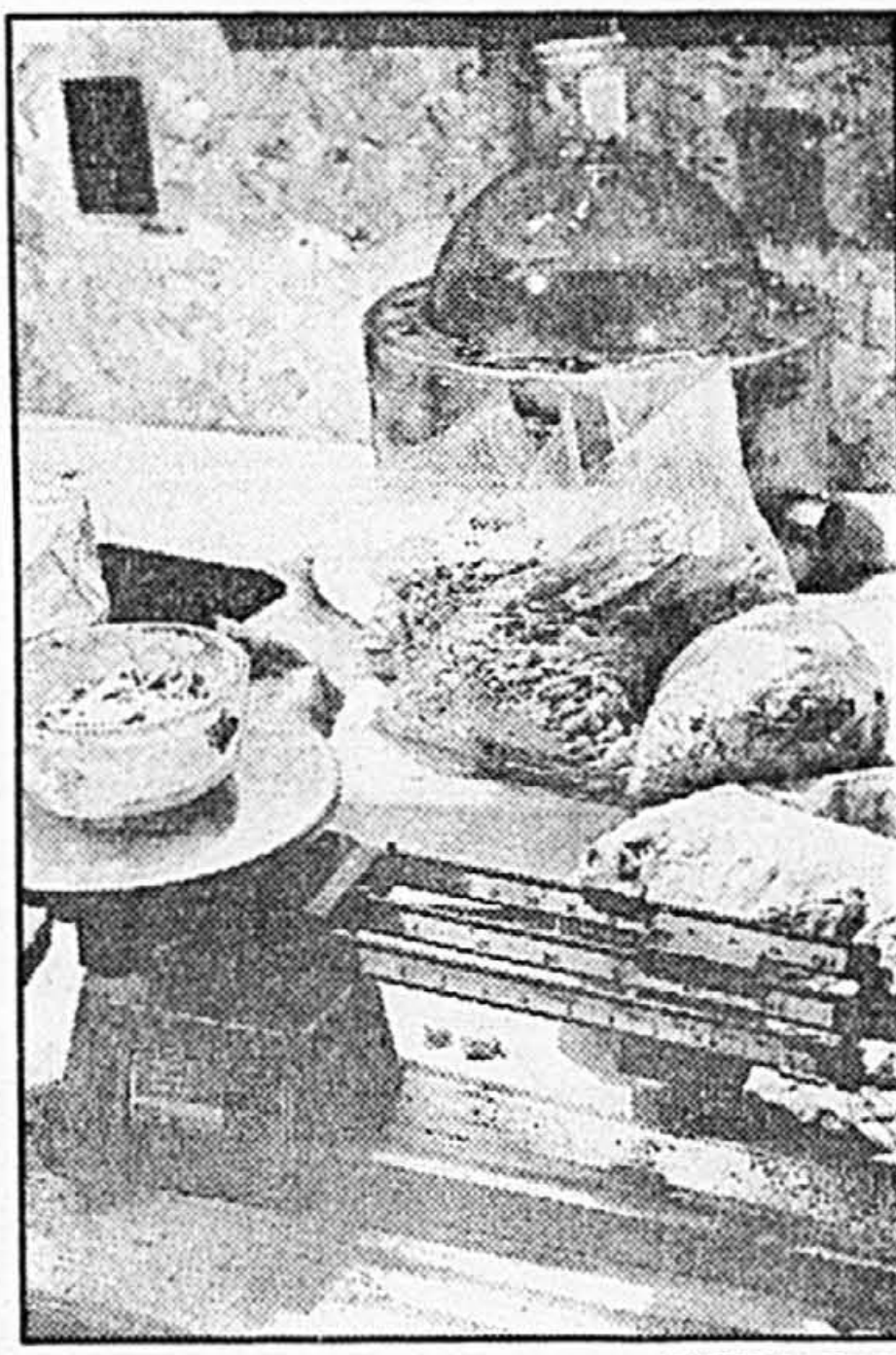


PHOTO LA PRESSE

Le laboratoire de «speed» de Halliday, à Pointe-Calumet.

rant ouvre les portes de l'établissement vers 8 h 10. Une serveuse arrive, puis le cuisinier. Vingt minutes plus tard, il y a déjà huit clients: il fait une chaleur à donner la soif. Surgissent trois inconnus qui, l'arme au poing, s'emparent des clés du gérant, poussent tout le monde dans les toilettes et, faute de matériel, ne menotent que cinq de leurs prisonniers.

Les minutes passent, l'un d'eux se risque à l'extérieur des toilettes. Il revient aussitôt, il a vu deux fils qui courent sur le sol, du bar à la cuisine puis au sous-sol. On va faire sauter l'endroit! Il ne

faut pas rester là, les compagnons d'infortune courent à la porte d'entrée, elle est verrouillée. Des chaises font voler sa vitre en éclats, les voilà tous sains et saufs sur le trottoir. Une formidable explosion se fait aussitôt entendre, qui les projette sur le sol. Le bar, les cuisines et les réserves de bière y passent. La Brasserie D'Iberville a vécu.

Le lendemain matin, vers 8 h 15, le bras droit de Halliday, Pierre McDuff, qui a échappé avec lui à l'attentat à la bombe de Piedmont, est en train de sortir sa Corvette de son garage quand survient une voiture qui lui barre le passage. Un homme en descend, s'approche et lui tire une balle de revolver en pleine figure. Cette fois, le compte de McDuff est bon...

Trois semaines plus tard, un autre intime de Halliday est tué à son tour dans des circonstances analogues. On dit de Jean-Guy Giguère qu'il aurait servi d'intermédiaire entre son ami et les tueurs qui ont abattu Forget et Saint-Jean à la Brasserie D'Iberville.

Main basse sur un labo de speed

La liste des victimes du conflit continue de s'allonger quand, le 16 février 1976, la police met la main au collet de celui qu'elle considère comme l'un des caïds canadiens du trafic de drogues. Dans un bungalow de Pointe-Calumet, à une quarantaine de milles de Montréal, les limiers de la Brigade des stupéfiants de la GRC mettent à jour un laboratoire clandestin de speed en pleine opération. Ils y trouvent 22 livres d'amphétamines fraîchement sorties des éprouvettes ainsi que des produits chimiques permettant d'en fabriquer pour 16 millions de dollars!

Johnny Halliday et cinq de ses complices sont coffrés. Depuis 1973, les agents fédéraux recherchent celui-ci

qui vit dans une clandestinité étanchée depuis que le feu est aux poudres chez les Disciples. Depuis ce moment, le trafic de speed a considérablement diminué, les belligérants étant trop occupés à guerroyer et à se cacher pour vaquer sérieusement à leurs affaires.

Les policiers étaient sur sa piste depuis plusieurs mois. On savait qu'il y avait un labo en opération depuis l'automne précédent. De surveillances en filatures, on est remonté jusqu'à lui. Pendant deux semaines, on a suivi un Halliday précautionneux et rusé. Quand il va à Pointe-Calumet, il laisse son auto dans le parking d'un hôtel et se rend à pied à destination. Il est très difficile de le suivre. Les policiers exercent une surveillance ininterrompue de toute la région, toutes ses voies d'accès sont discrètement épées.

La manœuvre finit par porter fruits. La veille du raid, on a réussi à suivre Halliday jusqu'à destination. Il n'en ressort que 24 heures plus tard. Pendant tout ce temps, ses surveillants demeurent tapis dans l'ombre. Il faut 18 heures pour mener à terme une production de speed, ils ont la conviction qu'un stock de drogue est prêt à être écoulé dans le milieu des motards. Le temps est venu d'intervenir...

Notre homme est sous les verrous mais ça barde toujours dans son monde. En août, le principal témoin à charge au procès des assassins de Forget et Saint-Jean, tués à la Brasserie D'Iberville, qui avait soutenu que Halliday avait commandité l'opération, est exécuté dans la brasserie dont il est le propriétaire.

En novembre 1976, Halliday passe aux aveux et se reconnaît coupable des accusations qui pèsent contre lui. Mais comme l'amphétamine n'est pas considérée comme une drogue dure mais qu'elle est plutôt classée «drogue contrôlée», il n'écope que de six ans d'emprisonnement.

Le point final?

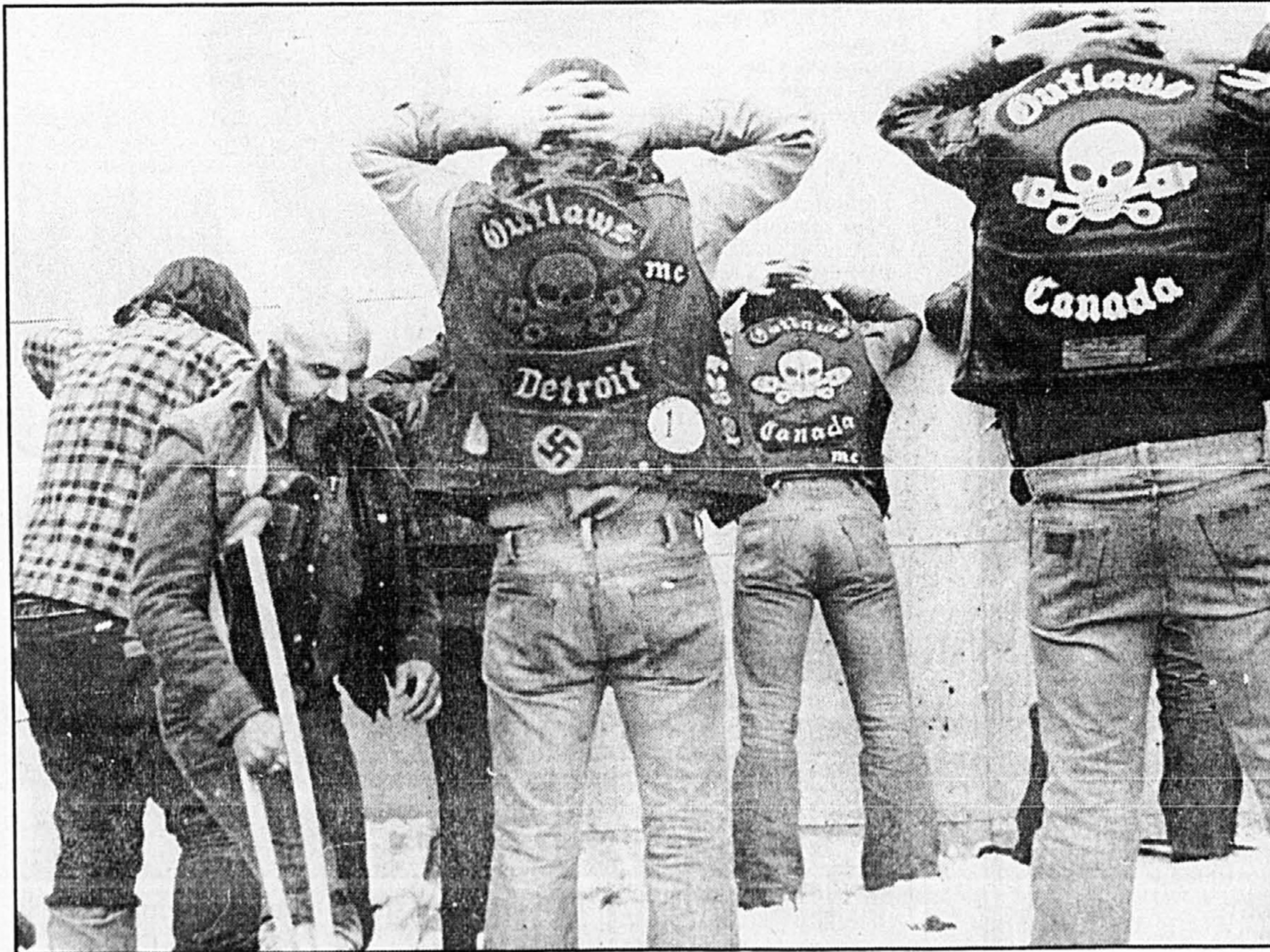
Avec le temps, les rancœurs s'estompent. En 1977, la guerre intestine des Devil's Disciples appartient presque à l'histoire. La bande s'est dissoute, certains de ses éléments se sont regroupés sous la bannière des Huns, qui ont pignon sur rue à Laval et qu'on dit fort actifs dans le commerce des drogues chimiques.

L'affaire refait épisodiquement surface. Comme en ce samedi 12 avril 1982. Ce matin-là, un garagiste d'Anjou, Roland Newberry, reçoit le téléphone d'une dame le priant de remorquer sa voiture en panne, qu'elle a abandonnée à quelques rues de là. Celui-ci s'y rend, la clé est dans le contact, il la tourne, une bombe explose, il n'en sort pas vivant. On apprendra le lendemain qu'il faisait jadis partie des Devil's Disciples et que, selon la police, son exécution était reliée à cette vieille histoire. Un autre ancien Disciple, André Forget, est abattu alors qu'il fait le plein de sa voiture dans une station-service montréalaise. Robert Labelle, un ex-président des Huns, est lui aussi liquidé.

L'épilogue, peut-on dire, survient à l'été 1985, plus de huit ans après le déclenchement des hostilités. Guy Filion, celui par qui tout est arrivé, vit toujours. Fini la Harley-Davidson et les gangs, il est président des Placements Mascoutains et des Placements Vega, il est aussi propriétaire d'une bijouterie et d'un restaurant, Le Dahlia, rue Saint-Hubert. Le 9 août, à l'heure du lunch, il est à lire le journal, derrière le comptoir, face à la porte. Il est méfiant, il tient à voir qui entre. Il y a peu de clients, quatre ou cinq aux tables, un autre au comptoir qui mange un steak et boit un verre de rouge. Celui-là vient depuis une semaine, le midi, et demande toujours la même chose. C'est la première fois que Filion y est aussi. Entre deux bouchées, l'inconnu dégage un pistolet muni d'un silencieux et tire presque à bout portant sur Filion. Celui-ci s'écroule, l'autre s'en approche et lui loge deux autres balles dans la tête. Du travail de professionnel. Il abandonne ensuite son arme, non sans avoir tiré en direction d'une serveuse qui se pointait à la porte des cuisines et qui a eu la vie sauve de justesse.

La victime, un colosse qui fait plus d'un mètre 80 et pèse plus de 150 kilos, s'accroche à la vie une semaine durant avant de rendre l'âme.

Son frère Raymond, qui avait pris ses distances par rapport aux deux factions rivales dès après la scission, est appelé à la morgue pour identifier le cadavre de son frère. Deux mois plus tard, il est en visite chez une de ses soeurs, en compagnie de ses deux jeunes enfants de cinq et sept ans. En fin d'après-midi, il va à sa voiture prendre des vêtements de rechange pour eux. Une voiture stationnée tout près, dont la conductrice est blonde, démarre aussitôt. Rendu à sa hauteur, un passager en descend et tire Raymond Filion à bout portant. Après plus de 25 meurtres, la querelle chez les ex-Devil's Disciples peut s'apaiser...



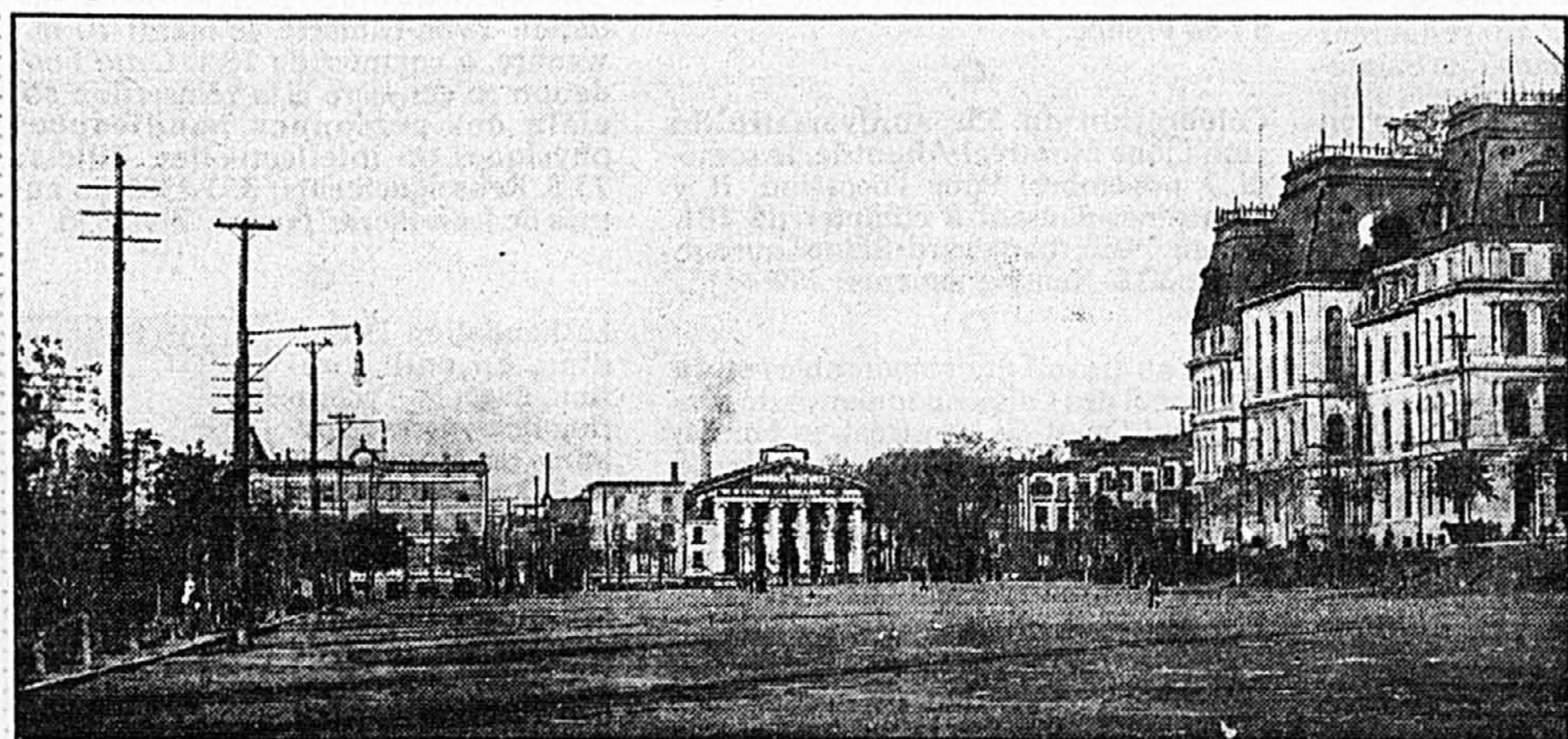
DIMANCHE PROCHAIN:
Le prisonnier de Duplessis

336

RENDEZ-VOUS 92

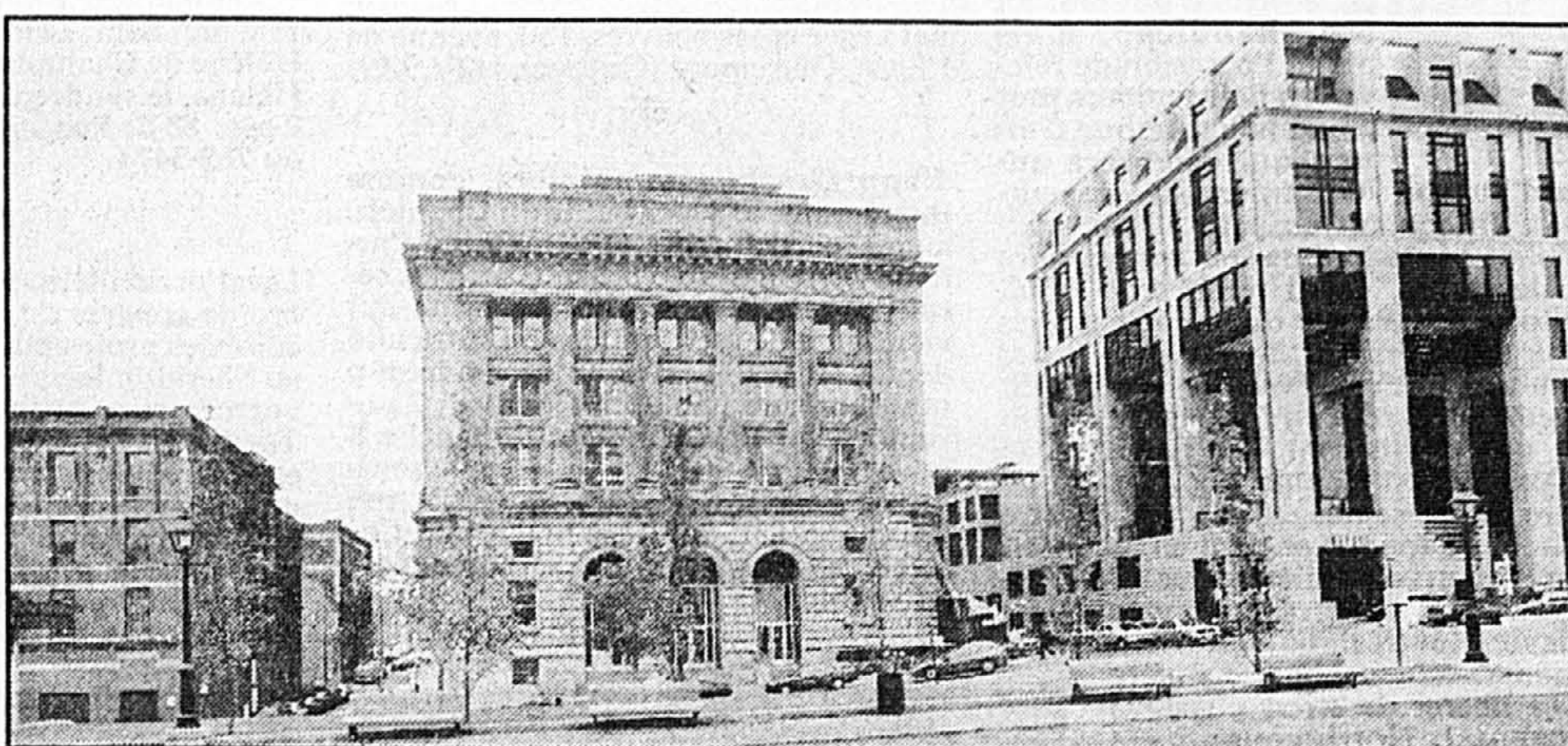
1992, 350^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

L'annexe de l'hôtel de ville



Cette photo montre le champ de Mars avant la construction de l'annexe. On aperçoit l'édifice Tuckett (à gauche), l'ancien temple religieux recyclé en manufacture et flanqué de bâtiments de trois étages et, à droite l'hôtel de ville de 1878.

PHOTOTHÈQUE La Presse



L'annexe de l'hôtel de ville aujourd'hui, flanquée de l'édifice Tuckett et du complexe Chaussegros-de-Léry.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse



GUY PINARD

On connaît plutôt l'édifice sous les noms de « Cour municipale » et de « quartier-général de la police », et ces deux noms apparaissent sur les deux faces où se trouvent les portes d'entrée. Peu de gens le connaissent sous le nom d'annexe de l'hôtel de ville, qu'il porte pourtant depuis sa construction.

Lors de l'inauguration de l'édifice le 16 janvier 1914, sa vocation était vraiment celle d'une annexe, car on l'avait construit pour désengorger l'hôtel de ville. Contrairement à l'annexe du vieux palais de justice, il ne jouxtait pas l'hôtel de ville; en revanche, il fut dès le départ relié à l'hôtel de ville par un tunnel qui passe sous les rues du Champ-de-Mars et Gosford.

L'annexe fut vite réservée aux « hommes de loi », juges et policiers, responsables de l'application des lois municipales et criminelles.

Depuis, la situation s'est encore détériorée puisque, malgré l'agrandissement de 1960 qui doublait la superficie de l'édifice, policiers, juges et judiciaires se retrouvent à nouveau à l'étroit, de sorte qu'il faudra tôt ou tard reloger ailleurs la Cour municipale. En septembre 1990, l'administration Doré-Fainstat annonça son intention de déménager la Cour municipale dans un nouvel édifice de 50 millions de dollars, mais ce projet a été reporté aux calendes grecques à cause de la situation financière difficile de la Ville de Montréal. Le même projet comprenait l'achat de l'annexe par la Communauté urbaine de Montréal pour y loger le quartier général de la police exclusivement.

La Cour municipale

Avant d'aller plus loin, il importe de faire un rapide portrait de la « Cour municipale ». Le premier appareil judiciaire constitué pour assurer la justice dans le cas de délits mineurs date de 1796 avec l'instauration des juges de paix. Ces derniers oeuvrèrent jusqu'en 1835 alors qu'ils furent remplacés par la « Cour du maire ». La « Cour du recorder », ancêtre direct de la « Cour municipale », fut instituée dans la toute première Charte de Montréal, en 1841. Elle conserva ce nom jusqu'en 1952, alors qu'on lui substitua celui de « Cour municipale ».

La Cour municipale a occupé quatre édifices. À ses débuts, la Cour du recorder logea dans un édifice aujourd'hui disparu de la place Jacques-Cartier. La cour déménagea à l'hôtel de ville dès la fin des travaux en 1878. La cour aménagea dans l'annexe de la rue Gosford en 1914, puis enfin dans l'agrandissement de la rue Bonsecours en 1960.

Un pâté de maisons huppées

Pendant le siècle qui a précédé la construction de l'annexe, le quadrilatère délimité par les rues Gosford, du Champ-de-Mars, Bonsecours et Saint-Louis était occupé en majeure partie par des maisons huppées construites après la démolition des fortifications de Montréal. D'ailleurs, toutes ces rues étaient à peine plus vieilles que les maisons elles-mêmes.

À l'extrémité ouest du quadrilatère, donc en bordure de la rue Gosford, le premier édifice fut construit en 1843 et 1844 selon des plans de l'architecte John Wells pour loger la « Gosford Street Congregational Church ». Cet édifice mesurait 50 pieds de front sur 80 de profondeur, et se singularisait par sa colonnade ionique en façade. On dit

en certains milieux que son extérieur et son intérieur ressemblaient à ceux des églises bâties selon les normes établies par Sir Christopher Wren après le « Grand incendie » de 1666 qui détruisit la ville de Londres.

La Gosford Street Congregational Church abandonna l'église dix ans plus tard. L'église était vacante depuis quelques mois quand survint l'incendie du 10 décembre 1856 qui détruisit la cathédrale Christ Church (alors située rue Notre-Dame, à l'est de la place d'Armes). Cet incendie força les Anglicans à se trouver un toit pendant la construction de leur nouvelle cathédrale de la rue Sainte-Catherine Ouest, inaugurée le 27 novembre 1859.

Une fois les Anglicans partis, ce fut au tour des membres de la Holy Trinity Church d'utiliser le temple à titre temporaire, pendant qu'on bâtissait leur nouvelle église, rue Saint-Denis, près de la rue Vitré (actuelle rue Viger), une église inaugurée le 17 septembre 1865.

De 1865 à l'été de 1870, l'église servit de chapelle pour la garnison impériale qui logeait dans les casernes militaires situées à proximité.

C'est un groupement de zouaves pontificaux du nom d'« Union Allet » qui le premier utilisa la salle à des fins théâtrales en y présentant une soirée dramatique et littéraire le 25 mai 1871. Cette « vocation » théâtrale dura jusqu'en 1880 sous différents noms: New Dominion Theatre, le Palais musical, le Royal Opera House et Debar's Opera House.

À partir de 1880 et jusqu'à la démolition de l'édifice en 1912, l'ancien temple religieux désaffecté hérita d'une troisième vocation, celle de l'industrie. De nombreuses entreprises y élirent domicile: la Baynes Carriage Co., qui fabriquait des harnais pour voitures; Andrew Brisset & Sons Importers, qui importait notamment de France les meilleurs Bordeaux, les cognacs, et les eaux minérales de marques Vichy et Contrexeville; Mokaso Mills; Theodore Lefebvre & Co. Ltd.; et autres.

La construction de l'édifice originel

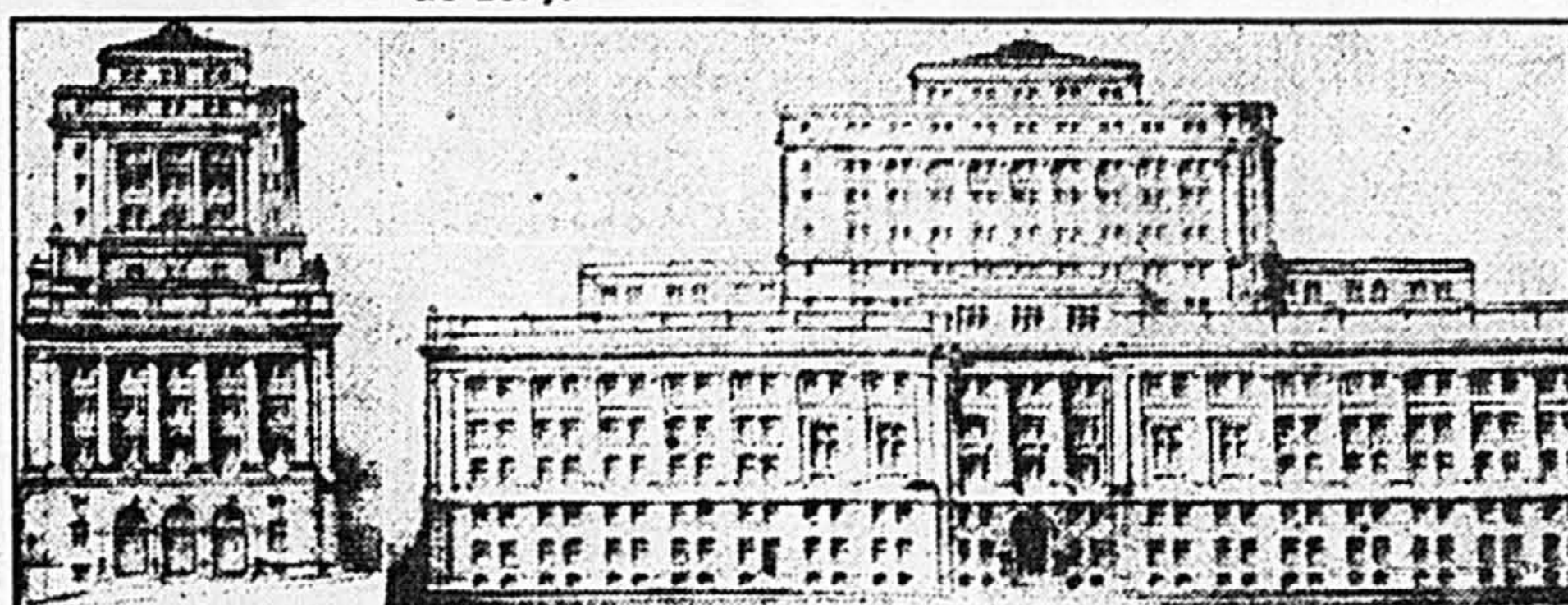
Le projet de construire un édifice pour loger le Service de police et la « Cour du recorder » n'était pas nouveau quand il fut élaboré en 1912. En effet, le 2 octobre 1893, la Ville avait décidé d'acheter de la Société Saint-Jean-Baptiste le quadrilatère délimité par les rues Bonsecours, Saint-Louis, Gosford et Craig (actuelle rue Saint-Antoine), où elle songeait à construire son « monument national ». La Ville changea d'idée, comme elle changera aussi d'idée en 1961 quand elle faillit payer 643 520 \$ pour acquérir l'édifice Tuckett, construit sur la partie ouest de ce quadrilatère.

La Ville jeta finalement son dévolu sur l'ancien temple religieux et les bâtiments adjacents, qu'elle fit démolir pour construire la moitié ouest du bâtiment, dessinée par le bureau d'architectes Marchand et Haskell. Le contrat fut accordé à l'entreprise générale Peter Lyall & Sons le 4 juin 1912, et la pierre angulaire fut posée le 7 octobre 1912. La construction dura à peine 18 mois puisque l'inauguration officielle eut lieu le 16 janvier 1914.

Cette partie de l'édifice comprend deux sous-sols, un rez-de-chaussée et quatre étages. La façade mesure 92 pieds de largeur, tandis que les murs longs atteignent 175,5 pieds rue du Champ-de-Mars, et 178,5 pieds rue Saint-Louis. À cause de l'importante dénivellation de 116 pouces de la rue du Champ-de-Mars à la rue Saint-Louis, la hauteur visible de l'édifice varie de 86,5 à 96 pieds au-dessus du niveau de la rue.

L'agrandissement

Le besoin d'espace additionnel incita

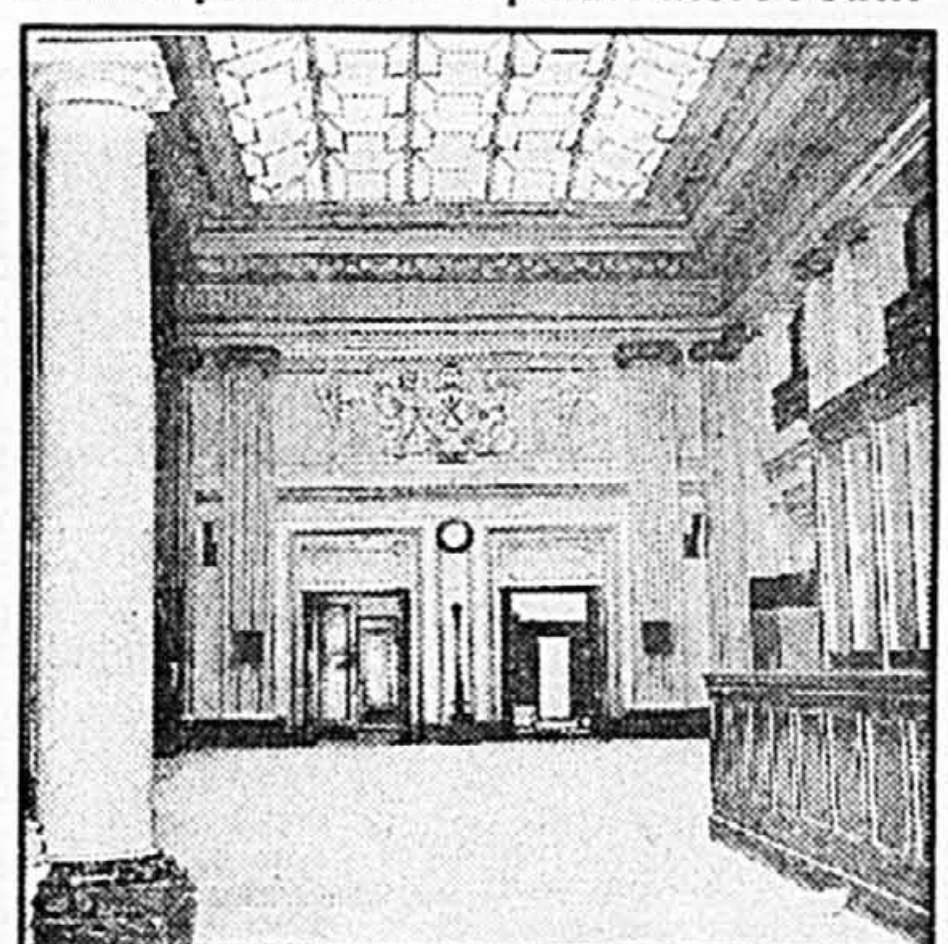


L'agrandissement de l'annexe proposé par les architectes Sawyer et Larose en novembre 1939.

PHOTOTHÈQUE La Presse

les architectes Ludger Lemieux et Paul M. Lemieux à soumettre, le 21 avril 1931, un projet d'annexe qui aurait été construit à l'est de l'hôtel de ville, donc sur l'emplacement de l'actuel édifice Chaussegros-de-Léry. Il s'agissait d'une tour d'une trentaine d'étages construite par paliers en ressaut, et qui rappelait l'édifice Empire State, à New York. Cette tour aurait été reliée à l'hôtel de ville par un passage couvert de style « château », avec échauquette, bâti au-dessus de la rue Gosford.

Le premier vrai projet d'agrandissement fut élaboré à partir de 1936. Selon une esquisse publiée dans *La Presse* du 14 novembre 1939, les architectes Joseph Sawyer et Eugène Larose préoyaient agrandir l'édifice en répétant dans la partie est du quadrilatère l'édifi-



Le hall d'entrée de l'annexe, rue Gosford

PHOTO RENÉ BÉNAUD, La Presse

ce déjà existant, et en construisant une tour centrale de sept étages dans le tiers central de l'ensemble. C'était un projet audacieux évalué à 1,4 million de dollars. À cette somme s'ajoutait le crédit de 99444,94 \$ voté par le Conseil pour l'acquisition des immeubles de la partie est du quadrilatère.

Les travaux devaient commencer dès après l'engagement des surveillants de travaux, les ingénieurs Roméo Valois et James Kearns, le 27 septembre 1939, mais ce ne fut pas le cas. De toute manière, l'expropriation des immeubles ne fut complétée que le 2 juin 1942 avec l'acquisition (au prix de 12909,80 \$) de la propriété de Mme Aboosamra Kouri, sise à l'angle sud-ouest des rues Saint-Louis et Bonsecours.

L'agrandissement se concrétisa 20 ans plus tard, à l'intérieur d'un programme dramatiquement diminué. L'agrandissement fut une conception du bureau d'architectes Crevier, Lemieux et Mercier. On peut dire qu'il est d'un terne désolant, typique de l'architecture sans âme qui prévalait dans les années 1950 et 1960. L'entreprise générale Charles Duranceau limitée débuta les travaux le 27 août 1957 et les com-

pléta le 11 avril 1960. L'entreprise avait engendré des dépenses de 2980000 \$.

L'agrandissement comprend un étage de plus que le bâtiment d'origine. Il mesure 104 pieds de largeur sur 164,8 pieds de profondeur rue du Champ-de-Mars (le mur de la rue Saint-Louis mesure 6 pouces de plus de longueur). La dénivellation étant moins importante (3 pieds) rue Bonsecours, la hauteur de la partie visible ne varie que de 87,5 à 90,5 pieds.

En octobre 1961, la société Panzini ltée s'attaqua à la démolition systématique de l'intérieur de l'édifice de la rue Gosford, qui fut complètement rénové entre 1961 et 1963 selon des plans des architectes Crevier, Lemieux et Mercier. Les travaux réalisés par l'entreprise générale J.L. Guay limitée coûtèrent 2,5 millions de dollars.

Analyse architecturale

Autant l'annexe originelle de style Beaux-Arts est intéressante au plan architectural, autant l'intégration de l'agrandissement dessiné par Crevier, Lemieux et Mercier est fort décevante. Ce bureau d'architectes a accouché d'un projet terne, sans envergure et sans imagination, qui a le seul mérite de reproduire la verticalité du bâtiment d'origine. Et comble de malheur, c'est à ce bureau d'architectes qu'on a confié la « modernisation » de la partie la plus ancienne, « modernisation » qui s'est traduite par la disparition des remarquables grilles en fer forgé des portes d'entrée (qu'on a remplacées par de vulgaires portes en aluminium), du fenestration à meneaux mieux assorti au style de la façade, et du magnifique hall d'entrée ionique, orné d'une verrière et des armoiries de la ville de Montréal supportées par deux chérubins. Les quatre lampadaires en bronze qui ornaient la façade sont également disparus, mais l'iconographie ne permet pas de dire s'ils furent enlevés à la même époque.

La façade de la rue Gosford est remarquablement bien composée selon une ordonnance symétrique et rythmique. On y remarque quatre registres. Le premier est doté d'un revêtement de granit, se limite au premier sous-sol, et permet de mieux percevoir la dénivellation de la rue Gosford. Le deuxième comprend le rez-de-chaussée et le premier étage et se démarque par son revêtement de pierre de Grey Canyon (une pierre qui a tourné au jaune mouarde en vieillissant) à jointolement profond.

Le troisième comprend les trois étages supérieurs et est facile à reconnaître grâce au péristyle formé de six colonnes galbées à cannelures et à chapiteau ionique, de 36 pieds de hauteur et de 51 pouces de diamètre. Enfin, le quatrième comprend le couronnement comprenant un entablement avec frise ornée de besants et de mutules. Suivent un bandeau de denticules, la corniche à grosses denticules et un parapet séparé par des pilastres dans l'axe des colonnes ioniques. Les deux derniers registres sont également en pierre de Grey Canyon, mais à jointolement arasé.

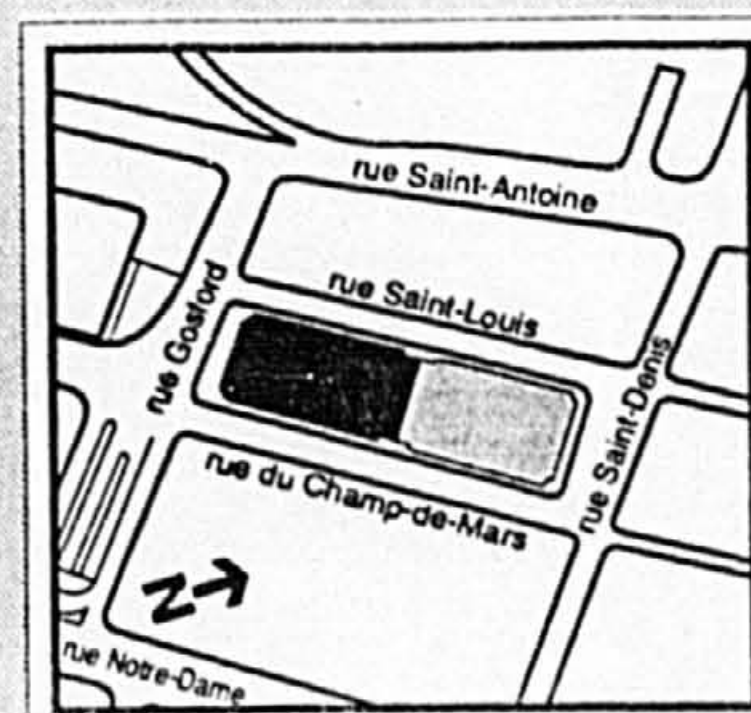
Parmi les autres éléments intéressants de la façade, on peut souligner les trois portes d'entrée, qui ont conservé au moins leurs embrasures à arc en plein cintre délimité par une moulure décorative et des pierres rayonnantes, les grilles des fenêtres les plus basses, les pilastres doriques hauts de deux étages; les colonnes doriques qui séparent les fenêtres jumelées du dernier étage, et le bandeau d'oves et de lancettes au-dessus des fenêtres du troisième étage. Soulignons au sujet du péristyle que certains observateurs ont prêté à Marchand et Haskell l'intention de reproduire le péristyle du temple religieux qui se trouvait jadis sur cet emplacement. C'est une hypothèse pour le moins séduisante.

Sauf pour les lampadaires que les architectes avaient prévus à trois branches, la façade respecte parfaitement les plans proposés. Il n'en est pas ainsi des deux murs longs, où les architectes avaient prévu des colonnes hautes de trois étages et des colonnes engagées pour séparer les travées de fenêtres des deuxième et troisième étages. Toutes ces colonnes ont été remplacées par des pilastres, ce qui a enlevé beaucoup de relief à ces longs murs.

Il y a peu de choses à dire des élévations de l'agrandissement de la rue Bonsecours, bâti sur des assises en granit gris naturel, et doté d'un revêtement en calcaire de l'Indiana, sauf pour le granit rouge poli autour des trois entrées. Si ce n'était des armoiries de la Ville de Montréal au sommet de la façade de la rue Bonsecours, les architectes pourraient se vanter d'avoir dessiné un édifice sans le moindre artifice ornemental.

SOURCES: Ville de Montréal: plans de l'édifice; dossier « rue Gosford »; Cour des jeunes délinquants; et documents divers — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: Répertoire d'architecture traditionnelle — Les édifices publics; et documents divers — Articles divers de *La Presse*: Le temps rajeunit le vieux Montréal (17 juin 1939); L'Annexe jettera dans l'ombre l'hôtel de ville même (14 novembre 1939); La Cour municipale aménagée dans sa résidence, par Jean-Pierre Fournier (16 avril 1960); Travaux de \$2,500,000 dans l'annexe Gosford, par Raymond Masse (6 octobre 1961). — CIDEM-Communications: Vieux Montréal — Cité administrative — Bulletin de recherches historiques (octobre 1939); Église, théâtre, manufacture, par E.Z. Massicotte — St. John's Chapel, provenance inconnue.

REPÈRES



Nom : annexe de l'hôtel de ville.
Adresse : 775, rue Gosford.
Métro : station Champ-de-Mars.

Le texte original de ces articles est offert sous forme de livres (4 tomes) par les Editions La Presse et par les Editions du Méridien, sous le titre *Montréal, son histoire, son architecture*. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.



La façade de la rue Bonsecours, vue du sud-est, à l'angle des rues du Champ-de-Mars et Bonsecours.

PHOTOS ROBERT NADON, La Presse



L'annexe vue du nord-ouest, à l'angle des rues Saint-Louis et Gosford

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Denis Lavoie



L'âge n'est pas un handicap, mais plutôt l'occasion de relever un défi toujours plus grand pour **Arthur Guter**, qui célébrera aujourd'hui son 70e anniversaire de naissance en courant un petit 70 km, n'attendant pas le jour de son anniversaire en décembre, car il ferait trop froid. Histoire de célébrer du même coup les 350e anniversaires de Montréal, des membres du YM-YWHA's Wolf Pack l'accompagneront en formant des équipes qui totaliseront des parcours de 350 km. C'est depuis deux ans, que notre futur septuagénaire est devenu coureur de fond. Il se tient en forme en fréquentant quotidiennement le YM-YWHA, les Centres communautaires juifs de Montréal, où l'on soutient que la course est une bonne manière de se libérer du stress physique et mental. Notre coureur est membre du Y depuis 1930, et du Wolf Pack qui accueille tous les coureurs intéressés à se maintenir en santé en participant à ses courses, trois fois par semaine. Renseignements: 737-6551.

C'est sous le thème «Entre femmes, la santé ça se partage» que le Centre de santé des femmes de Montréal tiendra sa campagne annuelle de financement à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 14 novembre. Cet organisme travaille depuis une vingtaine d'années pour redonner aux femmes et aux lesbiennes (sic) le contrôle sur leur corps et leur santé, dans le respect de leur intégrité physique, mentale et émotionnelle. C'est aussi un lieu de partage et d'entraide, où l'on parle de soins de santé propres aux femmes. Renseignements: Centre de santé des femmes, 16, boulevard Saint-Joseph Est, (Québec), H2T 1G8. Tél. 842-8903.

Partageons avec les plus pauvres du monde rappelle l'organisme Le cardinal Léger et ses oeuvres, dans le cadre de sa présente campagne de souscription. On nous rappelle qu'on contribuera ainsi à réduire la famine en Éthiopie et ailleurs. Cette oeuvre, qui tenait tant au cœur du cardinal **Paul-Émile Léger**, a permis de financer 251 projets pour 6 796 776 \$,

l'an dernier. Renseignements: Le cardinal Léger et ses oeuvres, 130, avenue de l'Épée, Outremont (Québec), H2V 9Z9.

Yvon Deschamps animera, comme tous les ans, le super bazar du Chaïnon, auquel participeront une trentaine d'artistes. Une grande variété d'articles seront offerts au profit de la maison qui vient en aide aux femmes en difficulté depuis 60 ans. C'est pour les vendredi 6 novembre, de 15 h à 22 h; samedi 7 novembre, de 12 h à 21 h et dimanche 8 novembre, de 10 h à 17 h, dans le sous-sol de l'église Saint-Arsène, 1025, rue Bélanger Est, angle Christophe-Columb, à Montréal. Renseignements: 845-0151.

Dîner dansant annuel de la Société chorale de Saint-Lambert, au restaurant Hélène de Champlain, dans l'île Sainte-Hélène, le vendredi 6 novembre, à 19 h. Coût: 85 \$. Renseignements: 466-7270 ou 762-5474.

Laval accueillera, les 5, 6 et 7 novembre, le congrès de l'Association québécoise des professeurs de français, réunis au Sheraton Laval. La conférence d'ouverture sera prononcée par **Jacques Tardif**, de l'Université de Sherbrooke, et **Gilles Vigneault** lui succédera dans un spectacle prometteur. Le banquet du 25e anniversaire de cette association sera sous la présidence d'honneur de **Marie Laberge**, alors que la conférence de clôture sera donnée par **Philippe**

Meirieu, de l'université Lumière-Lyon 11 en France.

Célébration du 35e anniversaire du club Lions Montréal-Ahuntsic, le samedi 7 novembre. Pour l'occasion, il y aura dîner-dansant à compter de 18 h 30, au 7400, boulevard Saint-Laurent. Coût: 30 \$. Renseignements: 259-4843.

Grâce au travail des responsables et du personnel des Caisses populaires du secteur Sud-Ouest de Montréal, la Fondation Anna-Laberge a pu s'enrichir de dons totalisant 27 803 \$, pour sa campagne de financement en vue de faire l'acquisition d'un angiographe pour le Centre hospitalier Anna-Laberge.

Question de garder bien vivante la langue française chez les francophones de la région de Cornwall, un organisme de l'endroit, le Centre Alpha, organise pour le 11 novembre, de 18 h à 23 h, un téléthon. Le but poursuivi est de sensibiliser et recruter les francophones qui ont de la difficulté à lire et écrire dans leur langue maternelle. Le téléthon se déroulera au théâtre Aultsville et sera diffusé au câble 7. Renseignements: Centre Alpha, 348, chemin Montréal, Cornwall (Ontario), K6H 1B4. Tél. (613) 932-0165.

Afin de mieux initier les élèves au plaisir de la lecture, le Groupe de recherche lecture, écriture, ordinateur nous propose un séminaire sur: «La pertinence didactique de l'utilisation du récit policier en classe de français». C'est pour le 2 novembre, de 19 h à 21 h, au pavillon Place-Dupuy, 800, boulevard de Maisonneuve Est, local P-3715, avec **Marc Lits**, de l'unité de didactique du français de l'Université de Louvain en Belgique, Entrée libre.

Invitation à visiter le Biodôme en évitant les longues files d'attente, en

participant au dîner-bénéfice de la Fondation Yvon-Lamarre, le mardi 10 novembre, à compter de 18 h. Cette Fondation se consacre à la réinsertion sociale des personnes handicapées physiques ou intellectuelles. Billets: 75 \$. Renseignements: 353-2586 ou auprès de Jean-Pierre Trudel: 599-5856.

La Fondation Desjardins, en collaboration avec la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'Ouest du Québec a octroyé des bourses d'études universitaires à 84 étudiants de la région montréalaise pour un total de 127 500 \$. **Ann Sandra Franke**, qui fait des études pour le doctorat en sociologie des services urbains à l'INRS, a reçu ainsi une subvention de 25 000 \$ pour une recherche sur le thème: «Société et environnement». C'est avec le sourire qu'elle a accueilli cette aide financière des mains de **Gérard Chabot**, président de la Fondation Desjardins.

Dîner-dansant au profit de la paroisse Sainte-Louise de Marillac de Montréal, le dimanche 8 novembre, à midi, à la disco La Sauterie. Coût: 12,50 \$. Renseignements: 351-0620.

Directeur du Salon international de l'auto de Montréal, **Diane Bélair**, vient d'être élue présidente de l'Association des professionnels en exposition du Québec. Elle sera assistée de: **Francine Bois**, du Salon du livre, comme vice-présidente; **Bernard Brault**, de Mendelsohn commercial ltée, comme secrétaire; **Pierrette Pouliot**, de Exposéservice standard inc., trésorière et **P. Robert Charette**, de P.R. Charette inc., président-sorant. Renseignements: Association des professionnels en exposition du Québec, C.P. 488, Brossard, J4Z 3P9. Tél. 443-1570.

Les prix du livre de la Fédération canadienne des sciences sociales, soit les Prix Jean-Charles Falardeau et Harold Adams Innis, ont été accordés respectivement à **André Cellard**, du département de criminologie de l'Université d'Ottawa, pour *Histoire de la folie au Québec*, et à **Joy Parr**, du département d'histoire de l'université Simon Fraser, pour *Breadwinners: Women, Men and Change in Two Industrial Towns, 1880-1950*. Ces prix reconnaissent l'excellence en matière de recherche dans les sciences sociales.

L'agence de publicité Groupaction a remporté quatre prix dans le cadre du concours national de la publicité de détail organisé par le Bureau de la télévision du Canada. C'est pour une publicité présentant en marionnettes nos ténors politiques canado-québécois, que cette agence a remporté ces prix.

À MERCREDI



Importante participation des élèves

Lors du lancement de la campagne de financement d'Unicef Montérégie, on a tenu à souligner l'importante participation des élèves de cette région qui ont recueilli 250 000 \$ l'an dernier. Cette année, ce sont les présidents et présidentes des différentes commissions scolaires de la Montérégie qui sont les présidents d'honneur. En plus des étudiants il faut citer: la coordonnatrice d'Unicef Montérégie, **Gisèle Burelle**; **René Pilon**, directeur général d'Unicef Québec; la comédienne **Angèle Coutu**, porte-parole d'Unicef Québec; **Monique Léger**, présidente d'Unicef Québec; et **Jean-Charles Burelle**, président d'Unicef Montérégie.



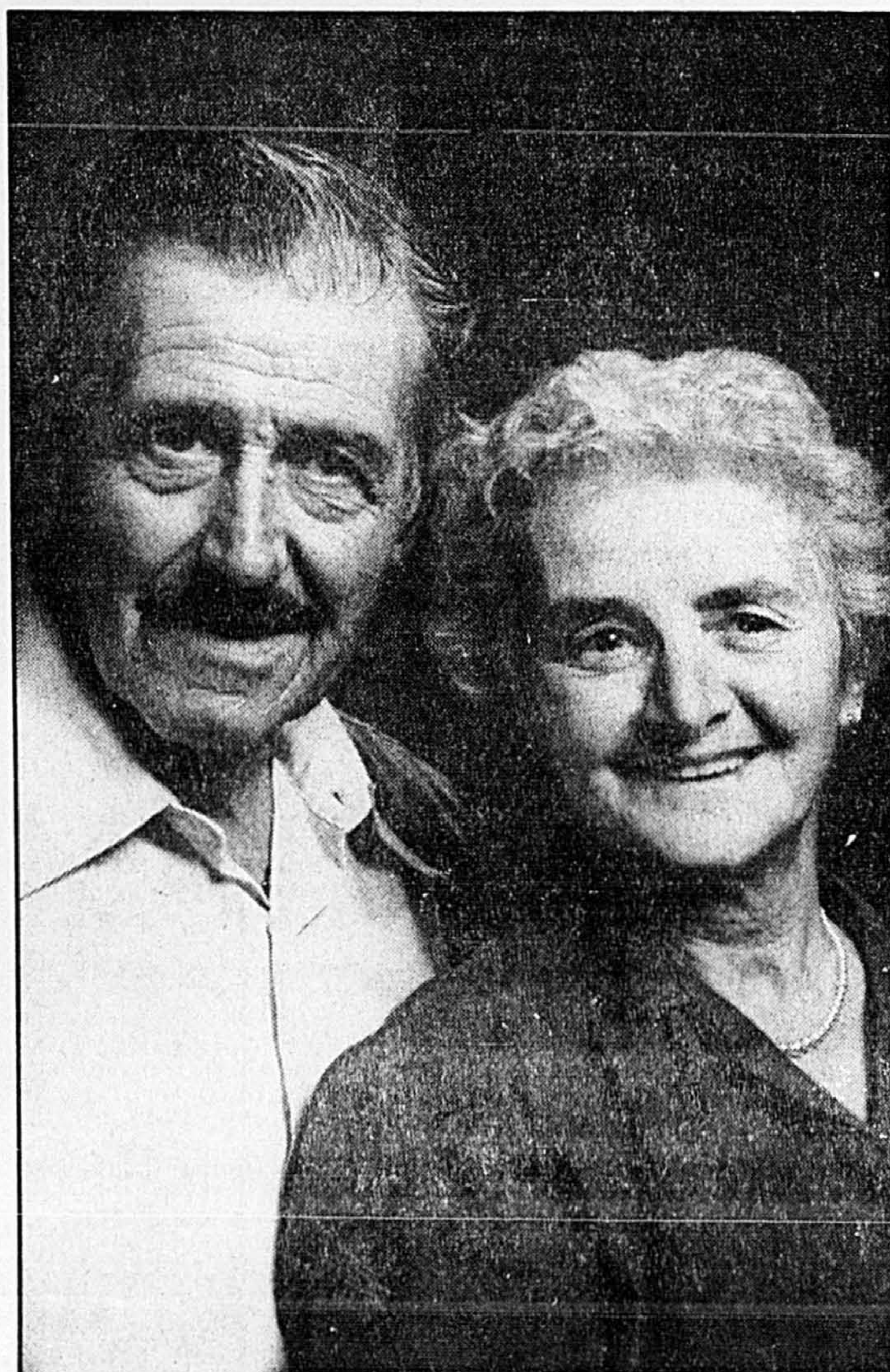
75 lauréats

Pour une cinquième année, les Caisses Desjardins de la ville de Longueuil ont offert des bourses de 500 \$ à 21 étudiants du collège Édouard-Montpetit. Pour célébrer les 25 ans du collège on a de plus récolté 21 000 \$ en dons pour les distribuer en bourses. On retrouve donc ici 75 lauréats de bourses d'excellence, autour de la comédienne **Marie-Soleil Tougas**, bénéficiaire d'une bourse Desjardins en 1989, et de **Guy Bédard**, coordonnateur des services aux étudiants.



Dans l'édition de 1942

C'est dans l'édition de 1942 de La Presse, qu'on peut trouver témoignage du mariage de **Paul Hamon** et **Blondine Lejeune**. Le couple, qui a célébré, le 31 octobre, son 50e anniversaire de mariage, avait en effet tenu à faire publier dans La Presse, l'annonce de la célébration de leur mariage à l'église Saint-Stanislas de Kostka, située boulevard Saint-Joseph, à Montréal. **Paul Hamon** a travaillé à La Presse, pendant une dizaine d'années.



50 ans

C'est à Auteuil, le 31 octobre, que **Juliette et Armand Ouimet** ont commémoré le 50e anniversaire de leur mariage, qui fut célébré en 1942, à l'église Sainte-Rose de Laval. Leurs enfants et petits-enfants leur ont offert leurs vœux de bonheur en cette occasion.

Bush compare une présidence Clinton à... l'Halloween

d'après AFP et Reuter
OSHKOSH

Presqu'au coude à coude selon les sondages avec Bill Clinton, le président George Bush a continué hier à attaquer la personnalité de son rival démocrate, affirmant qu'une présidence Clinton serait «chaque jour Halloween, l'effroi et la peur».

Deux nouveaux sondages ont montré que le président sortant était à trois points de son rival, 41-38 p. cent pour la chaîne ABC, 42-39 pour CNN. Mais CBS-New York Times donnait huit points d'écart (44-36) en faveur de M. Clinton. Le candidat indépendant Ross Perot était crédité respectivement de 18, 14 et 17 points.

M. Bush a cependant dû revenir sur l'affaire de l'Irangate. Au-dessus de la petite gare de Burlington, alors que le président s'adressait à un millier de ses



George Bush

partisans frigorifiés, tournait un petit avion tirant cette banderole: «Iran-Contra vous hante».

«Être attaqué par Clinton sur le plan de la personnalité c'est comme être traité de moche par une grenouille», a lancé M. Bush à Oshkosh depuis la plateforme du train «Spirit of America», dans lequel il parcourait le Wisconsin. Il a ajouté que l'Amérique ne pouvait prendre «le risque» d'élire mardi un «dirigeant inexpérimenté».

Vendredi, M. Clinton avait réagi à la publication d'informations selon lesquelles M. Bush, alors vice-président de Ronald Reagan, avait su dès janvier 1986 qu'il y avait un marché avec l'Iran pour



Bill Clinton

la vente d'armes à ce pays en échange de la libération des otages du Liban. M. Clinton avait accusé M. Bush de n'avoir «pas dit la vérité» et qu'il ne pouvait prétendre faire campagne sur la «personnalité».

Hier, M. Bush a répondu que M. Clinton «tentait désespérément de stopper sa chute libre dans les sondages». «Dans les dernières 24 heures Clinton a paniqué. Il a peur que le pouvoir qu'il a tant désiré (...) ne lui échappe (...) Il a dit que j'étais un menteur», a déclaré M. Bush, réaffirmant qu'il n'y avait «rien de nouveau» et qu'il avait répondu à toutes les questions sur l'Irangate, s'estimant victime d'une

«chasse aux sorcières de la part des démocrates».

De son côté, M. Clinton, qui accélérât son marathon électoral en slalomant de la Georgie à l'Iowa via le Wisconsin et l'Ohio, courtisant les classes moyennes dans plusieurs États-clés, a demandé aux Américains de regarder au-delà des attaques des derniers jours de la campagne. «Ce qui compte vraiment, ce n'est pas hier mais demain», a-t-il lancé à Decatur (Georgie).

Après que le président Bush eut récemment qualifié les propositions des démocrates de «folles», M. Clinton a affirmé: «Je vais vous dire ce qui est fou, c'est un président qui dit que nous devrions le réélire alors que le chômage est en hausse, les revenus en baisse, la pauvreté en hausse, un Américain sur dix vit sur des tickets d'alimentation», a-t-il dit.

Mongolfières tricolores, musique pop,

Bill Clinton avait mobilisé hier midi quelque 15 000 à 20 000 personnes dans un stade de Decatur, banlieue d'Atlanta. Monté sur la tribune aux accents de «Power to the people» (Pouvoir au peuple), vieux succès de John Lennon hurlé par les haut-parleurs, Clinton s'est d'emblée posé en vainqueur: «Plus que trois jours», a-t-il lancé sous les applaudissements d'une foule très jeune.

«Je suis un cul terreux des fins fonds», s'est-il vanté dans cet État du Sud traditionnel. Il a demandé aux Géorgiens de faire front avec lui contre George Bush, qui stigmatise régulièrement l'Arkansas, petit État agricole dont M. Clinton est gouverneur.

«Mon actif est meilleur que celui de l'administration Bush», a-t-il ajouté en faisant jouer la fibre du Sud contre le président, issu d'un petit État du Nord, le Maine.

DÉPÊCHES

AFRIQUE DU SUD

Négociations
Les négociations entre le gouvernement sud-africain et le Congrès national africain (ANC) vont reprendre le 22 novembre prochain, après cinq mois d'interruption. Plusieurs milliers de zoulous ont une nouvelle fois défié l'interdiction du port de leurs armes traditionnelles décidée par le président Frederik de Klerk, en manifestant hier munis de lances, de sagaies, de casse-tête et de bâtons, à travers les rues de Durban. Aucun incident n'a été signalé lors de ce défilé qui se déroulait quelques jours après une nouvelle flambée de violence dans la région, mettant aux prises des zoulous partisans de l'Inkatha de Mangosuthu Buthelezi et des zoulous partisans de l'ANC (Congrès National Africain) de Nelson Mandela.

ANGOLA

Violents accrochages
La situation s'est brutalement dégradée ces derniers jours en Angola alors que des efforts de médiation se poursuivaient pour une rencontre entre le leader de l'UNITA Jonas Savimbi et le président José Eduardo Dos Santos et que le Conseil de sécurité des Nations unies a adressé une sévère mise en garde à l'UNITA. Hier, de violents accrochages entre des soldats de l'UNITA et les forces de l'ordre gouvernementales se déroulaient dans le centre de Luanda. Huambo, la deuxième ville du pays où s'est retranché Savimbi, est désormais virtuellement coupée du reste du pays, les forces de l'UNITA en contrôlant tous les accès ainsi que l'aéroport qui est fermé à tout trafic.

LIBAN

Cabinet Hariri
Le milliardaire Rafic Hariri a formé hier le nouveau gouvernement libanais dans lequel il s'est réservé le portefeuille des Finances, nommant des techniciens aux ministères de services et des personnalités proches de la Syrie aux postes-clés. Le cabinet de l'homme d'affaires libano-saoudien est formé de 30 ministres, 15 chrétiens et 15 musulmans, dont M. Hariri. Seuls 10 ministres faisaient partie du cabinet précédent de 24 membres de Rachid Solh, dont Farès Boueiz, gendre du président Elias Hraoui, qui retrouve le portefeuille des Affaires étrangères. Les postes-clés comme la Défense (Moshen Dalloul, chiite), l'Intérieur (Béchara Merhej, grec-orthodoxe), et le poste de vice-premier ministre sans portefeuille (Michel Murr, grec-orthodoxe) sont confiés à des personnalités connues pour leurs bonnes relations avec Damas.

PUNJAB

Massacre sikh
Au moins 27 ouvriers agricoles hindous ont été massacrés par des séparatistes sikhs qui ont attaqué vendredi soir deux villages proches de Ludhiana, la plus importante ville industrielle du Punjab (nord de l'Inde). À Silon dans le district de Jugraon, trois ou quatre séparatistes sikhs ont tiré au hasard avec des fusils d'assaut AK-47 ou d'autres armes automatiques, sur les ouvriers agricoles d'une ferme privée, qu'ils avaient contraints à sortir de leur dortoir. La même scène s'est reproduite dans le village de Dobhurji, à 5 km de Silon.

GRANDE-BRETAGNE

Très impopulaire
John Major est le Premier ministre le plus impopulaire depuis que les sondages existent et son parti est devancé de 10 à 13 points par le parti travailliste, selon deux enquêtes publiées par la presse du dimanche.



Une réfugiée musulmane et ses deux jeunes garçons sont en pleurs à leur arrivée à Travnik, après avoir été obligés de quitter la ville de Jajce, tombée vendredi aux mains des forces serbes. PHOTO REUTERS

Les canons serbes se déchaînent sur Sarajevo

d'après AFP et Reuter
SARAJEVO

Des milliers de réfugiés des environs de Jajce, prise par les forces serbes, se pressaient hier sur les routes du centre de la Bosnie tandis que les canons serbes se déchaînaient sur Sarajevo, faisant au moins 16 morts.

À pied, en voitures, à cheval ou en charrette à foin, des milliers de paysans se bousculaient avec une armée en retraite sur la route de 40 km, qui mène de Jajce à Travnik (70 km à l'est de Sarajevo). Une cohue de véhicules encombrait les carrefours de Travnik, où les réfugiés s'entassaient par centaines sur les places, dans des prés, sans savoir quelle serait leur prochaine étape.

De nombreux réfugiés qui ont mis entre douze heures et trois jours à atteindre Travnik, ont dit avoir eu des morts et des blessés en chemin dans des bombardements.

Les forces serbes de Bosnie ont démenti avoir attaqué des civils qui fuyaient la ville de Jajce tombée entre leurs mains, qualifiant les accusations du Conseil de sécurité en ce sens «d'injustifiées». Le Conseil avait exigé vendredi, dans une déclaration lue par son président, qu'il soit mis fin «immédiatement» aux tirs de mortiers contre ces civils, attribués par le commandement des forces croates aux milices serbes.

Un porte-parole du Haut Commissariat des Na-

tions Unies pour les Réfugiés (HCR) à Zagreb Peter Kessler a indiqué que le corridor qu'utilisent les réfugiés pour parvenir à Travnik est sous le feu constant des forces serbes.

À Sarajevo, l'artillerie serbe qui surplombe la ville, est entrée en action à 10h locales et le pilonnage se poursuivait en fin d'après-midi. Seize morts au moins ont été recensés dans les différents hôpitaux de la capitale.

Ces bombardements succèdent à une longue période de répit pour la capitale bosniaque. Ils ont repris alors que les Serbes de Bosnie-Herzégovine ont rejeté cette semaine un projet de constitution pour cette république, préparé par les médiateurs de la conférence internationale de Genève sur l'ex-Yougoslavie et prévoyant la création de sept à dix provinces dotées d'une large autonomie. Les Serbes contrôlent déjà 70 p. cent du territoire, alors qu'ils représentent 31 p. cent de la population.

Le leader des Serbes de Bosnie-Herzégovine Radovan Karadzic a ainsi proposé hier le découpage de la république en cinq «cantons» dont un serbe, un croate et trois musulmans. Évoquant le projet constitutionnel de Genève devant le parlement de la «République serbe» (proclamée unilatéralement en Bosnie), réuni à Prijedor, M. Karadzic a précisé que les cantons musulmans, qui seraient constitués autour de Tuzla (nord), Zenica (centre) et Cazin (ouest), n'auraient droit qu'à une voix dans les institutions conjointes.

La Russie envoie 3000 hommes combattre en Ossétie du Nord

Agence France-Presse
MOSCOU

Quelque 3000 membres des troupes spéciales du ministère russe de l'Intérieur (OMON) ont été envoyés en Ossétie du Nord (Fédération de Russie) aujourd'hui pour combattre aux côtés des Ossètes contre les Ingouches, a annoncé l'agence russe RIA.

Parallèlement, le Conseil de sécurité russe, l'organisme consultatif suprême de la présidence, s'est réuni d'urgence au Kremlin sous la présidence de Boris Eltsine à son retour d'Astrakhan (sud de la Russie) où il s'était rendu vendredi, pour évoquer la situation en Ossétie du nord, une république autonome caucasienne russe.

De violents affrontements, qui ont fait plusieurs dizaines de morts et de blessés, selon ITAR-TASS, se déroulent depuis ven-

dredi soir entre Ingouches et Ossètes dans la république. Les combats ont éclaté à la suite d'un incident armé entre combattants ingouches et forces de police ossètes à Vladikavkaz, la capitale de l'Ossétie du Nord, où le couvre-feu a été instauré.

C'est la première fois depuis l'arrivée au pouvoir de Boris Eltsine qu'un conflit armé se déroule à l'intérieur des frontières de la Russie. L'intervention des OMON, qui sont entrés dans plusieurs villages, prouve l'importance pour Moscou d'éviter un embrasement à toute la région russe du Caucase du Nord, déjà organisée en Confédération de peuples plus ou moins séparatistes.

Le ministère de la Sécurité de l'Ossétie du Nord, cité par ITAR-TASS, a annoncé que des groupes armés venus de Tchétchénie, république indépendantiste russe voisine, se dirigeaient hier soir vers Vladikavkaz. Le ministère

ossète de la Sécurité a indiqué craindre «un assaut» de la part des Ingouches.

Le vice-premier ministre Gueorgui Khija, qui s'est rendu sur place à la tête d'une délégation, a déclaré à la télévision ossète que «les troupes russes avaient reçu l'ordre de s'interposer entre les belligérants et de ne pas permettre l'entrée de groupes armés tchétchènes sur le territoire de l'Ossétie du Nord», selon ITAR-TASS. Il a également demandé aux Ossètes et aux Ingouches de cesser le feu et de rendre les armes.

Les Ingouches, accusés par Staline de collaboration avec les nazis, puis chassés de plusieurs territoires attribués ensuite aux Ossètes, revendiquent Vladikavkaz qu'ils considèrent comme leur «capitale historique». Les Ingouches étaient auparavant rattachés aux Tchétchènes au sein d'une république autonome soviétique de Tchétchéno-Ingouchie.

Les Turcs auraient tué 500 rebelles kurdes en Irak

Agence France-Presse
ANKARA

Cinq cents «rebelles» kurdes ont été tués depuis le début de l'offensive de l'armée turque dans le nord de l'Irak, a annoncé hier dans un communiqué, la super-préfecture de Diyarbakir (sud-est de la Turquie).

Réagissant à la nouvelle de la reddition aux forces kurdes irakiennes des rebelles kurdes de Turquie réfugiés dans le nord de l'Irak, le premier ministre turc Suleyman Demirel a affirmé que son pays était décidé à ramener le calme dans le Sud-Est anatolien.

Ferhat Ocalan, frère de «Apo», chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste), a signé un accord vendredi avec les dirigeants des formations kurdes irakiennes sur la reddition des combattants du PKK réfugiés au nord du Kurdistan, près de la frontière turque.

M. Demirel a affirmé que cette «accord de reddition ne dérangeait pas la Turquie», mais que les forces turques qui opèrent actuellement en territoire irakien (Kurdistan d'Irak) entendaient mettre fin aux troubles «qui durent depuis neuf ans et qui ont coûté la vie à 500 membres des forces de l'ordre et 300 civils depuis le début de l'année».

«Nous voulons que l'effusion de sang s'arrête, et c'est la Turquie qui l'arrêtera», a aussi dit M. Demirel précisant que «l'opération des forces turques continuera jusqu'à ce qu'elle atteigne son but».

Les opérations militaires turques «se poursuivent notamment dans les régions de Khaftanine, Shivi et Hakourk», nord du Kurdistan irakien au sud de la frontière turque, indique le communiqué de la super-préfecture de Diyarbakir responsable des treize régions sous état d'urgence du Sud-Est anatolien.

Une telle pénétration turque en force ne peut avoir eu lieu sans incident qu'avec l'accord des dirigeants kurdes en dépit des dénégations de ces derniers, estimation de mêmes sources.

L'un des principaux chefs kurdes irakiens, Jalal Talabani, avait qualifié vendredi soir l'intervention de l'armée turque de «violation de la souveraineté irakienne» et exigé son retrait «immédiat».

M. Talabani s'était étonné que cette opération soit intervenue peu après la signature à Erbil, en Irak du nord, d'un accord entre les responsables kurdes irakiens et le PKK sur la reddition de ce dernier.

L'armée turque déclare avoir 20 000 hommes dans la zone frontalière turco-irakienne et coopérer sur le terrain avec les peshmerga, ce qui a été fermement démenti par les dirigeants kurdes irakiens.

20 000 Libériens ont été tués en près de trois ans.

À Washington, le Département d'État s'est déclaré «horriifié» par l'assassinat des religieuses et il a déclaré qu'il tenait le FNPL responsable de la sécurité des ressortissants étrangers dans les territoires qu'il contrôle. Il a également réclamé un cessez-le-feu immédiat et de nouvelles négociations.

Barbara-Ann Muttra et Joelle Kolmer, deux des cinq missionnaires appartenant à l'ordre des Adorateurs du sang du Christ, étaient portées disparues depuis le 20 octobre. Les trois autres, Shirley Kolmer (cousine de la précédente), Cathleen McGuire et Agnes Mueller avaient disparu le lendemain.

«Trois des sœurs ont été tuées devant la grille de leur résidence à Gardnersville. Les deux autres ont été tuées un peu plus loin», a-t-on précisé de source ecclésiastique.

La banlieue de Gardnersville, où les religieuses remplissaient les fonctions d'enseignantes et d'infirmières, est passée sous contrôle du Front national patriotique du Libéria (FNPL) de Charles Taylor peu après le déclenchement de l'offensive rebelle contre Monrovia le 15 octobre.

Le reste de la capitale est défendu par la force de maintien de la paix d'Afrique de l'Ouest (ECOMOG), soutenue par deux milices hostiles au FNPL.

Il s'agit du plus sérieux incident impliquant des missionnaires étrangers depuis le début de la guerre civile en 1989. Au moins

À tire-d'aile...

La triste fin du dindon de madame Beaudoin

PIERRE GINGRAS



L'histoire finit mal.

Il a simplement suffi d'un voisin idiot, un imbécile comme il en faut probablement de temps à autre pour nous permettre d'apprécier les gens agréables. Ce n'est pas tout le monde qui apprécie les oiseaux.

C'était au début du mois de mai, par un très beau samedi matin, comme dans les belles histoires, au chalet de Gilberte Beaudoin, à Saint-Émile-de-Suffolk, une petite retraite de fin de semaine qui porte justement le nom de «Aux petits oiseaux». Ici, mangeoires et bains d'oiseaux font partie du paysage et la musique d'ambiance a été confiée aux musiciens à plumes.

Ce matin-là, Bob (Bob, c'est le conjoint de M^{me} Beaudoin), est en train de siroter son café lorsque que ses yeux s'écartillent comme jamais. «C'est la surprise! relate-t-elle, dans sa lettre. Un oiseau plus qu'énorme, gigantesque, sort du boisé voisin, s'approche lentement, nerveusement vers les mangeoires. Il semble très affamé et avale gloutonnement les graines que j'ai jetées sur le sol pour les bruants et les

juncos». Cette fois, pas besoin de jumelles pour identifier l'oiseau rare: c'est un dindon sauvage.

D'où vient-il? On l'ignore. Il n'y a pas de dindons sauvages dans ce coin de pays. Les seuls qui résident en permanence chez nous vivent dans le sud du Québec, non loin de la frontière américaine. On sait que depuis plusieurs années, on a réintroduit le dindon dans certains États du nord-est des États-Unis et depuis, plus d'un ont immigré en territoire québécois où ils jouissent d'une certaine protection.

Mais dans l'Outaouais? Tout laisse croire qu'il s'agit d'un spécimen qui s'est échappé d'une ferme cynégétique de la région. Il a fait faux bond aux chasseurs. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse.

Le dindon au miroir

Gilberte Beaudoin n'en était pas à ses préoccupations quand «son» dindon est apparu.

«Je sors très très lentement sur la galerie, je lui lance du pain, des graines de tournesol, il s'éloigne un peu mais revient très rapidement et bouffe tout en un clin d'oeil. Je mets de l'eau dans le bain d'oiseau, il boit presque tout en continuant de manger.»

Mais la bête continue d'être neuveuse, raconte-t-elle. Les

bruits suspects même lointains, les gestes brusques, la voix, l'incitent à retourner dans le bois tout près en faisant entendre de forts «glouglous».

Mais, en fin de journée, le dindon de M^{me} Beaudoin quitte les lieux pour la montagne. Se souvenant sans doute de l'histoire du petit Poucet, elle le suit à distance et sème sur son passage des grains de maïs en espérant le retour du mystérieux visiteur. Le lendemain, au petit matin, l'oiseau affiche déjà sa fidélité. Durant l'absence de nos citadins du

quartier Rivières-des-Prairies, à Montréal, le dindon revient à chaque jour profiter de la nourriture qu'on lui a laissée en abondance un peu partout sur le terrain.

La voisine qui suit la scène avec intérêt note que l'animal reste très longtemps devant les fenêtres du sous-sol, comme obnubilé. Il fait aussi la roue, il glousse, il bécote son image et se couche tout contre les vitres.

Le samedi suivant, des travaux autour du chalet semblent per-

turber notre dindon qui mange moins et semble malheureux.

Eureka!

On installe un grand miroir sous un pin avec une bonne ration de nourriture et d'eau. Il n'en fallait pas plus pour que le grand gallinacé reprenne goût à la vie. «Quel spectacle! relate-t-elle. Les voisins et les amis viennent admirer le phénomène. L'oiseau fait la roue, ses caroncules s'injectent de sang, cette petite bosse au-dessus de son nez s'allonge brusquement et ses glouglous de plus en plus sonores se font entendre dans tout le voisinage. Il a trouvé une compagne! Il a adopté notre terrain!

«Nous pouvons aussi observer ses comportements face aux enfants. Les plus petits l'attirent et il veut jouer avec eux. Il peut le nourrir de très près.

«Le dindon vient frapper à notre porte avec son bec pour avoir sa nourriture le matin. Il se penche sur la rampe de la galerie et m'observe par la fenêtre. Je suis son principal pourvoyeur. Quand nous arrivons le vendredi, je n'ai qu'à brasser mon plat de graines: il accourt aussitôt, mais je ne peux jamais le toucher.»

Haro sur le dindon!

L'idylle se poursuit. Mais voilà que les rats-laveurs s'en mêlent. Ils bouffent la pitance du

sympathique volatile. Et au même moment, des voisins se plaignent que leurs jardins sont pillés.

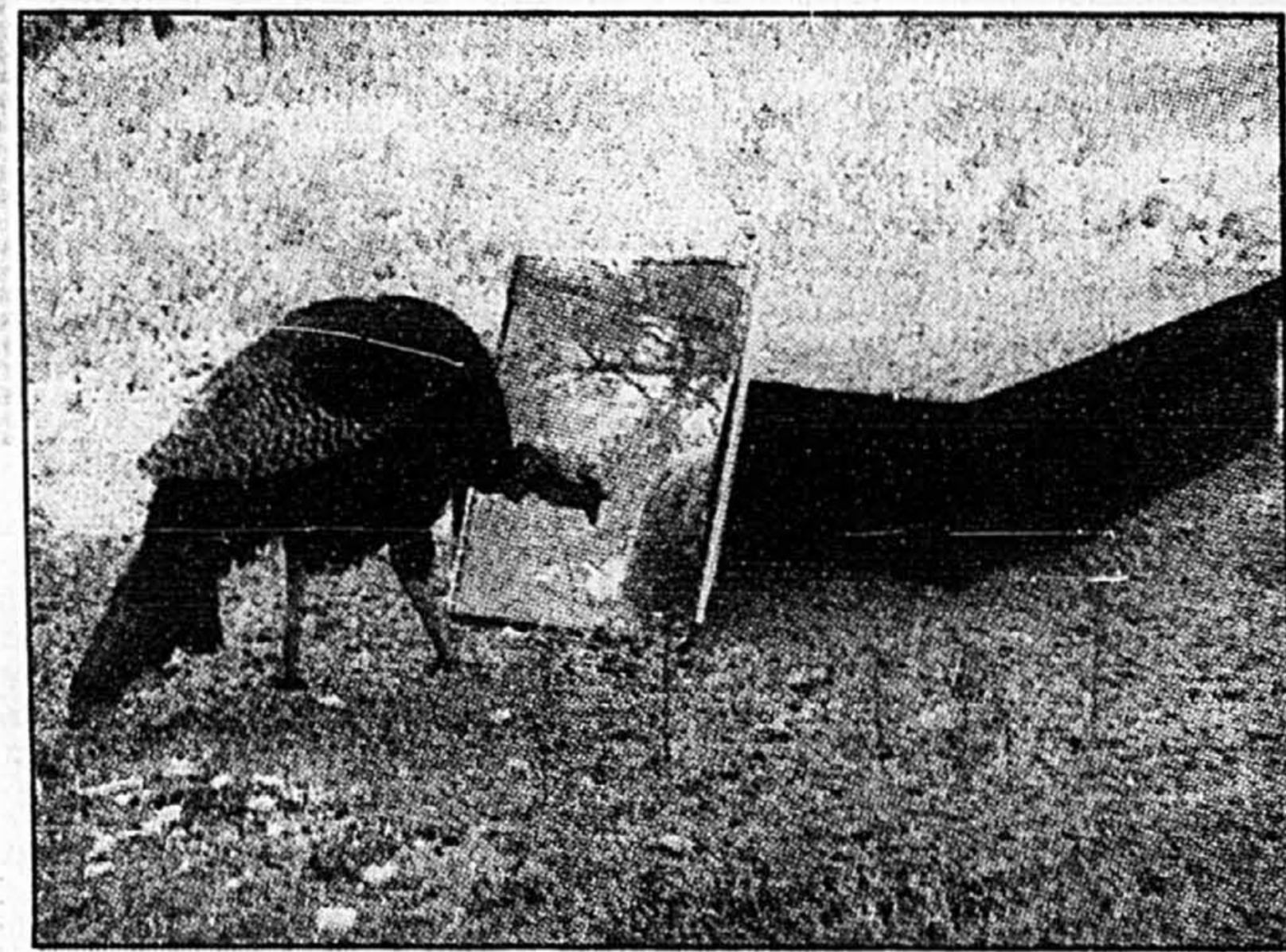
Haro sur le dindon! M^{me} Beaudoin est sceptique. Rats-laveurs, mouffettes, écureuils et marmottes endommagent les jardins à chaque année à cette époque. Pourquoi s'en prendre à son protégé?

Un vendredi, à l'arrivée de la petite famille, le dindon ne répond plus au bruit des graines. Il y a de quoi d'anormal dans l'air.

Gilberte Beaudoin est inquiète. Elle fait le tour des lieux. C'est ce qu'elle redoutait: elle découvre un immense paquet de plumes. Un coup de fusil. «La veille de la Saint-Jean, comme par hasard, un voisin braconnier, à cervelle d'oiseau, est venu le tuer dans notre cour en prétendant qu'il avait détruit son potager», dit-elle. Non seulement le jardin n'avait-il jamais été endommagé par qui que se soit, mais le voisin s'est vanté de son exploit à tout l'entourage.

Le braconnier s'est payé un lunch à la dinde. Les Beaudoin ont été privés d'un compagnon original qui était apprécié de toute la famille.

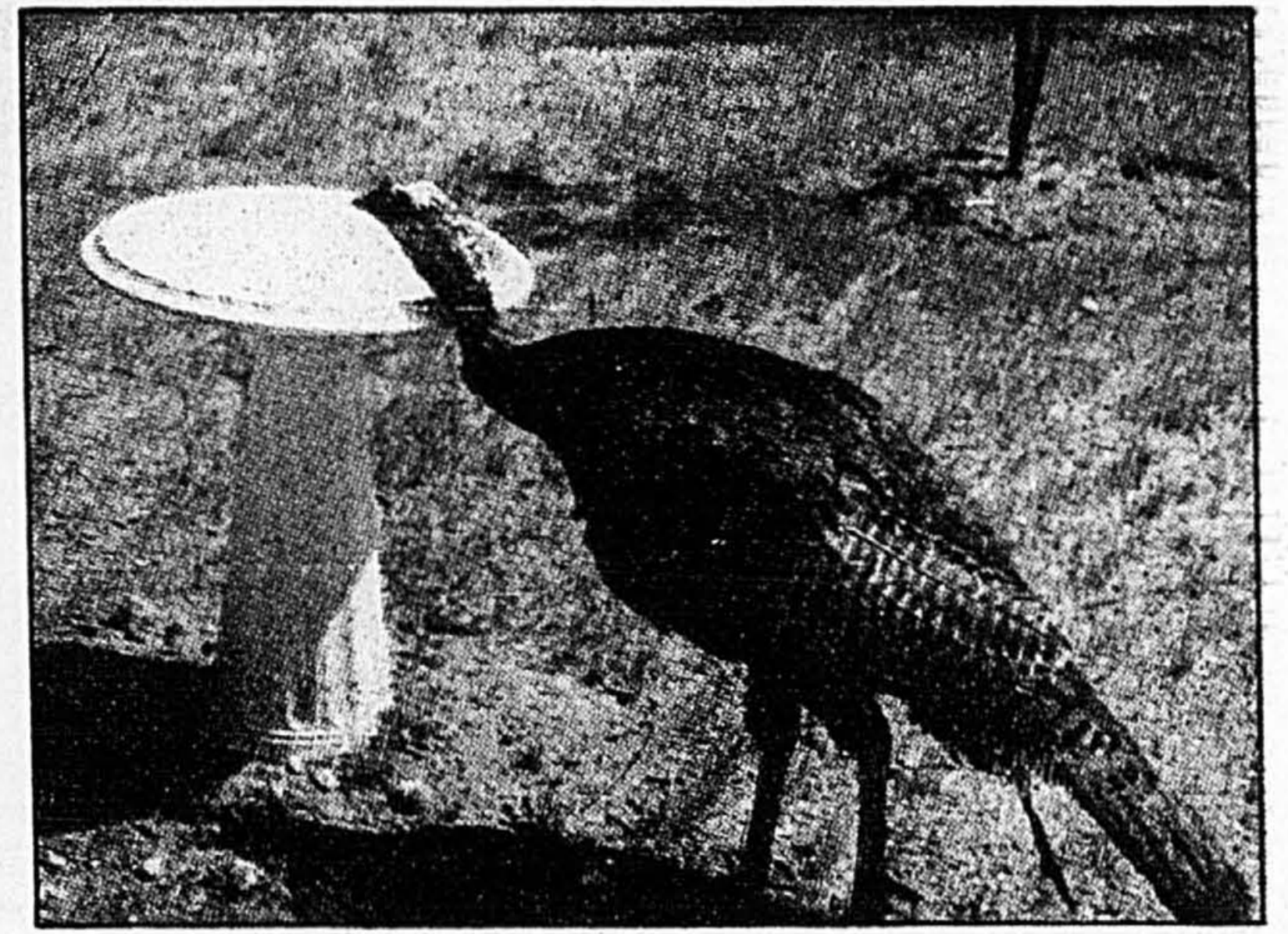
Gilberte Beaudoin n'a pas porté plainte auprès des agents de conservation. «C'était peine perdue, dit-elle. Cela ne nous aurait pas rendu notre dindon pour autant.»



La vie en solitaire peut être chose difficile. Le dindon de madame Beaudoin a eu la surprise un bon matin de voir son image reflétée dans un miroir. Il croyait y voir sa belle.



Stoïque, le dindon attendait paisiblement sur la galerie qu'on vienne le nourrir. Au besoin, il allait cogner à la porte pour obtenir sa pitance.



Grosse bête que le dindon de Mme Beaudoin. On le voit en train de boire à même le bain d'oiseau, ce qui nous donne une idée de ses dimensions.

Les petits compagnons

Une assurance maladie pour chiens et chats

DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale



En cette période de récession, tous les budgets familiaux (chats et chiens compris) en prennent un sacré coup! Nombreux

sont donc les propriétaires qui nous demandent régulièrement si leurs compagnons à poil pouvaient enfin bénéficier d'une quelconque «castonpet». En cas d'accident (fracture, noyade, rupture d'organes...), ou de maladies graves (cancer, diabète, arthrose de la hanche...), la médecine vétérinaire d'aujourd'hui propose certes des soins des plus sophistiqués. Mais à des coûts qui, parfois et malheureusement, sont proportionnels au simple fait que, des «plaques à compression» par exemple, en cas de chirurgie osseuse, coûtent à l'achat, le même prix de base qu'en médecine humaine. D'autre part, un chien souffrant de lymphosarcome devra recevoir au moins trois fois, en l'espace de quelques semaines, un médicament (genre «Adriamycine») vendu en petites bouteilles de 50 mg et qui se débitent à la pharmacie dans les 300 \$ l'unité! L'industrie pharmaceutique ne faisant malheureusement pas la différence, quant au coût, entre le produit destiné à l'usage humain ou vétérinaire! Et le technicien qui répare l'appareil de radiographie des deux

ou quatre pattes chargera, sans distinction, 125 \$ l'heure.

Discretion, manque de budget, ou absence de volonté d'annoncer dans les médias et «en grand» leurs services, les assurances-santé animale ne sont pas évidentes à contacter pour le propriétaire intéressé. Nous en avons cependant déniché une pour vous, et sommes donc presque contraints d'en faire gratuitement l'annonce à leur place dans l'intérêt public! Cette «Castonpet» s'appelle «Pet Plan». Elle vous permet de souscrire une police d'assurance-santé animale pour votre chat ou votre chien. Et ce, depuis l'âge de 12 semaines et jusqu'à 10 ans. Deux formules sont disponibles; le «régime argent» qui coûte 15 \$ par mois pour les pitous (180 \$ par an), et 10 \$ pour les minous (120 \$ par an). Le «régime or», lui, revient respectivement à 20 \$ / mois, (240 \$ / an) et 15 \$ / mois (180 \$ / an). De plus, au Québec et à Terre-Neuve, la taxe de vente provinciale vient s'ajouter.

Ainsi assuré, si «Max» tombe malade, tous les soins vétérinaires requis seront couverts, aussi bien pour l'hospitalisation que pour les examens. Dans le cas du «régime or» on vous remboursera jusqu'à 2000 \$ par maladie ou accident; 1000 \$ dans le «régime argent» (mais avec une franchise de 50 \$ par accident ou maladie). Si, d'autre part, votre réclamation dépasse les 500 \$ vous aurez à payer 10 p. cent du total des honoraires vétérinaires (en guise de ticket modérateur).



La «Castonpet» pour éviter que Pitou finisse sur la paille...

Pour être admis à ce programme, votre compagnon doit être complètement vacciné. De plus, il existe un délai dit «de carence» de 21 jours entre la signature du contrat et l'entrée en vigueur de la police. Enfin, tous les soins de routine requis pour des maladies déjà existantes et connues sont bien sûr exclus de ce programme.

Au cas où Minou ou Pitou se perdrait, «Pet Plan» vous remboursera jusqu'à 300 \$ (régime or) ou 200 \$ (régime argent) pour couvrir les frais d'avis de recherche dans les petites annonces de La Presse, ainsi que la prime. En cas de perte définitive, vous serez remboursé pour le prix d'achat de votre animal jusqu'à 500 \$ (or) ou 300 \$ (argent). Toutefois, une preuve d'achat sera alors exigée.

Mais il se peut aussi que vous-même tombiez malade, ou ayez malheureusement un accident. En de telles circonstances, et pour la pension de votre compagnon, la compagnie a prévu de vous rembourser jusqu'à 800 \$ (régime or) ou 500 \$ (régime argent). L'animal pourra alors être gardé, soit dans un chenil ou un autre domicile que le vôtre (à l'exception de celui d'un membre de votre famille). L'indemnité journalière de pension est limitée à 15 \$ par jour maximum.

Racisme

Advenant que votre départ en voyage soit annulé (dans les sept jours avant vos vacances) parce que «Mirza» ou «Snoopy» doit être opéré d'urgence pour lui

sauver la vie, (torsion d'estomac, césarienne, calculs de vessie...) «Pet Plan» vous remboursera alors jusqu'à 2000 \$ (régime or) ou 1000 \$ (régime argent) quant aux «frais irrécupérables reliés à l'annulation de vos vacances».

Enfin, en cas de décès de votre compagnon (suite à la maladie ou à un accident, et quel que soit son âge) il vous sera remboursé pour son prix d'achat jusqu'à 500 \$ (régime or), ou 300 \$ (régime argent). Il faut noter, cependant, que la garantie, en cas de décès, (sauf, à la suite d'un accident) prend fin à l'âge de 10 ans, mais que toutes les autres garanties, par contre, sont maintenues.

Avec 300 000 animaux présentement assurés, «Pet Plan» est considéré comme le plus grand spécialiste en assurances pour animaux de compagnie au monde.

Regrettable attitude raciste de cette compagnie d'assurance (et qui sera peut-être dénoncée un jour devant la «Commission des droits de la personne canine?»), il existe malheureusement plusieurs races non-assurables. A savoir: le shar pei (chien chinois tout ridé), les staffordshire terriers (ou pit-bulls), les lévriers de course, ainsi que tous les chiens exerçant une activité professionnelle ou commerciale (chien de sécurité, de garde, d'attaque...) Pour plus d'informations, appelez le 1-800-661-4390. L'adresse: Assurance Pet Plan, Reed Stenhouse Limitée, 500, boul. René-Lévesque ouest, 11^e étage, Montréal, H2Z 9Z9.

d'après Associated Press

Les sidéens et leurs animaux favoris

«P» ermettre aux malades atteints du sida de garder avec eux leur animal familier est très important. Ces personnes, qui, très souvent, se sentent exclues, rejetées par les autres, abandonnées, trouvent chez ce compagnon, tout le temps présent, et qui ne se préoccupe pas de leur aspect physique, un amour inconditionnel et irremplaçable.

«Leur qualité de vie en est améliorée de façon certaine et elles

vivent sans doute plus longtemps», a déclaré à Montréal, à la sixième Conférence internationale sur les relations entre les hommes et les animaux, le docteur vétérinaire Ken Gorczyka de San Francisco, président de l'association «Pets are wonderful support». (Les animaux sont un formidable soutien), qui a pour sigle PAWS, pattes en anglais, ce qui n'est pas un hasard.

Créée en 1985, cette association unique au monde a commencé par fournir des aliments pour animaux dont les propriétaires malades étaient sans ressources: «D'autres besoins sont vite appa-

rus et nous avons aussitôt organisé une assistance vétérinaire et des services: nos bénévoles vont à domicile changer la litière des chats, l'eau des aquariums et promènent les chiens. Quant un malade est hospitalisé, son compagnon est pris en charge par un membre de l'association, temporairement ou définitivement. En cas de décès du maître, l'animal est sûr d'être adopté», précise le D^r Gorczyka.

L'entreprise n'était pas évidente. Les malades du sida n'ayant pas de défenses immunitaires, on a longtemps pensé qu'au contact d'un animal familier, les risques

d'attraper des zoonoses (maladie des griffes du chat), toxoplasmose, psittacose, salmonellose, etc. étaient importants. Par prudence, et aussi par méconnaissance des ces maladies transmissibles à l'homme, 90 p. cent des médecins traitants conseillaient à leurs patients atteints du sida de se débarrasser de cet animal; 5 p. cent seulement suivirent ce conseil, révèle une enquête de PAWS.

«Bien que les cas de zoonoses soient nombreux chez les malades atteints du sida, on sait que l'animal de compagnie n'est pas forcément en cause. Elles peuvent avoir été transmises par des ani-

maux errants, de ferme, par d'autres hommes. Beaucoup de zoonoses proviennent de l'alimentation et de l'environnement. Elle sont aussi souvent des infections latentes, réactivées, ce qui n'est pas le cas pour la toxoplasmose», a précisé le D^r Gorczyka qui, grâce aux campagnes d'information menées par l'association PAWS, a pu faire évoluer aujourd'hui l'attitude des médecins: 97 p. cent d'entre eux pensent que l'animal aide le malade et 76 p. cent pensent que les bénéfices apportés par ce compagnon sont probablement davantage que les risques de zoonoses.